Table des matières

Introduction 4

Tableau de bord 10

Témoins et carillons 10
Indicateurs 14

Chaînes audio 17

Chaîne audio AM-FM stéréo avec chargeur à six disques compacts et lecteur de MP3 17
Prise d'entrée auxiliaire 25
Renseignements au sujet de la radio satellite 28

Bloc de commande – chauffage et climatisation 33

Régulation automatique de la température 33
Dégivreur de lunette arrière 40

Éclairage et phares 42

Phares et feux 42
Clignotants 46
Remplacement des ampoules 47

Commandes du conducteur 60

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace 60
Volant réglable 61
Commandes des glaces électriques 64
Rétroviseurs 67
Programmateur de vitesse 68
Toit ouvrant transparent 73
Afficheur multimessage 79

Serrures et sécurité 91

Clés 91
Serrures 93
Alarme antivol 110

Table des matières

Sièges et systèmes de retenue 116

Sièges 116
Systèmes de retenue 123
Sacs gonflables 139
Dispositifs de retenue pour enfant 156

Pneus, jantes et chargement 168

Pneus 168
Chargement du véhicule 184
Traction d'une remorque 190
Remorquage de loisir 190

Conduite 191

Démarrage 191
Freins 195
Antipatinage et dispositif antilacet AdvanceTrac® 197
Boîte de vitesses 199

Dépannage 211

Service de dépannage 211
Feux de détresse 213
Interrupteur de pompe d'alimentation en carburant 213
Fusibles et relais 214
Changement d'un pneu 222
Couple de serrage des écrous de roue 229
Démarrage-secours 229
Remorquage 235

Assistance à la clientèle 237

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) 244
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) 245

Nettoyage 246

Table des matières

Entretien et caractéristiques **254**

Compartiment moteur 256
Huile moteur 258
Batterie 262
Liquide de refroidissement du moteur 264
Carburants automobiles 271
Filtre(s) à air 287
Pièces de rechange 288
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances 290
Moteur 293

Accessoires **296**

Index **298**

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Ford Motor Company. Ford peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Copyright © 2006 Ford Motor Company

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouvelle Lincoln. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Ford et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- aux États-Unis : www.ford.com
- au Canada : www.ford.ca
- au Mexique : www.ford.com.mx
- en Australie : www.ford.com.au

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce *Guide du propriétaire* fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible. Par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre le *Guide du propriétaire* au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.

Interrupteur automatique de pompe d'alimentation : En cas d'accident, l'interrupteur coupera automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réinitialiser l'interrupteur, consultez la section *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans le présent guide, vous trouverez des réponses à ce genre de question sous forme de directives mises en évidence par le symbole d'avertissement triangulaire. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage pendant les premiers milliers de kilomètres (milles), car ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garantie limitée de véhicule neuf

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec le *Guide du propriétaire*.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

Veuillez lire la section *Systèmes de retenue supplémentaires* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

NE PLACEZ **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule.

Enregistrement des données d'événement

D'autres modules de votre véhicule, appelés enregistreurs d'événements, peuvent recueillir et enregistrer des données au cours d'une collision ou d'une quasi-collision. L'information enregistrée peut ainsi faciliter l'enquête effectuée sur un événement de ce type. Les modules peuvent enregistrer les données relatives au véhicule et à ses occupants et fournir notamment de l'information sur :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage éventuel des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;
- la vitesse à laquelle roulait le véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.

Pour accéder à cette information, un équipement spécial doit être directement connecté aux modules d'enregistrement. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant

un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Utilisation d'un téléphone cellulaire

L'utilisation des équipements de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté de façon significative. Toutefois, les conducteurs ne doivent pas mettre leur sécurité et celle des autres en jeu lorsqu'ils utilisent de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les systèmes de communication de bord, les dispositifs télématiques et les radios bidirectionnelles portables.

La première responsabilité du conducteur est de conduire son véhicule prudemment. La chose la plus importante à faire pour éviter les accidents est de réduire au minimum les distractions et de porter constamment attention à la route. Attendez, avant d'utiliser un appareil de communication mobile, qu'il soit entièrement sécuritaire de le faire.

Renseignements spécifiques pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Dans votre région du monde, il se peut que votre type de véhicule comporte des fonctions et des options différentes de celles qui sont décrites dans le présent *Guide du propriétaire.* C'est pourquoi un supplément vous est fourni. En consultant les pages du supplément, vous pourrez identifier les fonctions, les recommandations et les spécifications qui sont propres à votre véhicule. **Consultez ce Guide du propriétaire pour obtenir tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

Introduction

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – Avant	
Sac gonflable – Latéral		Siège d'enfant	
Avertissement concernant la pose de siège d'enfant		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Liquide de frein – sans produits pétroliers	
Anomalie des organes de transmission		Programmateur de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	

Glossaire des pictogrammes

Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	
Dispositif de sécurité enfants		Déverrouillage du coffre à bagages depuis l'intérieur du coffre	
Alarme de détresse		Huile moteur	
Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur	
Laissez refroidir avant d'ouvrir		Batterie	
Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Électrolyte	
Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur	
Liquide de direction assistée		Maintenez un niveau de liquide approprié	
Système antipollution		Filtre à air du moteur	
Filtre à air de l'habitacle		Cric	
Témoin du bouchon de réservoir de carburant		Avertissement de basse pression des pneus	

TÉMOINS ET CARILLONS

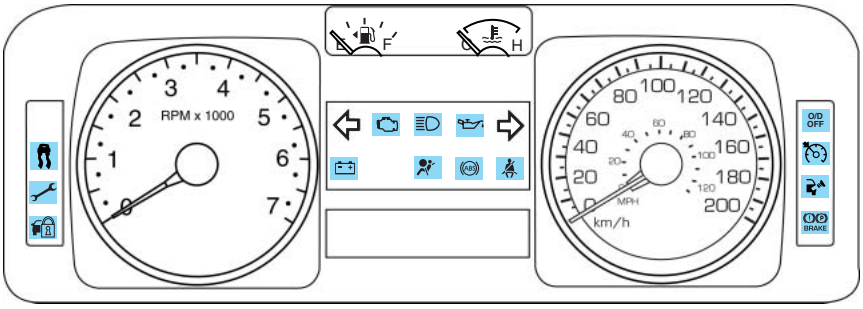

Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule afin de vérifier le fonctionnement des ampoules. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Témoin d'anomalie du moteur :

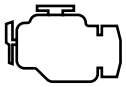

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin du bouchon de réservoir de carburant : Ce témoin s'allume lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal installé. Si vous poursuivez votre route alors que ce témoin est allumé, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer. Consultez la section *Bouchon du réservoir de carburant* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Témoin du circuit de freinage : Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à l'établissement du contact avant que le moteur démarre, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position ON (contact) à la position START (démarrage), ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire. Si le témoin s'allume une fois le frein de stationnement desserré, cela indique un niveau trop bas de liquide de frein et le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.

Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage : Si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Faites vérifier le système dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.

Témoin des sacs gonflables : Si ce témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit également lorsqu'une défaillance est décelée au niveau des dispositifs de protection complémentaires.

Témoin de ceinture de sécurité : Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder™ retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue* pour activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder™.

Témoin du circuit de charge de la batterie : Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement.

Témoin de pression d'huile moteur : Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile descend sous la plage normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Témoin du dispositif antipatinage Traction Control™ : Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antipatinage Traction Control™ est actif. Si le témoin reste allumé, faites inspecter le dispositif immédiatement. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Témoin du programmateur de vitesse : Ce témoin s'allume quand le programmateur de vitesse est en fonction. Le témoin s'éteint à la désactivation du programmateur de vitesse.

Témoin de neutralisation de la surmultipliée : Ce témoin s'allume lorsque la surmultipliée de la boîte de vitesses est mise hors fonction; consultez le chapitre *Conduite*. Si le témoin ne s'allume pas, faites vérifier la boîte de vitesses sous peu pour en prévenir les dommages.

Témoin du système antidémarrage : Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock® est activé.

Témoin de commande d'accélérateur-boîte de vitesses : Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur ou de la transmission intégrale est détectée. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin des clignotants : Ce témoin s'allume lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule soit grillée.

Témoin des feux de route : Ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

Carillon avertisseur de clé dans le commutateur d'allumage : Ce carillon avertisseur retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage en position OFF/LOCK (arrêt-antivol) ou ACC (accessoires) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon de rappel des phares allumés : Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré : Ce carillon retentit si vous conduisez le véhicule alors que le frein de stationnement est serré. Si cet avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

INDICATEURS

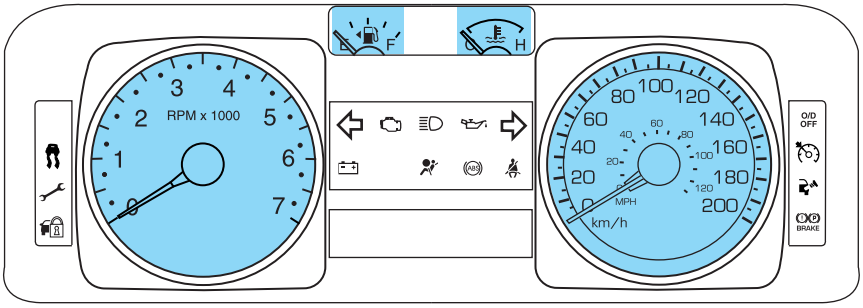

Indicateur de vitesse : Indique la vitesse actuelle du véhicule.

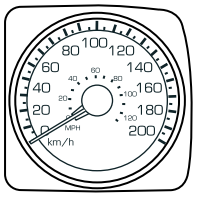

Indicateur de température du liquide de refroidissement : Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**

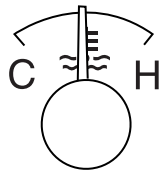

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

Jauge de carburant : Indique le niveau approximatif du carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.

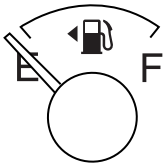

Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Consultez la section *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

Compte-tours : Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.

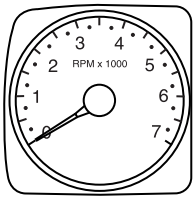

Compteur kilométrique : Indique le kilométrage (ou millage) total qu'a parcouru le véhicule.

Consultez la section *Afficheur multimessage* du chapitre *Commandes du conducteur* pour obtenir des renseignements relatifs à la méthode de passage des unités métriques aux unités anglo-saxonnes.

Compteur journalier : Indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier. Enfoncez et relâchez la touche INFO de l'afficheur multimessage jusqu'à ce que la mention « TRIP » (trajet) apparaisse à l'écran (cela représente le mode compteur journalier). Appuyez de nouveau sur la commande pour passer du compteur journalier A au compteur journalier B. Maintenez la touche RESET (réinitialisation) pendant deux secondes pour remettre le compteur à zéro.

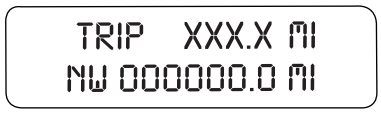

CHAÎNES AUDIO

Chaîne audio AM/FM prête pour la réception satellite avec lecteur à six disques compacts ou MP3 intégré au tableau de bord

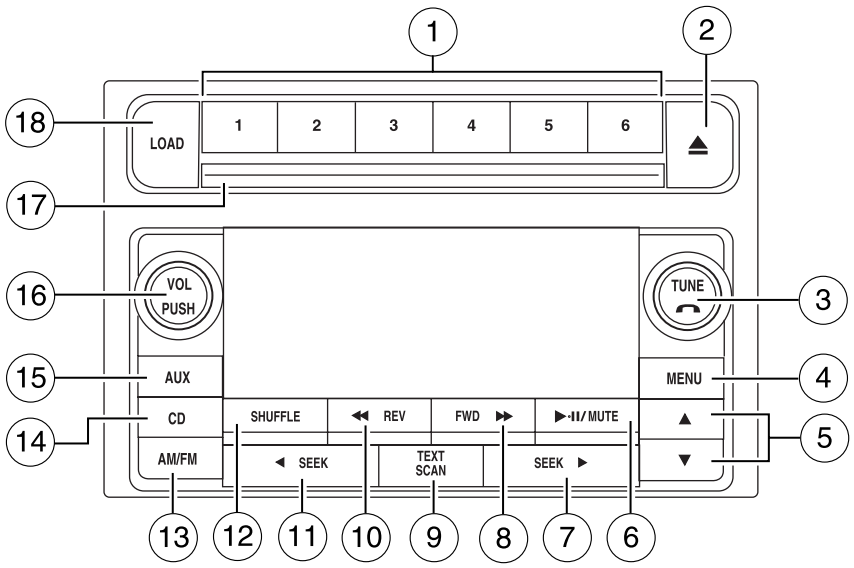

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. Cette fonction permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la radio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) durant encore 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à l'ouverture d'une porte avant.

THX : Votre véhicule peut être équipé d'une chaîne audio haut de gamme THX® II. Ce système produit une qualité acoustique optimale pour tous les occupants du véhicule et dans toutes les conditions de conduite. Il possède un système de haut-parleurs, un amplificateur, des haut-parleurs d'extrêmes-graves et un égaliseur d'avant-garde.

1. **Touches de présélection :** Pour régler une station, sélectionnez une des échelles de fréquences AM, FM1 ou FM2, syntonisez une station, puis appuyez sur une touche de présélection en la maintenant enfoncée jusqu'au retour du son. La mention PRESET # (nº de présélection) s'affiche. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 18 stations, 6 pour chaque bande AM, FM1 et FM2.

En mode radio satellite (selon l'équipement), 18 chaînes peuvent être présélectionnées, six dans chacun des modes SAT1, SAT2 et SAT3 (radio satellite). Pour enregistrer les chaînes satellite dans les touches de présélection, syntonisez la chaîne voulue, puis maintenez une touche de présélection enfoncée jusqu'au retour du son.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

2. **Touche d'éjection :** Appuyez sur cette touche pour éjecter le disque en cours. Pour éjecter un disque donné, appuyez sur la touche d'éjection et sur la touche de présélection portant le chiffre correspondant. Maintenez-la enfoncée pour éjecter tous les disques se trouvant dans le chargeur.

3. **Bouton TUNE (syntonisation) : En mode radio**, tournez ce bouton pour parcourir graduellement la bande de fréquences vers le haut ou vers le bas.
En mode MP3, tournez ce bouton pour aller au dossier MP3 précédent ou suivant.

En mode radio satellite (selon l'équipement), appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour syntoniser la chaîne suivante ou précédente.
En MODE CATEGORY (catégorie), appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour parcourir la liste des catégories de chaînes SIRIUS disponibles (pop, rock, nouvelles, etc.). Consultez la section *Mode Category (catégorie)* sous *Menu* pour obtenir de plus amples renseignements.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

4. **Touche MENU :** Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes suivants :

Réglage de la montre : Une montre est intégrée au tableau de bord de votre véhicule. Consultez la section *Montre* du chapitre *Commandes du conducteur* pour les directives concernant le réglage de l'heure.

CATEGORY (catégorie) (radio satellite, selon l'équipement) : Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que la catégorie actuellement active apparaisse à l'écran (MODE CATEGORY, [catégorie]). En mode CATEGORY (catégorie), appuyez sur les touches ▲ /▼ pour parcourir la liste des catégories de chaînes SIRIUS disponibles (pop, rock, nouvelles, etc.). Appuyez sur ◀ SEEK, SEEK ▶ (recherche automatique) ou sur SCAN (balayage automatique) pour sélectionner la catégorie. Lorsqu'une catégorie est sélectionnée, appuyez sur la touche SEEK (recherche automatique) pour rechercher cette catégorie de chaînes seulement (p. ex., rock). Pour sélectionner une catégorie différente, appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que la catégorie apparaisse à l'écran. Appuyez sur les touches ▲ /▼ pour sélectionner une catégorie différente. Vous pouvez aussi sélectionner CATEGORY ALL (toutes les catégories) pour rechercher toutes les catégories et les chaînes Sirius.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

RBDS ON/OFF : Appuyez sur ▲ ou sur ▼ pour activer ou désactiver la fonction RBDS.

Type de programme : Si la fonction RBDS est activée, appuyez sur ▲ ou sur ▼ pour rechercher le type de programme que vous souhaitez écouter, puis sur ◀ SEEK ▶ (recherche automatique) ou sur SCAN (balayage automatique) pour rechercher les stations de radio FM diffusant ce type de programme.

RBDS (signal numérique de diffusion radio : Cette fonction est uniquement disponible en mode FM. Ce décodeur vous permet de rechercher les stations équipées du système RBDS qui diffusent certaines catégories de musique ou d'information. Il vous offre le choix suivant : Info (Information), Alert (avertissements), Test (essai), Religious (musique religieuse), R&B (rhythm & blues), Classical

(musique classique), Jazz, Oldies (vieux succès), Country (musique country), Top 40 (palmarès), Soft (musique de détente) et Rock (musique rock), comme décrit à la section *Type de programme*, plus haut. Lorsque la catégorie désirée apparaît à l'écran, appuyez sur la touche ◀ SEEK (recherche automatique) ▶ pour lancer la recherche. Le système parcours les stations de la bande à la recherche de celles qui diffusent ce type d'émission. Si le type d'émission sélectionné est introuvable après trois balayage des fréquences, la recherche s'arrête. Les catégories d'information sont les suivantes :

- **Alert (avertissement)** : Stations diffusant des messages importants relatifs aux urgences météorologiques et gouvernementales.
- **Test (essai)** : Stations diffusant un message d'essai.

Autoset (programmation provisoire) : Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans pour autant effacer les stations mises en mémoire manuellement pour les bandes AM, FM1 et FM2. Les touches ▲ et ▼ vous permettent d'activer ou de désactiver cette fonction.
Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée aux touches de présélection restantes.

Bass (graves) : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler le niveau des graves.

Treble (aiguës) : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour régler le niveau des aiguës.

Balance (équilibre gauche-droit) : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour équilibrer le volume audio entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

Fade (équilibre avant-arrière) : Appuyez sur la touche ▲ ou ▼ pour équilibrer le volume audio entre les haut-parleurs avant et arrière.

Volume asservi à la vitesse : Le volume de la radio varie légèrement et automatiquement en fonction de la vitesse du véhicule pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et par le vent. Appuyez sur ▲ ou sur ▼ pour régler cette fonction. Il est conseillé de choisir un niveau entre 1 et 3. Le niveau 0 désactive la fonction, tandis que le niveau 7 représente le réglage maximal.

Mode de distribution du son (selon l'équipement) : Appuyez sur la touche ▲ /▼ pour sélectionner et optimiser le son selon les options ALL SEATS (tous les sièges), DRIVERS SEAT (siège du conducteur) ou REAR SEATS (sièges arrière).

Compression : Offerte uniquement en mode lecteur de disques compacts, cette fonction permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts, afin d'harmoniser l'écoute. Appuyez sur la touche MENU jusqu'à ce que le niveau de compression s'affiche. Appuyez sur les touches ▲ ou ▼ pour activer ou désactiver cette fonction.

5. **Touches de sélection :** Ces touches sont utilisées en mode Menu pour sélectionner divers réglages et options.

6. **Touche de lecture-pause et sourdine :** En mode radio, appuyez sur cette touche pour mettre en sourdine le média actif. La mention MUTE (sourdine) s'affiche. Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.

En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez sur cette touche pour mettre le média actif en pause. L'afficheur indique alors PAUSE. Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.

7. **Touche SEEK (recherche automatique) ▶ : En mode radio ou lecteur de disques compacts ou MP3,** appuyez sur cette touche pour passer à la prochaine station audible ou à la prochaine piste.

En mode radio satellite (selon l'équipement), appuyez sur la touche SEEK ▶ (recherche automatique) pour passer à la chaîne suivante. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche SEEK ▶ (recherche automatique) pour rechercher la chaîne suivante au sein de cette catégorie. Maintenez la touche SEEK ▶ (recherche automatique) enfoncée pour parcourir rapidement les chaînes suivantes.

En mode TEXT (texte), appuyez sur la touche SEEK ▶ (recherche automatique) pour afficher le texte additionnel lorsque « > » apparaît à l'écran.

En mode CATEGORY (catégorie), appuyez sur la touche SEEK ▶ (recherche automatique) pour sélectionner une catégorie.

La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

8. **Touche FWD (avance rapide) :** Appuyez sur cette touche pour avancer manuellement dans une piste d'un disque compact ou d'un MP3.

9. **TEXT/SCAN (texte-balayage automatique) : En mode radio,** lorsque vous syntonisez une station à signal numérique de diffusion radio, appuyez brièvement sur cette touche pour afficher les renseignements textuels de la station de radio, s'ils sont disponibles. Maintenez cette touche enfoncée pour écouter un bref extrait des stations de radio.

En mode lecteur de disques compacts ou MP3, appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le titre de la piste, le nom de l'artiste, le titre du disque ou le nom du fichier, s'ils sont disponibles. Maintenez cette touche enfoncée pour écouter un bref extrait des pistes du disque en cours.

En mode radio satellite (selon l'équipement), appuyez brièvement sur cette touche pour passer en MODE TEXT (texte) et alterner entre le nom ou la catégorie de la chaîne et le nom de l'artiste ou le titre de la pièce musicale en cours.

En MODE TEXT (texte),l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « > » apparaît, appuyez sur la touche SEEK ▶ (recherche automatique) pour afficher le texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < » apparaît, appuyez sur la touche ◀ SEEK (recherche automatique) pour afficher le texte précédent.

10. **Touche REV** (retour en arrière) : Appuyez sur la touche REV pour inverser manuellement la lecture d'une piste d'un disque compact ou d'un MP3.

11. ◀ **Touche SEEK (recherche automatique)** : **En mode radio ou lecteur de disques compacts,** appuyez sur cette touche pour passer à la station audible ou à la piste précédente.

En mode radio satellite (selon l'équipement), appuyez sur la touche ◀ SEEK (recherche automatique) pour passer à la chaîne

précédente. Si une catégorie donnée est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche ◀ SEEK (recherche automatique) pour rechercher la chaîne précédente au sein de cette catégorie. Maintenez la touche ◀ SEEK (recherche automatique) enfoncée pour parcourir rapidement les chaînes précédentes.
En mode TEXT (texte), appuyez sur la touche ◀ SEEK (recherche automatique) pour afficher le texte précédent ou additionnel lorsque « < » apparaît à l'écran.
En mode CATEGORY (catégorie), appuyez sur la touche SEEK ◀ (recherche automatique) pour sélectionner une catégorie.
La radio satellite est uniquement disponible si vous disposez d'un abonnement SIRIUS valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

12. **Touche SHUFFLE (lecture aléatoire) :** Appuyez sur cette touche pour lire les pistes du disque en cours en ordre aléatoire.

13. **Touche AM/FM :** Appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.

14. **Touche CD (disque compact) :** Appuyez sur cette touche pour accéder au mode lecteur de disques compacts. Si un disque compact se trouve déjà dans le système, la lecture du disque commence là où elle a été interrompue. Si aucun disque compact n'est chargé, le message NO DISC (pas de disque) s'affiche.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford. Les disques compacts souillés, déformés, endommagés, de forme irrégulière, ou assortis d'un film contre les rayures ou d'une étiquette en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison

avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir davantage de renseignements.

15. **Touche AUX (auxiliaire) :**

Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour accéder aux modes SAT1, SAT2 et SAT3 (radio satellite, selon l'équipement) ou LINE IN (mode audio auxiliaire). Appuyez sur AM/FM pour revenir en mode radio.
Pour connaître l'emplacement et obtenir de plus amples renseignements sur le mode audio auxiliaire, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* ci-dessous dans ce chapitre. *La radio satellite n'est disponible qu'avec un abonnement valide auprès de SIRIUS. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.*

16. **Bouton rotatif de mise sous tension-hors tension et volume :**

Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre la chaîne audio. Tournez ce bouton pour augmenter ou diminuer le volume.
Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact sans éteindre la chaîne audio, celle-ci reprendra son fonctionnement à un niveau sonore normal lorsque le contact sera rétabli.

17. **Fente de disque compact :**

Insérez un disque compact, côté étiquette vers le haut.

18. **Touche LOAD (chargement) :**

Appuyez sur cette touche pour charger un disque compact. Appuyez simultanément sur la touche LOAD et sur une touche de présélection pour charger un disque compact dans une fente spécifique. Maintenez-la enfoncée pour charger jusqu'à six disques.

Prise d'entrée auxiliaire (selon l'équipement)

Votre véhicule peut comporter une prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portatif sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portatif à la chaîne audio.

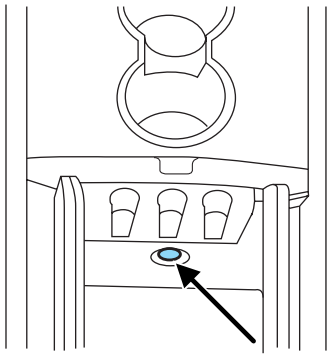

Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute
2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portatif au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.
2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portatif est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.
3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.
4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.
5. Mettez le lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez à maintes reprises sur la touche AUX (auxiliaire) de la chaîne du véhicule jusqu'à ce que LINE IN (mode audio auxiliaire) apparaisse à l'écran.
Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portatif bien qu'il puisse être faible.

7. Réglez le son de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUX (auxiliaire) et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.

2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portatif plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.

3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portatif. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portatif.

4. Le lecteur de musique portatif doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portatif branché.

5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portatif en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio : Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la Federal Communications Commission (FCC). Ces fréquences sont :

AM - 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz;

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz.

Facteurs pouvant influencer la réception radio : Trois facteurs peuvent influencer la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Entretien du lecteur de disques compacts et des disques compacts

À faire :

- Toujours saisir les disques par leur pourtour. Il ne faut jamais toucher leur surface d'enregistrement.
- Inspecter les disques avant la lecture. N'utiliser qu'un produit approuvé pour nettoyer le disque. Essuyer le disque du centre vers le bord.

À ne pas faire :

- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford. Les disques compacts souillés, déformés, endommagés, de forme irrégulière, ou assortis d'un film contre les rayures ou d'une étiquette en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir davantage de renseignements.

Garantie et service après-vente de la chaîne audio : Consultez le *Guide de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements sur la

garantie de votre chaîne audio. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

Renseignements au sujet de la radio satellite (selon l'équipement)

Chaînes de la radio satellite : SIRIUS diffuse une variété de chaînes de la radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site www.sirius.com aux États-Unis, le site www.sirius-canada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

Facteurs touchant la réception de la radio satellite : Pour recevoir le signal satellite, une antenne de radio satellite a été installée sur le toit de votre véhicule. Le toit du véhicule constitue le meilleur emplacement pour obtenir une vue directe et libre du ciel, exigence du système de radio satellite. Comme pour les bandes AM et FM, plusieurs facteurs peuvent toucher la réception de la radio satellite :

- Obstructions sur l'antenne : Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
- Environnement terrestre : Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la radio est mise en sourdine.

Contrairement aux parasites audibles en mode AM et FM, la radio est mise en sourdine en présence d'interférence de signaux de radio satellite. L'écran de la radio peut afficher NO SIGNAL (aucun signal) pour indiquer l'interférence.

Service de radio satellite SIRIUS : La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles et des variétés. Des frais de service sont exigés pour accéder au service SIRIUS. Les véhicules dotés en usine d'un système de radio satellite SIRIUS comprennent :

- Le matériel et les modalités d'abonnement limité, qui commence à la date de la vente ou de la location du véhicule.
- Un lecteur multimédia en ligne donnant accès aux 65 chaînes de musique SIRIUS par l'entremise d'Internet (aux É.-U. seulement).

Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour obtenir les modalités d'abonnement prolongé.

NOTA : SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes données et la modification des tarifs, en tout temps, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.

Numéro de série électronique de la radio satellite : Ce numéro de série du satellite à 12 chiffres est nécessaire pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS. En mode radio satellite, vous pouvez obtenir ce numéro en appuyant simultanément sur la touche AUX (auxiliaire) et sur la touche de présélection 1.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ACQUIRING (acquisition)	La radio demande plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
SAT FAULT (défaillance du satellite)	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Chaînes audio

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
INVALID CHNL (chaîne non valide)	La chaîne n'est plus disponible.	Cette chaîne, qui a déjà été disponible, ne l'est plus. Syntonisez une autre chaîne. Si la chaîne faisait partie de vos touches de présélection, vous pouvez choisir une autre chaîne pour cette touche.
UNSUBSCRIBED (aucun abonnement)	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
NO TEXT (aucun texte)	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
NO TEXT (aucun texte)	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
NO TEXT (aucun texte)	Les renseignements sur la catégorie ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la catégorie ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
NO SIGNAL (aucun signal)	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Vous êtes en un endroit qui bloque le signal SIRIUS (p. ex., tunnel, sous un passage supérieur, présence de feuillage dense, etc.). Le système fonctionne correctement. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
UPDATING _ XX (mise à jour XX)	La mise à jour de la chaîne est en cours. Le nombre XX représente la progression en pourcentage.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus ne devrait pas durer plus d'une minute.
CALL SIRIUS (communiquez avec SIRIUS) 1 888 539-7474	Le service satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour réactiver votre abonnement ou pour résoudre les problèmes d'abonnement.

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ANTENNA FAIL (défaillance de l'antenne)	Défaillance interne ou erreur de configuration de l'antenne radio satellite.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
SUB UPDATE (mise à jour de l'abonnement)	L'abonnement à la radio satellite a été mis à jour par SIRIUS.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus ne devrait pas durer plus d'une minute.

Système de navigation (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un système de navigation. Pour obtenir plus de détails, consultez le *Supplément concernant le système de navigation.*

RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES AVEC SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)

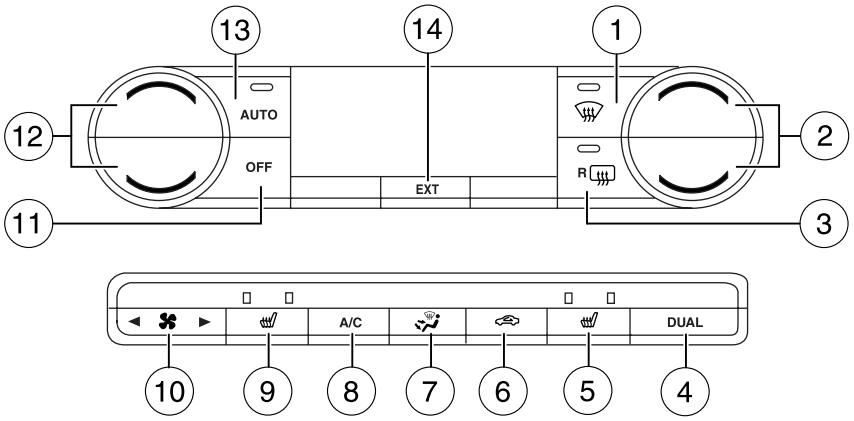

Conversion de la température : Pour le passage des degrés Fahrenheit aux degrés Celsius et inversement, consultez la section *Unités (Fahrenheit ou Celsius)* du chapitre *Commandes du conducteur*.

Réglage MAX A/C (climatisation maximale) : Pour obtenir le meilleur refroidissement possible, appuyez sur , sur A/C, puis réglez la température à 16 °C (60 °F) et le ventilateur à son niveau maximal.

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Utilisez cette position pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise. Pour quitter le mode , sélectionnez simplement un autre mode.

2. **Commande de température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction la régulation électronique automatique de la température à deux zones. Cette fonction permet au passager, s'il le désire, de choisir et de régler une température différente de celle choisie par le conducteur.

3. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour dégivrer la lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir plus de détails à ce sujet. Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, cette même touche active les deux fonctions.

4. **DUAL (deux zones) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le réglage séparé de la température du côté passager.

5. **Siège chauffant du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer le chauffage du siège du passager. Appuyez une première fois pour obtenir une chaleur maximale (deux témoins s'allument au-dessus de la touche de siège chauffant). Appuyez une deuxième fois pour obtenir une chaleur minimale (un témoin s'allume). Appuyez une troisième fois pour désactiver cette fonction (tous les témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège chauffant du passager s'éteint automatiquement après environ 15 minutes.

6. **Commande de recirculation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la recirculation de l'air. Cette touche permet d'activer ou de désactiver manuellement la recirculation de l'air dans l'habitacle. Lorsque cette fonction est choisie, la recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle. La recirculation de l'air aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Cette fonction peut être utilisée pour toutes les positions de distribution d'air, sauf celle de dégivrage. En mode automatique, la commande de recirculation de l'air de l'habitacle fonctionne automatiquement pour atteindre la température sélectionnée.

7. **Commande de répartition d'air :** Appuyez sur cette touche pour choisir entre les différentes positions de distribution d'air décrites ci-après. La position sélectionnée s'affiche à l'écran.

: Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

: Répartit l'air entre les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et les bouches de plancher des sièges avant et arrière.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

8. **A/C (climatisation) :** Permet d'activer ou de désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en positions AUTO, (dégivrage) et (plancher-dégivrage).

9. **Commande de chauffage du siège du conducteur :** Permet d'activer le chauffage du siège du conducteur. Appuyez une première fois pour obtenir une chaleur maximale (deux témoins s'allument au-dessus de la touche de siège chauffant). Appuyez une deuxième fois pour obtenir une chaleur minimale (un témoin s'allume). Appuyez une troisième fois pour désactiver cette fonction (tous les témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège chauffant du conducteur s'éteint automatiquement après environ 15 minutes.

10. **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet d'augmenter ou de réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Pour rétablir le fonctionnement automatique du ventilateur, appuyez sur la touche AUTO.

11. **OFF (arrêt) :** L'admission d'air extérieur est coupée et le ventilateur ne fonctionne pas.

12. **Réglage de la température du côté conducteur :** Appuyez sur cette touche pour augmenter ou réduire la température dans l'habitacle.

13. **AUTO :** Pour mettre en fonction la régulation automatique de la température, appuyez sur la touche AUTO et choisissez la température qui vous convient à l'aide du sélecteur de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle ainsi que l'apport de chaleur ou de froid nécessaire pour atteindre la température désirée.

14. **EXT (température extérieure) :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau pour afficher les réglages de la température dans l'habitacle.

Régulation automatique électronique de la température à deux zones avec chauffage et refroidissement des sièges (selon l'équipement)

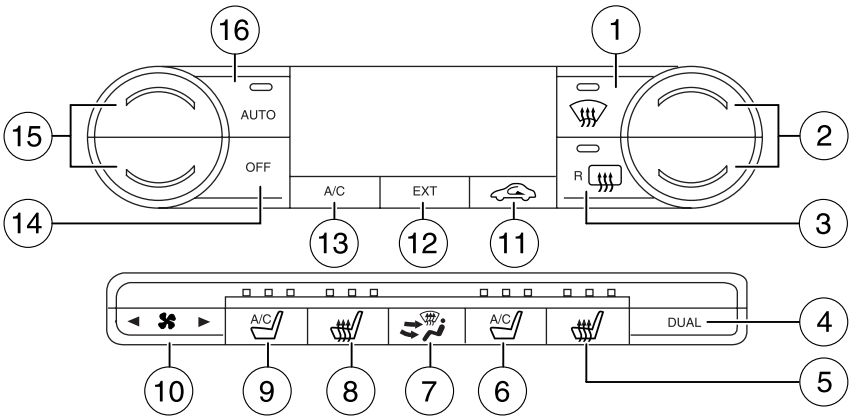

Conversion de la température : Pour le passage des degrés Fahrenheit aux degrés Celsius et inversement, consultez la section *Unités (Fahrenheit ou Celsius)* du chapitre *Commandes du conducteur*.

Réglage MAX A/C (climatisation maximale) : Pour obtenir le meilleur refroidissement possible, appuyez sur , sur A/C, puis réglez la température à 16 °C (60 °F) et le ventilateur à son niveau maximal.

1. **Dégivrage :** Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Utilisez cette position pour le dégivrage ou le désembuage du pare-brise. Pour quitter le mode , sélectionnez simplement un autre mode.

2. **Commande de température du côté passager :** Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction la régulation électronique automatique de la température à deux zones. Cette fonction permet au passager, s'il le désire, de choisir et de régler une température différente de celle choisie par le conducteur.

3. **Dégivreur de lunette arrière :** Appuyez sur cette touche pour dégivrer la lunette arrière. Pour obtenir plus de détails, consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre.

4. **DUAL (deux zones) :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le réglage séparé de la température du côté passager.

5. **Siège chauffant du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer le chauffage du siège du passager. Appuyez une fois pour obtenir une chaleur maximale (trois témoins au-dessus de la touche de siège chauffant s'allument). Appuyez une seconde fois pour obtenir une chaleur moyenne (deux témoins s'allument). Appuyez une troisième fois pour obtenir une chaleur minimale (un témoin s'allume). Appuyez une quatrième fois pour désactiver cette fonction (tous les témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège chauffant du passager s'éteint automatiquement après environ 15 minutes.

6. **Refroidissement du siège du passager :** Appuyez sur cette touche pour activer le refroidissement du siège du passager. Appuyez une fois pour un refroidissement maximal (trois témoins au-dessus de la touche de siège refroidissant s'allument). Appuyez une seconde fois pour obtenir un refroidissement moyen (deux témoins s'allument). Appuyez une troisième fois pour obtenir un refroidissement minimal (un témoin s'allume). Appuyez une quatrième fois pour désactiver cette fonction (tous les témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège refroidissant du passager s'éteint automatiquement après environ 30 minutes.

7. **Commande de répartition d'air :** Appuyez sur cette touche pour choisir entre les différentes positions de distribution d'air décrites ci-après. La position sélectionnée s'affiche à l'écran.

: Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

: Répartit l'air entre les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord et les bouches de plancher des sièges avant et arrière.

: Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.

8. **Siège chauffant du conducteur :** Appuyez sur cette touche pour chauffer le siège du conducteur. Appuyez une fois pour obtenir une chaleur maximale (trois témoins au-dessus de la touche de siège chauffant du conducteur s'allument). Appuyez une seconde fois pour obtenir une chaleur moyenne (deux témoins s'allument). Appuyez une troisième fois pour obtenir une chaleur minimale (un témoin s'allume). Appuyez une quatrième fois pour désactiver cette fonction (tous les

témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège chauffant du conducteur s'éteint automatiquement après environ 15 minutes.

9. **Refroidissement du siège du conducteur :** Appuyez sur cette touche pour activer le refroidissement du siège du conducteur. Appuyez une fois pour un refroidissement maximal (trois témoins au-dessus de la touche de siège refroidissant du conducteur s'allument). Appuyez une seconde fois pour obtenir un refroidissement moyen (deux témoins s'allument). Appuyez une troisième fois pour obtenir un refroidissement minimal (un témoin s'allume). Appuyez une quatrième fois pour désactiver cette fonction (tous les témoins sont éteints). **NOTA :** Le siège refroidissant du conducteur s'éteint automatiquement après environ 30 minutes.

10. **Commande de vitesse du ventilateur :** Permet d'augmenter ou de réduire manuellement la vitesse du ventilateur. Pour rétablir le fonctionnement automatique du ventilateur, appuyez sur la touche AUTO.

11. **Commande de recirculation :** Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la recirculation de l'air. Cette touche permet d'activer ou de désactiver manuellement la recirculation de l'air dans l'habitacle. Lorsque cette fonction est choisie, la recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle. La recirculation de l'air aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Cette fonction peut être utilisée pour toutes les positions de distribution d'air, sauf celle de dégivrage. En mode automatique, la commande de recirculation de l'air de l'habitacle fonctionne automatiquement pour atteindre la température sélectionnée.

12. **EXT (température extérieure) :** Appuyez sur cette touche pour afficher la température extérieure. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à l'affichage de la température intérieure. **NOTA :** La lecture de la température extérieure est plus précise lorsque le véhicule roule depuis un certain temps.

13. **A/C (climatisation) :** Permet d'activer ou de désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. Le climatiseur entre automatiquement en fonction en positions AUTO, (dégivrage) et (plancher-dégivrage).

14. **OFF (arrêt) :** L'admission d'air extérieur est coupée et le ventilateur ne fonctionne pas.

15. **Réglage de la température du côté conducteur :** Cette fonction régule la température du côté conducteur en position deux zones et la température de l'habitacle entier en position une zone.

16. **AUTO :** Appuyez sur cette touche pour mettre en fonction la régulation automatique de la température. Choisissez la température qui vous convient à l'aide de la commande de température. Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le choix des bouches de répartition d'air, la mise en fonction ou hors fonction du climatiseur, l'admission d'air extérieur ou la recirculation de l'air dans l'habitacle pour atteindre la température désirée. Maintenez la touche AUTO enfoncée pendant environ deux secondes pour alterner entre les positions de commande de température pour une zone ou deux zones.

Conseils d'utilisation de la régulation automatique de la température à deux zones

- Pour réduire la formation de buée par temps humide, placez le sélecteur de débit d'air à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité à l'intérieur du véhicule, évitez de conduire avec le système hors fonction ou avec la touche de recirculation d'air enfoncée alors que la climatisation est à l'arrêt.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour améliorer le rendement du climatiseur, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant 2 à 3 minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- **Pour un refroidissement optimal (MAX A/C) :**

Mode automatique :

- Appuyez sur la touche AUTO pour activer le mode de fonctionnement entièrement automatique.
- Ne manipulez pas les touches A/C (climatisation) ou (recirculation d'air).
- Réglez la température à 16 °C (60 °F).

Mode forcé :

- Choisissez le mode de répartition de l'air.
- Sélectionnez A/C et (recirculation d'air). L'association de la touche de recirculation d'air et de la fonction A/C (climatisation) permet d'obtenir de l'air froid.

- Réglez la température à 16 °C (60 °F).
- Placez d'abord le ventilateur à sa vitesse maximale, puis réglez-le de manière à conserver une température confortable.

Mode MAX A/C :

- Placez la commande de température sur très froid.
- Placez d'abord le ventilateur à sa vitesse maximale, puis réglez-le de manière à conserver une température confortable.

En mode (planche de bord) ou (planche de bord-plancher) :

- Placez la commande de température sur très froid.
- Sélectionnez A/C et (recirculation d'air). Utilisez l'air recyclé avec la touche A/C (climatisation) pour obtenir un débit d'air plus froid.
- Placez d'abord le ventilateur à sa vitesse maximale, puis réglez-le de manière à conserver une température confortable.
- **Pour faciliter le dégivrage ou le désembuage des glaces latérales par temps froid :**

1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus rapide.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.

Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et vous permet de dégager la lunette arrière de la buée ou de la glace qui l'obstrue.

Pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne, le commutateur d'allumage doit se trouver à la position RUN (contact) (3).

Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après 10 minutes ou en plaçant le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1). Pour arrêter le dégivreur manuellement avant que les 10 minutes se soient écoulées, appuyez de nouveau sur la touche.

N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

◯ Éteint les phares.

Allume les feux de position, l'éclairage de la planche de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.

Allume les phares.

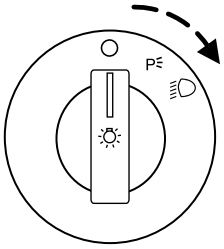

Commande automatique des phares

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

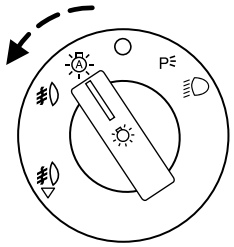

- Pour mettre la commande automatique des phares en fonction, tournez la commande dans le sens contraire des aiguilles d'une montre en position .
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre en position ◯ .

Le système de commande automatique des phares maintient également l'éclairage allumé pendant une durée prédéterminée après que vous ayez placé le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol). Ce délai d'activation des phares peut être modifié en effectuant la méthode de programmation suivante :

Commande automatique des phares - temporisation programmable

La temporisation programmable permet de modifier la période de temporisation de la commande automatique des phares.

Pour programmer la durée de la période de temporisation de la commande automatique des phares :

1. Commencez lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol) et que le commutateur d'éclairage est en position de commande automatique des phares.

2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position ◯ .

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact), puis remettez-le à la position LOCK (antivol).

4. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares s'allument.

5. Attendez le délai désiré pour la temporisation (sans excéder trois minutes), puis tournez le commutateur d'éclairage à la position ◯ . Les phares s'éteignent.

Commande des phares antibrouillards

Quand le contact est établi, les phares antibrouillards peuvent être allumés en tirant la commande vers vous si le commutateur d'éclairage se trouve à l'une des positions suivantes :

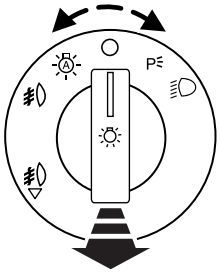

- Feux de position
- Feux de croisement
- Commande automatique des phares (lorsque la fonction est active)

Les phares antibrouillards ne fonctionnent pas quand les feux de route sont allumés.

Feux de jour (selon l'équipement)

Allumez les clignotants avant.

Pour qu'ils fonctionnent :

- Le contact doit être établi.
- Le commutateur d'éclairage doit être à la position hors fonction, éclairage automatique ou feux de position.
- Le levier de vitesse doit être déplacé de la position P (stationnement).

Éclairage et phares

N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Feux de route

Poussez le levier vers la planche de bord pour allumer. Tirez le levier vers vous pour éteindre.

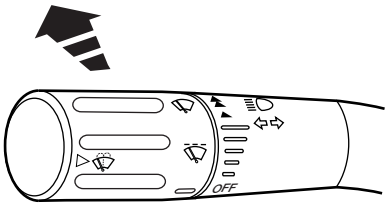

Avertisseur optique

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver.

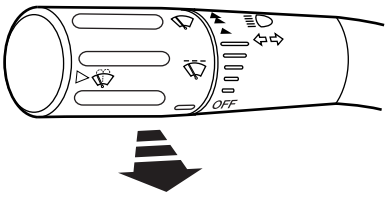

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord et de tous les commutateurs pertinents du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

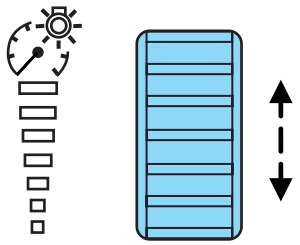

Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.

Au crépuscule et à l'aube, la luminosité doit être réglée à une valeur supérieure à la normale pour améliorer le contraste et la visibilité. L'affichage « s'atténue » automatiquement en fonction de la luminosité ambiante détectée par le capteur monté sur le tableau de bord. L'éclairage des instruments de bord augmente progressivement en quatre étapes, jusqu'à ce que l'éclairage nocturne prenne la relève. Sur certains afficheurs comme l'afficheur multimessage et celui du chauffage-climatisation, le rhéostat d'éclairage n'a aucun effet tant que le capteur monté sur le tableau de bord n'a pas détecté la nuit complète.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).

- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Distance du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de repère horizontale

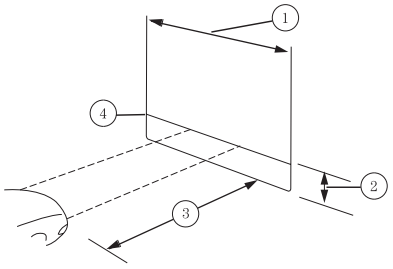

2. Mesurez la hauteur du centre du phare au sol et tracez une ligne horizontale (ou utilisez une bande de ruban adhésif) de 2,5 mètres (8 pieds) à cette hauteur sur le mur ou sur un écran à la verticale.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot.

Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.

4. Sur le mur ou la surface, vous remarquerez une zone de lumière à haute intensité. La limite supérieure de la zone de plus haute intensité doit toucher la ligne de référence horizontale, sinon le faisceau devra être réglé selon l'étape qui suit.

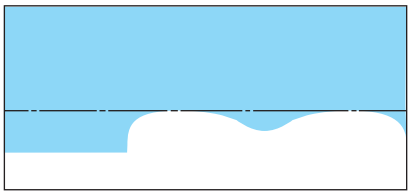

5. Repérez le régleur vertical de chaque phare. À l'aide d'un tournevis cruciforme n° 2, tournez le régleur dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas) ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut). La bordure horizontale de la zone à haute intensité doit toucher la ligne de repère horizontale.

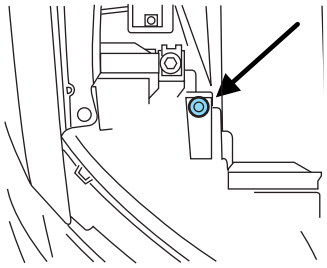

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS ⇦⇨

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

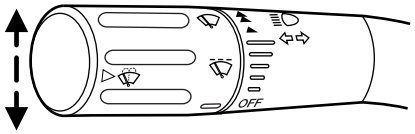

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Plafonniers et lampes de lecture

Les lampes de lecture se trouvent sur la console au pavillon. Appuyez sur les commutateurs pour allumer les lampes.

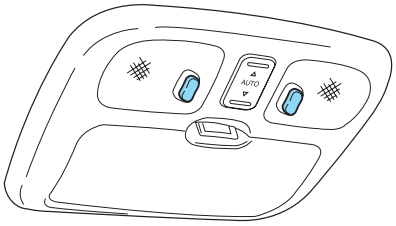

Il est possible que des lampes de lecture soient intégrées au plafonnier arrière de votre véhicule.

Pour allumer ces lampes de lecture, appuyez sur un côté ou l'autre du plafonnier.

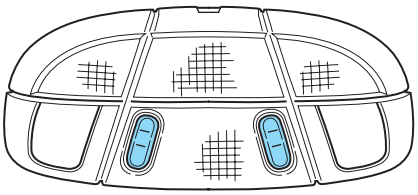

REMPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont munis de bouches d'aération qui servent à équilibrer la pression. De la condensation peut se former lorsque de l'air humide pénètre dans le phare par ces bouches d'aération. Ce phénomène est normal et la condensation disparaît après 45 minutes de fonctionnement des phares.

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules des phares doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe, appellations qui assurent le bon rendement du phare, la puissance du faisceau lumineux et une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et procurent un éclairage adéquat de longue durée.

Éclairage et phares

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feux de route	2	H7
Feux de croisement	2	H11LL (D1S [à décharge à haute intensité] en option)
Feux de position et clignotants avant	2	3457AK (ambre)
Feu de position auxiliaire avant	4	168 NA
*Feu de position arrière	Sans objet	DEL
*Feu de freinage/arrière	Sans objet	DEL
Clignotant arrière	2	3157A (ambre)
Feux arrière auxiliaires	8	161
Phares de recul	2	921
Éclairage de la plaque d'immatriculation	2	C5WL
Troisième feu d'arrêt	1	921
Phares antibrouillards	2	H11
Lampe de lecture avant	2	12V6W
Plafonnier/Lampe de lecture arrière	6	578
Lampe de la boîte à gants	1	194
Éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil - longerons coulissants	2	37
Lampe dirigée vers le sol	2	W5W
Éclairage du coffre à bagages	1	578
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.		
*Pour remplacer ces ampoules – communiquez avec votre concessionnaire.		

Remplacement des ampoules de phare

Remplacement de l'ampoule d'un feu de route

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Passez la main au-dessus de la traverse avant.

3. Dégagez la partie supérieure du goulot de remplissage flexible du réservoir de liquide lave-glace de la fixation à enclenchement et placez-la de façon à pouvoir accéder à l'ampoule de phare (côté passager seulement).

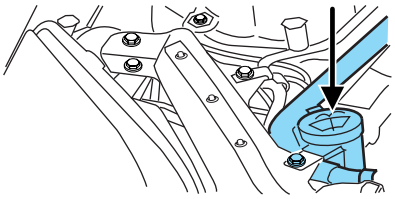

4. Séparez la protection verticale de la traverse en dégageant l'agrafe en S et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur uniquement).

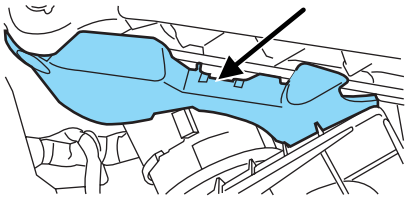

5. Retirez le tube d'air du boîtier de filtre à air (côté conducteur uniquement).

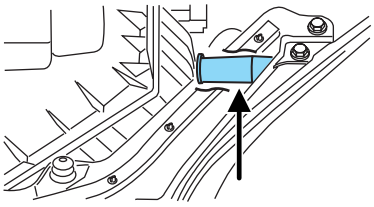

6. Retirez le capuchon de protection en caoutchouc du boîtier de phare en tirant dessus vers l'arrière.

7. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en la tirant en ligne droite hors du bloc optique.

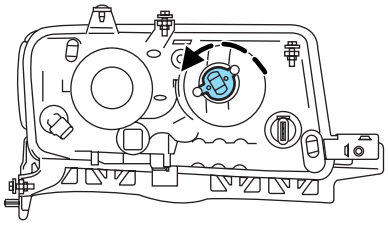

8. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner et introduisez l'ampoule neuve.

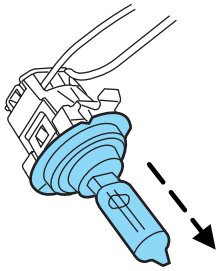

Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

9. Pour insérer facilement l'ampoule dans le bloc optique, tenez la douille tournée de 15 degrés par rapport à la verticale dans le sens des aiguilles d'une montre, en gardant les deux fils d'alimentation orientés exactement vers le haut, de manière à servir de repère vertical.

10. À partir de la position à 15 degrés, faites pivoter la douille d'ampoule jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

11. Repliez les deux fils d'alimentation dans le boîtier de phare de façon à ne pas les pincer lorsque vous replacerez le capuchon de protection en caoutchouc.

12. Remettez en place le capuchon de protection en caoutchouc sur la bague circulaire du boîtier, en exerçant une pression dessus vers l'avant.

13. Appuyez de nouveau tout autour de la bague circulaire du boîtier pour assurer l'étanchéité parfaite du capuchon.

14. Réenclenchez la sangle de retenue du goulot de remplissage du réservoir de lave-glace en inversant l'étape 3 (côté passager seulement).

15. Réinstallez le tube d'air de l'ensemble filtre à air (côté conducteur uniquement).

16. Remontez la protection verticale sur la traverse (côté conducteur uniquement).

17. Allumez les phares et assurez-vous qu'ils fonctionnent correctement. Si le phare était correctement réglé avant le remplacement de l'ampoule, il ne devrait pas être nécessaire de le régler à nouveau.

Remplacement de l’ampoule d’un feu de croisement

1. Assurez-vous que le commutateur d’éclairage est à la position d’arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Séparez la protection verticale de la traverse en dégageant l’agrafe en S et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d’une montre (côté conducteur uniquement).

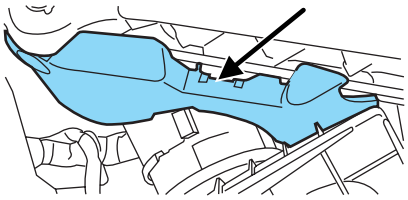

3. Retirez le tube d’air du boîtier de filtre à air (côté conducteur uniquement).

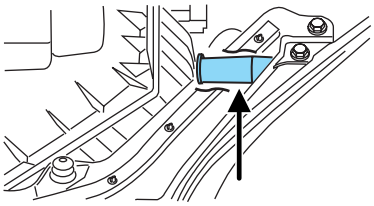

4. De l’extérieur du passage de roue, retirez la vis du panneau d’accès au pare-boue ovale. Tirez le panneau vers le haut et vers l’arrière pour libérer une détente cachée dans sa partie inférieure (côté passager seulement).

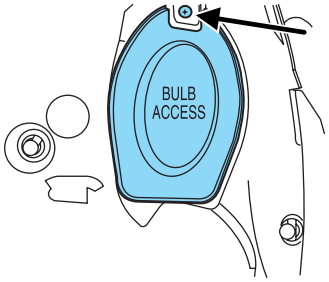

5. Depuis l’extérieur du passage de roue, passez le bras par l’ouverture de l’écran pare-boue pour accéder à la douille de l’ampoule (côté passager seulement).

6. Retirez le capuchon de protection en caoutchouc du boîtier de phare en tirant dessus vers l’arrière.

7. Retirez la douille de l’ampoule en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d’une montre, puis en la tirant en ligne droite hors du bloc optique.

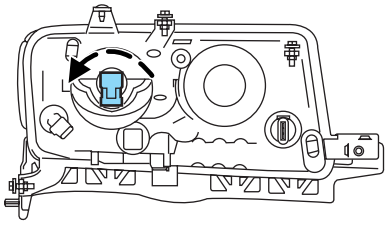

8. Lâchez la douille de l'ampoule et laissez-la pendre près du boîtier du phare (côté passager seulement).

9. Passez au-dessus de la traverse avant, dans le compartiment moteur, et en vous aidant d'un outil si nécessaire, déplacez la douille vers le haut à un emplacement dégagé pour remplacer l'ampoule (côté passager seulement).

10. Débranchez le connecteur électrique de l'ancienne douille d'ampoule et jetez cette douille.

11. Branchez la nouvelle douille d'ampoule au connecteur électrique.

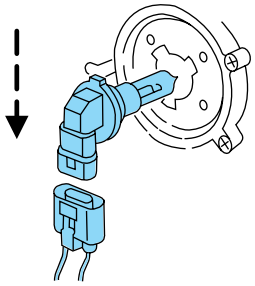

Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l'ampoule uniquement par sa base de plastique et n'en touchez pas le verre. L'huile qui se trouve naturellement sur vos mains provoquerait le bris de l'ampoule au moment d'allumer les phares.

12. Une fois la nouvelle ampoule posée, lâchez la douille de l'ampoule et laissez-la délicatement pendre près du boîtier du phare (côté passager seulement).

13. Depuis l'extérieur du passage de roue, passez le bras par l'ouverture de l'écran pare-boue pour remonter la douille avec sa nouvelle ampoule (côté passager seulement).

14. Insérez la nouvelle douille d'ampoule dans le bloc optique en prenant garde d'aligner les pattes de repère, puis faites tourner la douille dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à enclenchement.

15. Remettez en place le capuchon de protection en caoutchouc sur la bague circulaire du boîtier, en exerçant une pression dessus vers l'avant.

16. Appuyez de nouveau tout autour de la bague circulaire du boîtier pour assurer l'étanchéité parfaite du capuchon.

17. Réinstallez le tube d'air de l'ensemble filtre à air (côté conducteur uniquement).

18. Remontez la protection verticale sur la traverse (côté conducteur uniquement).

19. Allumez les phares et assurez-vous qu'ils fonctionnent correctement. Si le phare était correctement réglé avant le remplacement de l'ampoule, il ne devrait pas être nécessaire de le régler à nouveau.

Remplacement des ampoules de phares avec lampes à décharge (selon l'équipement)

Les ampoules des feux de croisement des phares sur votre véhicule utilisent une alimentation de type « décharge à haute intensité ». Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

Remplacement de l'ampoule de feu de position auxiliaire

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Séparez la protection verticale de la traverse en dégageant l'agrafe en S et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur uniquement).

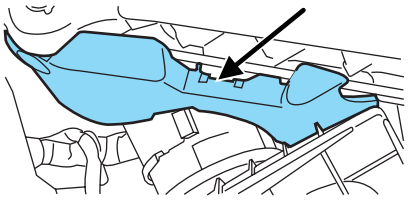

3. Retirez le tube d'air du boîtier de filtre à air (côté conducteur uniquement).

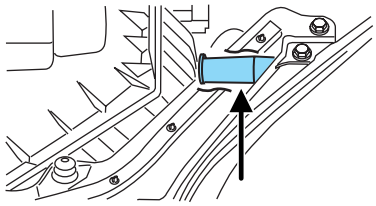

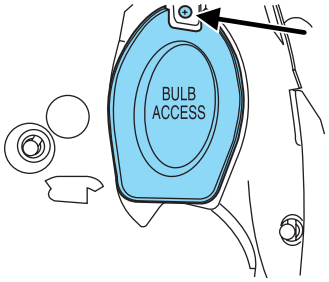

4. De l'extérieur du passage de roue, retirez la vis du panneau d'accès au pare-boue ovale. Tirez le panneau vers le haut et vers l'arrière pour libérer une détente cachée dans sa partie inférieure.

5. Depuis l'extérieur du passage de roue, passez le bras par l'ouverture de l'écran pare-boue pour accéder à la douille de l'ampoule.

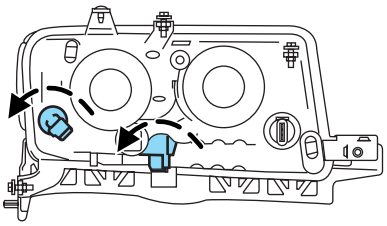

6. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis en la tirant hors du bloc optique.

7. Lâchez la douille de l'ampoule et laissez-la pendre près du boîtier du phare.

8. Passez au-dessus la traverse avant, dans le compartiment moteur et, en vous aidant d'un outil si nécessaire, déplacez la douille vers le haut à un emplacement dégagé pour remplacer l'ampoule.

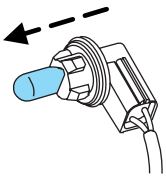

9. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner et introduisez l'ampoule neuve.

10. Une fois la nouvelle ampoule posée, lâchez la douille de l'ampoule et laissez-la délicatement pendre près du boîtier du phare.

11. Depuis l'extérieur du passage de roue, passez le bras par l'ouverture de l'écran pare-boue pour remonter la douille avec sa nouvelle ampoule.

12. Insérez la nouvelle douille d'ampoule dans le bloc optique en prenant garde d'aligner les pattes de repère, puis faites tourner la douille dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à enclenchement.

13. Remettez en place l'écran pare-boue et sa vis.

14. Rebranchez le tube d'arrivée d'air dans le filtre à air (côté conducteur seulement).

Remplacement des ampoules de feu de stationnement et de clignotant

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le capot.

2. Passez la main au-dessus de la traverse avant.

3. Dégagez la partie supérieure du goulot de remplissage flexible du réservoir de liquide lave-glace de la fixation à enclenchement et placez-la de façon à pouvoir accéder à l'ampoule de phare (côté passager seulement).

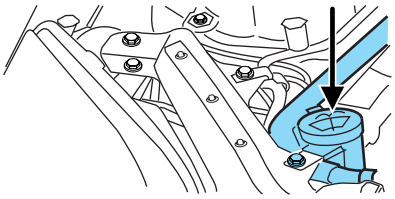

4. Séparez la protection verticale de la traverse en dégageant l'agrafe en S et faites-la pivoter dans le sens des aiguilles d'une montre (côté conducteur uniquement).

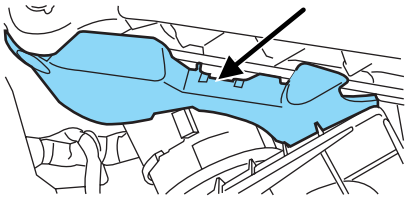

5. Retirez le tube d'air du boîtier de filtre à air (côté conducteur uniquement).

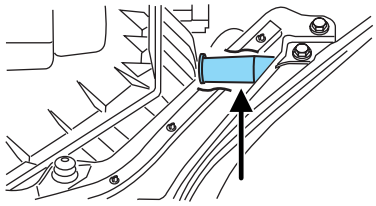

6. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis en la tirant en ligne droite hors du bloc optique.

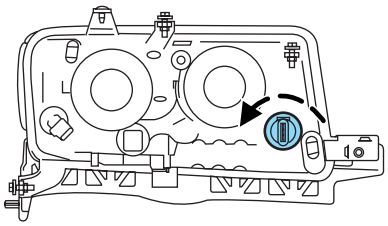

7. Jetez l'ampoule usagée et posez la nouvelle ampoule dans sa douille.

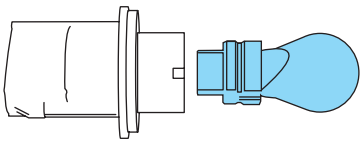

8. Insérez la nouvelle douille d'ampoule dans le bloc optique en prenant garde d'aligner les pattes de repère, puis faites tourner la douille dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à enclenchement.

9. Si nécessaire, remettez le goulot de remplissage flexible du réservoir de liquide lave-glace à sa place initiale et raccordez la sangle à enclenchement (côté passager seulement).

10. Si nécessaire, rebranchez le tube d'arrivée d'air dans le filtre à air (côté conducteur uniquement).

Remplacement des ampoules de feu de freinage/feu arrière/clignotant et de feu de position latéral arrière

Votre véhicule est équipé d'un bloc optique arrière muni d'un module de feu de freinage/feu arrière/clignotant et de feu de position latéral contenant plusieurs diodes électroluminescentes (DEL) intégrées. Si une des diodes électroluminescentes grille, le module doit être remplacé au complet. Adressez-vous à votre concessionnaire pour le remplacement du module à diodes électroluminescentes.

Remplacement de l'ampoule de clignotant arrière

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le coffre.

2. Soulevez le tapis du coffre à bagages pour découvrir la moulure rigide de seuil de coffre ainsi que le panneau latéral de coffre (panneau de garnissage souple, gris foncé, de passage de roue) près du bloc optique.

3. Avec précaution, tirez et repoussez le panneau latéral de coffre (panneau de garnissage souple, gris foncé, de passage de roue) vers l'extérieur pour accéder au bloc optique. Lorsque vous tirez le panneau latéral de coffre hors de la moulure rigide de seuil de coffre, l'endroit le plus efficace pour saisir ce panneau se trouve sur le rebord inférieur, près de la tôle nue du plancher.

NOTA : Ne laissez pas le panneau latéral de coffre plié et dissocié de la moulure rigide de seuil de coffre plus longtemps que nécessaire. Dans un tel cas, le panneau pourrait se déformer de façon permanente.

4. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis en la tirant hors du bloc optique.

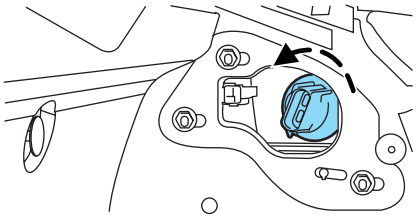

5. Retirez l'ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.

6. Posez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

7. Avec précaution, ramenez le panneau latéral de coffre (panneau de garnissage souple, gris foncé, de passage de roue) à sa position d'origine, contre la moulure rigide de seuil de coffre.

8. Remettez en place le tapis de coffre.

Remplacement de l'ampoule de phare de recul/feu arrière auxiliaire

Les ampoules de phare de recul et de feu arrière auxiliaire se trouvent dans le couvercle du coffre. Pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules, la procédure est la même.

1. Vérifiez que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt et ouvrez le coffre pour accéder au bloc optique.

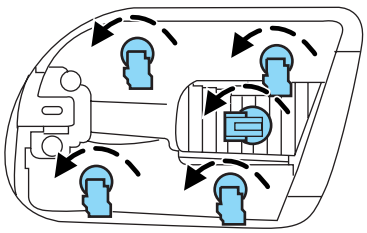

2. Retirez 3 à 4 goupilles de retenue et mettez de côté le panneau de garniture du couvercle afin de découvrir le bloc optique.

3. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis en la tirant hors du bloc optique.

4. Retirez l'ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.

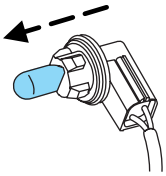

5. Posez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

6. Replacez délicatement le panneau de garniture et fixez-le au moyen des dispositifs de retenue.

Remplacement des ampoules du troisième feu de freinage

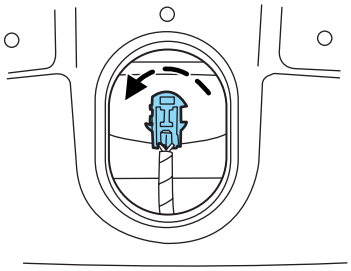

1. Assurez-vous que le contacteur d'allumage est à la position OFF/LOCK (arrêt-antivol).
2. Ouvrez le coffre et passez la main sous la plage arrière pour atteindre le bloc optique.
3. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis en la tirant hors du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule hors de la douille et insérez l'ampoule neuve.
5. Posez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

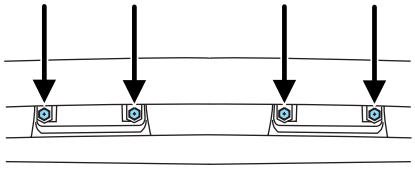

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Retirez les deux vis du bloc optique de la plaque d'immatriculation.
3. Retirez la douille de l'ampoule en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
4. Tirez l'ampoule délicatement hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards

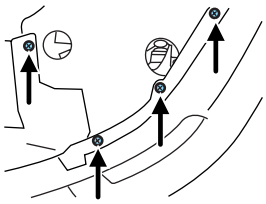

1. Assurez-vous que le commutateur des phares antibrouillards est à la position d'arrêt.
2. Sous le véhicule, retirez partiellement l'écran pare-boue de la roue en dévissant les quatre vis.

Une fois l'écran retiré pour donner librement accès à l'ampoule et au faisceau électrique du phare antibrouillard avant, vous devez pouvoir replacer le rabat du pare-boue.

3. Faites pivoter l'ensemble faisceau électrique et ampoule en sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'extraire du phare antibrouillard.

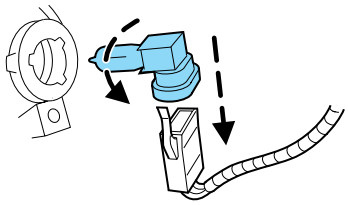

4. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.

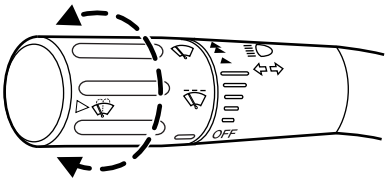

Essuie-glaces asservis à la vitesse du véhicule : Lorsque la commande des essuie-glaces est placée en mode balayage intermittent, la vitesse des essuie-glaces s'ajuste automatiquement à la vitesse du véhicule. Plus votre véhicule se déplace rapidement, plus la vitesse des essuie-glaces est élevée.

Lave-glace : Enfoncez l'extrémité du levier :

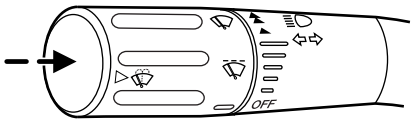

- brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace;
- rapidement en la maintenant : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace;
- plus longtemps en la maintenant : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.

NOTA : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.

Fonctions liées aux essuie-glaces et au lave-glace (véhicules équipés de l'option de commande automatique des phares)

Les feux extérieurs s'allument lorsque le contact est établi, que le commutateur d'éclairage se trouve en position de commande automatique des phares et que les essuie-glaces sont en fonction (durant un délai déterminé).

COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE-TÉLESCOPIQUE

Pour régler le volant :

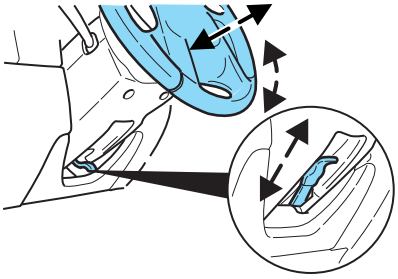

1. Pour déverrouiller la colonne de direction, poussez le levier vers le bas.
2. Le levier abaissé, déplacez le volant vers le haut ou vers le bas, jusqu'à la position désirée.
3. Tout en maintenant le volant en place, remontez le levier (à sa position initiale) pour verrouiller la colonne de direction à la hauteur choisie.

Ne réglez jamais le volant en conduisant.

MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR PARE-SOLEIL

L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.

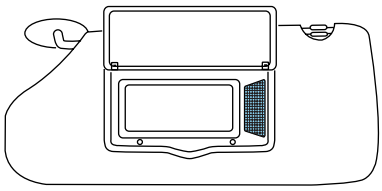

Tige coulissante

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

NOTA : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.

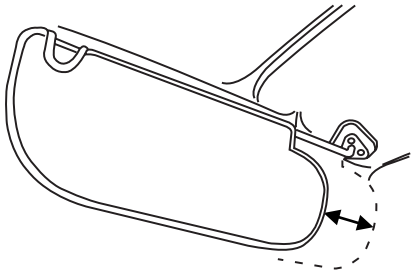

CONSOLE AU PAVILLON

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

Compartiment de rangement

Poussez le rebord arrière du volet du compartiment pour l'ouvrir.

Le compartiment de rangement peut être utilisé pour ranger des lunettes de soleil ou d'autres objets du même type.

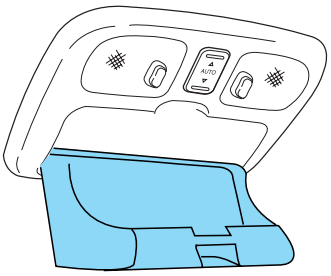

CONSOLE CENTRALE

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles. Celles-ci comprennent notamment :

1. Des porte-gobelets
2. Un accoudoir coulissant

NOTA : Glissez l'accoudoir complètement vers l'arrière pour ouvrir le compartiment de rangement.

3. Un compartiment de rangement avec prise de courant, plateau amovible et range-monnaie à l'intérieur

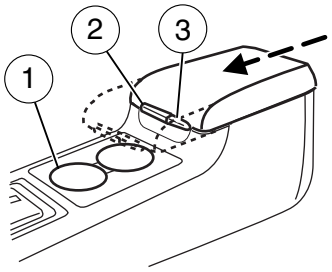

Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

MONTRE

Appuyez sur la touche de droite (+) pour faire avancer l'heure affichée.

Appuyez sur la touche de gauche (-) pour faire reculer l'heure affichée.

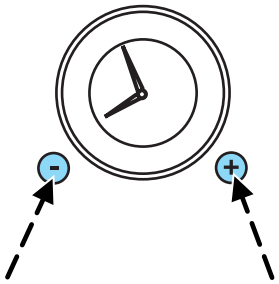

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

La prise de courant auxiliaire se trouve dans le compartiment de rangement de la console centrale.

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Afin d'empêcher que le fusible ne grille, ne sollicitez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12 V c.c. / 180 W.

Pour éviter de décharger la batterie, n'utilisez pas les prises de courant plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur ne tourne pas.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Allume-cigare (selon l'équipement)

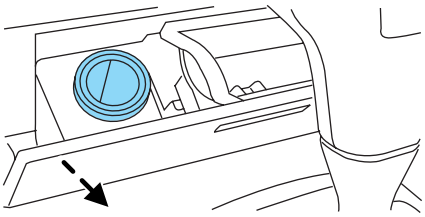

Ne branchez pas d'accessoires électriques optionnels dans l'allume-cigare. Poussez sur le volet pour accéder à l'allume-cigare.

Ne maintenez pas l'allume-cigare enfoncé pendant qu'il chauffe, car cela endommagera l'élément et la douille de l'allume-cigare. L'allume-cigare sera éjecté de la position de chauffage lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

L'utilisation inadéquate de l'allume-cigare peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE

Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commutateurs pour abaisser et relever les glaces.

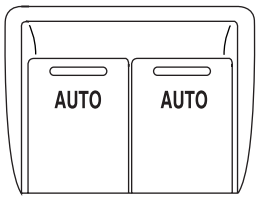

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez vers le haut (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour fermer.

Descente rapide (un enfoncement sur la partie inférieure, glaces avant seulement)

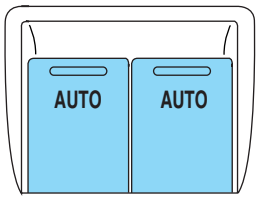

Cette fonction permet d'abaisser complètement la glace du conducteur et du passager sans maintenir le commutateur enfoncé. Appuyez à fond sur le commutateur jusqu'au second cran et relâchez-le rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Montée rapide (un enfoncement sur la partie supérieure, glaces avant seulement)

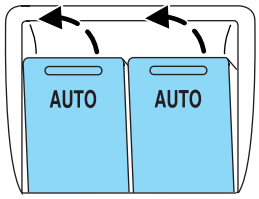

Cette fonction permet de relever complètement la glace du conducteur et du passager sans maintenir le commutateur enfoncé. Tirez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez rapidement. La glace se relève complètement. Appuyez brièvement sur le commutateur pour arrêter la course de la glace.

NOTA : Consultez le chapitre *Serrures et sécurité* pour connaître les particularités de fonctionnement des *glaces avant et du toit ouvrant transparent*.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction

Lorsque la glace détecte un obstacle en cours de fermeture, elle inverse automatiquement sa course et s'abaisse. C'est ce qu'on appelle « inversion en cas d'obstruction ». Si le contact est coupé (et que la temporisation des accessoires est hors fonction) en cours d'inversion, la glace s'abaisse jusqu'à sa position d'inversion en cas d'obstruction.

Annulation de la protection en cas d'obstruction

En cours d'inversion, si la commande de la glace est relâchée à sa position neutre, puis maintenue à sa position d'impulsion de fermeture dans un délai de deux secondes après que la glace a atteint sa position d'inversion, **la glace remonte, sans protection d'inversion en cas d'obstruction.** Si la commande est relâchée avant que la glace soit complètement fermée ou que le contact soit coupé (et que la temporisation des accessoires est hors fonction), la glace s'arrête. La neutralisation pour raison de sécurité peut être utilisée si le mouvement de la glace est restreint d'une façon ou d'une autre, par exemple, par de la glace sur la surface ou les joints.

Condamnation des lève-glaces électriques

Lorsque la condamnation des lève-glaces est activée, seuls le conducteur et le passager avant peuvent actionner les glaces à commande électrique.

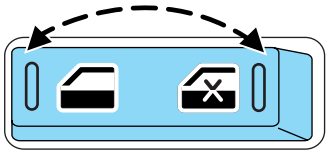

Pour verrouiller tous les lève-glaces (sauf ceux du conducteur et du passager avant), appuyez sur la partie droite de la commande. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la chaîne audio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) jusqu'à 10 minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position OFF/LOCK (arrêt-antivol) (1) ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

RÉTROVISEURS ANTIÉBLOUISSEMENT À RÉGLAGE AUTOMATIQUE

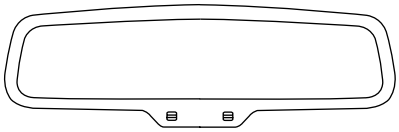

Votre véhicule est équipé d'un rétroviseur intérieur et d'un rétroviseur extérieur antiéblouissement (côté conducteur) à réglage automatique. Ce rétroviseur électronique jour-nuit passe de la position normale (haute réflectivité) à la position antireflet (assombrie) quand une lumière éblouissante est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, le rétroviseur intérieur et le rétroviseur extérieur du conducteur s'obscurcissent automatiquement pour minimiser l'éblouissement.

Le rétroviseur reprend sa position normale lorsque la boîte de vitesses passe en marche arrière, pour assurer une bonne visibilité vers l'arrière pendant le recul.

Évitez d'obstruer les capteurs à l'avant et à l'arrière du rétroviseur intérieur pour ne pas nuire au fonctionnement du rétroviseur.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs électriques

Pour régler vos rétroviseurs :

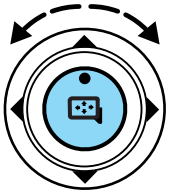

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.

2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.

3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.

Fonction de rappel des réglages mémorisés

Les positions des rétroviseurs à réglage électrique sont sauvegardées automatiquement et peuvent être rappelées à l'aide des fonctions de personnalisation du véhicule lorsqu'une position mémorisée est sélectionnée avec la télécommande, le clavier d'entrée sans clé ou le contacteur des réglages mémorisés situé sur la porte conducteur (si équipé de la fonction de mémoire). Consultez la section *Sièges à réglage mémorisé/colonne de direction/rétroviseurs* dans le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

Rétroviseurs dégivrants

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.

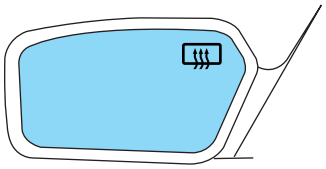

Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

PROGRAMMATEUR DE VITESSE

Lorsque le programmateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse égale ou supérieure à 48 km/h (30 mi/h) sans avoir à laisser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Le programmateur de vitesse ne fonctionne pas à une vitesse inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou si vous roulez sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

Réglage du programmateur de vitesse

Pour plus de commodité, les commandes de votre programmateur de vitesse sont situées sur le volant.

1. Appuyez sur la touche ON (en fonction), puis relâchez-la.
2. Accélérez à la vitesse désirée.

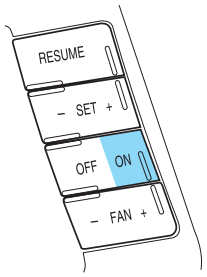

3. Appuyez sur la touche SET + (réglage), puis relâchez-la.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin s'allume au tableau de bord.

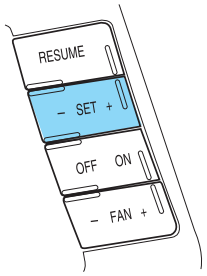

NOTA :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.
- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmateur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmateur de vitesse

Pour désactiver le programmateur de vitesse :

- Appuyez sur la pédale de frein.

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche RESUME (reprise), puis relâchez-la pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment. La touche RESUME ne fonctionne pas si la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).

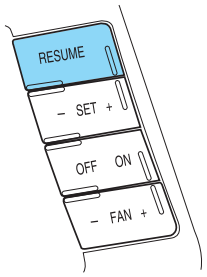

Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Il existe deux façons de programmer une vitesse supérieure :

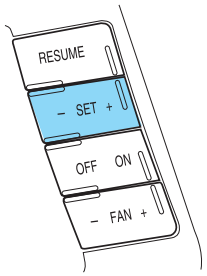

- Maintenez la touche SET + (réglage) enfoncée jusqu'à la vitesse désirée, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche SET + pour activer la fonction de « réglage instantané ». Appuyez brièvement sur cette touche pour augmenter la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Accélérez à la vitesse désirée au moyen de la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez et relâchez la touche SET + (réglage).

Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Il existe deux façons de réduire une vitesse programmée :

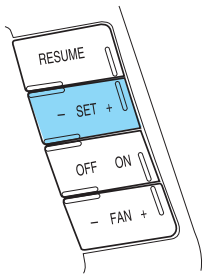

- Maintenez la touche SET – enfoncée jusqu'à la vitesse désirée, puis relâchez-la; ou appuyez sur la touche SET – pour activer la fonction de « réglage instantané ». Appuyez brièvement sur cette touche pour diminuer la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale de frein jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis appuyez sur la touche SET (réglage).

Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Il existe deux façons de mettre le programmateur de vitesse hors fonction :

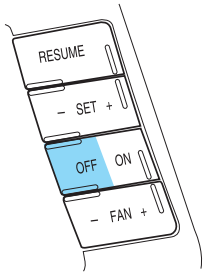

- Appuyez sur la pédale de frein. Ceci n'effacera pas la vitesse programmée précédemment.
- Appuyez sur la touche OFF (hors fonction) du programmateur de vitesse.

NOTA : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

COMMANDES DU VOLANT

Touches de commande de la radio

Appuyez sur la touche MEDIA pour choisir parmi les sources suivantes :

- AM, FM1, FM2 ou CD (disque compact)
- LINE IN (prise d'entrée auxiliaire)

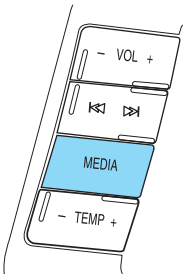

En mode radio :

- Appuyez sur ⏮ ⏭ pour accéder à la station de radio présélectionnée précédente ou suivante.

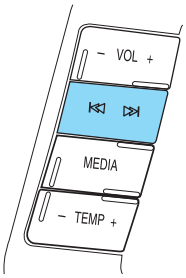

En mode lecteur de disques compacts :

- Appuyez sur ⏮ ⏭ pour passer à la piste suivante du disque.

Dans tous les modes :

- Appuyez sur la touche VOL + ou – pour régler le volume.

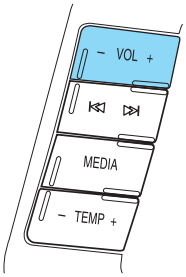

Bloc de commandes du système de chauffage-climatisation

Appuyez sur la partie + ou – de la touche TEMP (température) pour régler la température.

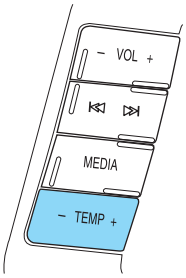

Appuyez sur la partie + ou – de la touche FAN (ventilateur) pour régler la vitesse du ventilateur.

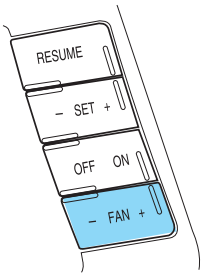

TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous pouvez ouvrir ou incliner vers le haut (à partir de la position fermée) le toit ouvrant transparent pour aérer l'habitacle.

Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Pour ouvrir le toit ouvrant transparent :

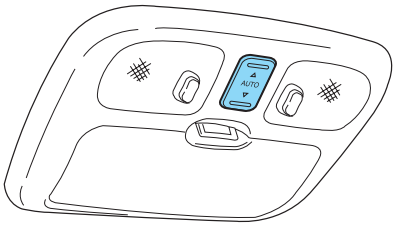

Le toit ouvrant transparent est équipé d'une commande rapide automatique à impulsion pour l'ouverture, la fermeture et l'aération. Pour ouvrir complètement le toit en une seule impulsion, appuyez sur la partie arrière de la commande du toit et relâchez-la. Pour interrompre l'ouverture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une deuxième fois.

Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Pour fermer le toit ouvrant transparent :

La commande de fermeture du toit ouvrant transparent est à impulsion automatique. Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande. Pour interrompre à tout moment la fermeture du toit, appuyez de nouveau sur la commande.

Fonction de rebond :

Lorsque le toit ouvrant transparent détecte un obstacle en cours de fermeture, il inverse automatiquement sa course et s'arrête à une position déterminée. C'est ce qu'on appelle « inversion en cas d'obstruction ». Si le contact est coupé (sans que la temporisation des accessoires soit en fonction) en cours d'inversion, le toit ouvrant transparent se déplace jusqu'en position d'inversion en cas d'obstruction.

Désactivation de la fonction de rebond :

Maintenez la partie avant de la commande enfoncée pour désactiver la fonction de rebond. Cette fonction de rebond peut être utile pour contrer la résistance exercée par la glace sur le toit ouvrant transparent ou sur les joints. En cours d'inversion, si la commande est relâchée en position neutre, puis maintenue en position de commande à impulsion dans un délai de deux secondes après que le toit ouvrant transparent ait atteint la position d'inversion, **le toit ouvrant transparent se déplace sans protection d'inversion en cas d'obstruction.** Si vous relâchez la commande avant que le toit ouvrant transparent soit complètement fermé ou si le contact est coupé (sans que la temporisation des

accessoires soit en fonction), le toit ouvrant transparent s'arrête. L'annulation de la protection en cas d'obstruction peut être utile si le mouvement du toit ouvrant transparent est limité, par exemple, si de la glace est logée sur le toit ouvrant transparent ou sur les joints.

Pour aérer :

- Pour incliner le toit ouvrant en position d'aération (lorsque le panneau de verre est fermé), appuyez brièvement sur la partie avant de la commande.
- Pour fermer le toit ouvrant lorsqu'il est ouvert en position d'aération, appuyez sur la partie arrière de la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le panneau de verre s'arrête.

Le toit ouvrant transparent est muni d'un pare-soleil coulissant que vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement lorsque le panneau de verre est fermé. Pour fermer le pare-soleil, faites-le glisser vers l'avant du véhicule.

Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la chaîne audio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) pendant 10 minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position OFF/LOCK (arrêt-antivol) (1) ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte.

SYSTÈME DE COMMANDE SANS FIL HOMELINK® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

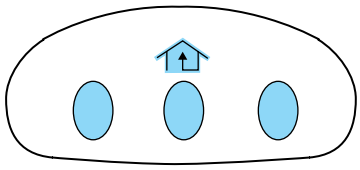

Le système de commande sans fil HomeLink®, situé sur le pare-soleil du conducteur, est un dispositif pratique qui combine trois télécommandes en une seule. Il peut être programmé pour acquérir les codes de fréquence radio utilisés pour actionner l'ouverture de portes de garage et de portails, les systèmes d'alarme, le verrouillage des portes et le système d'éclairage de la maison ou du bureau.

Lors de la programmation du système de commande HomeLink®, vous devrez faire fonctionner la porte du garage ou du portail. Pour éviter les risques de blessures ou de dommages, assurez-vous que rien ni personne ne se trouve dans la trajectoire de fermeture de la porte.

N'utilisez pas le système de commande HomeLink® si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982.) Une porte de garage qui n'est pas en mesure de détecter la présence d'un objet pour ensuite s'arrêter et faire marche arrière ne répond pas aux normes de sécurité fédérales américaines. Communiquez avec HomeLink® à l'adresse **www.homelink.com** ou au **1 800 355–3515.**

Gardez la télécommande originale pour l'utiliser dans d'autres véhicules ou pour d'autres programmations (par exemple, si vous achetez un autre véhicule équipé de la fonction HomeLink®). Pour des raisons de sécurité, il est également recommandé d'effacer la programmation des boutons du système de commande HomeLink® lorsque le véhicule est vendu. Consultez à ce sujet la section *Programmation* de ce chapitre.

Programmation

Ne programmez pas le système de commande HomeLink® lorsque le véhicule est stationné dans le garage.

NOTA : Sur certains véhicules, vous devez tourner le commutateur d'allumage en position ACC (accessoires) pour programmer ou utiliser le système HomeLink®. Il est aussi recommandé d'installer une nouvelle pile dans la télécommande du dispositif programmé sur le système HomeLink® pour procéder à un apprentissage plus rapide et précis des signaux.

1. Enfoncez les boutons gauche et droit et relâchez-les seulement lorsque le témoin commence à clignoter après 20 secondes. **Ne répétez pas** l'étape 1 pour programmer d'autres télécommandes sur les deux autres boutons du système HomeLink®. Ceci effacera les signaux de télécommande déjà programmés dans le système HomeLink®.

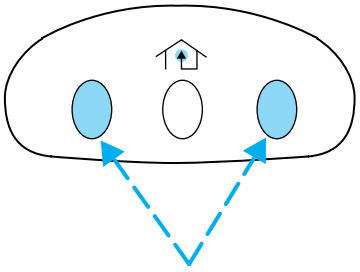

2. Placez l'extrémité de la télécommande portative à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du système HomeLink® à programmer (situé sur le pare-soleil) tout en observant le témoin.

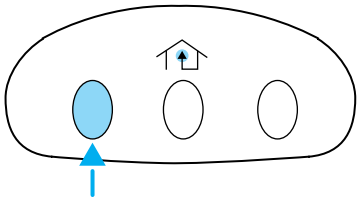

3. Enfoncez simultanément le bouton HomeLink® et le bouton de la télécommande. **Ne relâchez les boutons qu'après avoir effectué l'étape 4.**

Pour certains portails et ouvre-portes de garage, il faut remplacer l'étape 3 par la marche à suivre décrite sous la section « Ouvre-portail et programmation au Canada » (pour les résidents canadiens).

4. Le témoin commence à clignoter lentement, puis rapidement. Relâchez les deux boutons lorsque le témoin clignote rapidement. (Le clignotement rapide du témoin indique la réception des signaux de la télécommande.)

5. Maintenez enfoncé le bouton tout juste programmé de la télécommande universelle HomeLink® et surveillez le témoin. Si le témoin demeure allumé, la programmation est terminée et le dispositif devrait s'activer lorsque vous appuyez sur le bouton du système HomeLink®. **NOTA :** Pour programmer les deux autres boutons du système HomeLink®, commencez à l'étape 2 de la section « Programmation » – **ne répétez pas** l'étape 1.

NOTA : Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis demeure allumé en rouge, exécutez les étapes 6 à 8 pour programmer un dispositif à code tournant.

6. Sur le récepteur de votre ouvre-porte de garage (le moteur), repérez le bouton « learn » ou « smart » (situé en général près du fil de l'antenne sur le moteur).

7. Enfoncez brièvement le bouton « learn » ou « smart ». (Le nom et la couleur du bouton peuvent varier, selon le fabricant).

NOTA : Vous disposez de 30 secondes pour commencer l'étape 8.

8. Revenez au véhicule et enfoncez fermement le bouton HomeLink® pendant deux secondes. Relâchez le bouton. Répétez la séquence enfoncer–maintenir–relâcher de nouveau, et, suivant la marque de l'ouvre-porte de garage (ou du dispositif équipé d'une fonction de code tournant), répétez cette séquence une troisième fois pour finir la programmation.

La télécommande HomeLink® devrait maintenant commander votre dispositif avec fonction de code tournant. Pour programmer d'autres boutons du système HomeLink®, commencez à l'étape 2 de la section

« Programmation ». Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink® à l'adresse **www.homelink.com** ou au **1 800 355–3515.**

Ouvre-portail et programmation au Canada

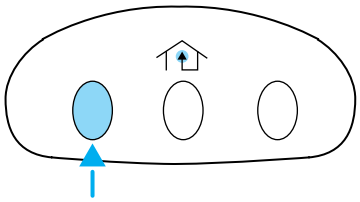

Pendant la programmation, votre télécommande portative peut cesser d'émettre automatiquement un signal, ce qui peut ne pas laisser suffisamment de temps à la télécommande universelle HomeLink® pour le recevoir.

Au terme des étapes 1 et 2 décrites à la section *Programmation*, remplacez l'étape 3 par la procédure suivante :

NOTA : Si vous programmez un ouvre-porte de garage ou un ouvre-portail, il est recommandé de débrancher le dispositif pendant la procédure de « mise en fonction ou hors fonction » pour éviter qu'il ne surchauffe.

- Enfoncez toujours le bouton du système HomeLink® (notez l'étape 3 de la section Programmation) tout en appuyant et relâchant **toutes les deux secondes** le bouton de votre télécommande portative, jusqu'à ce que le système HomeLink® accepte le signal de fréquence. Le témoin commence à clignoter lentement, puis rapidement une fois que le système HomeLink® a accepté le signal de fréquence radio.
- Passez à l'étape 4 de la section Programmation.

Utilisation du système de commande sans fil HomeLink®

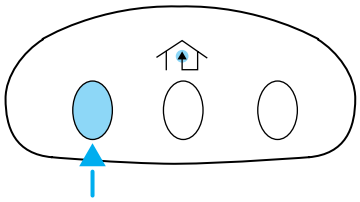

Pour commander un dispositif, appuyez brièvement sur le bouton HomeLink® approprié. L'activation du dispositif programmé (ouverture de la porte de garage, de l'ouvre-portail, système d'alarme, verrouillage des portes ou système d'éclairage de la maison ou du bureau, etc.) a lieu. Pour plus de commodité, la télécommande portative du dispositif peut aussi être utilisée. Si des problèmes de programmation subsistent, communiquez avec HomeLink® à l'adresse **www.homelink.com** ou au **1 800 355–3515.**

Pour effacer la programmation des boutons HomeLink®

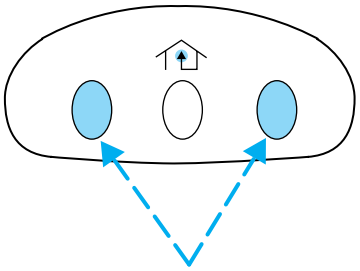

Pour effacer les codes des trois boutons programmés (un bouton individuel ne peut pas être effacé) :

- Enfoncez les boutons gauche et droit du système HomeLink® jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter, après 20 secondes. Relâchez les deux boutons. Ne maintenez pas les boutons enfoncés plus de 30 secondes.

Le système HomeLink® est maintenant en mode d'apprentissage et peut être programmé en commençant à l'étape 2 de la section *Programmation*.

Reprogrammation d'un seul bouton HomeLink®

Pour programmer un dispositif à un bouton HomeLink® déjà programmé, procédez comme suit :

1. Enfoncez le bouton désiré de la télécommande universelle HomeLink®. **NE relâchez PAS** le bouton.

2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton HomeLink®, procédez à l'étape 2 de la section Programmation.

Pour toute question ou commentaire, contactez HomeLink® sur leur site Web à l'adresse **www.homelink.com** ou par téléphone au **1 800 355–3515**.

AFFICHEUR MULTIMESSAGE

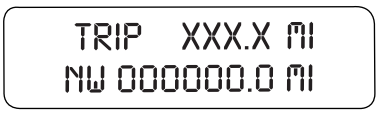

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact), l'afficheur multimessage situé sur le tableau de bord présente les informations importantes recueillies par la **surveillance constante des différents circuits du véhicule**. Vous pouvez choisir parmi les fonctions qui seront affichées après une brève tonalité. L'afficheur signale également les anomalies possibles par des messages d'avertissement suivis du retentissement prolongé d'un carillon.

Choix de fonctions

Touche RESET (réinitialisation)

Appuyez sur cette touche pour choisir et remettre à zéro les fonctions des menus d'information (INFO) et de configuration (SETUP).

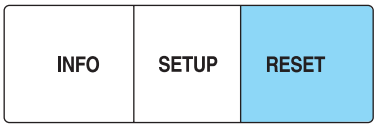

Touche INFO (menu d'informations)

Cette touche permet d'afficher les paramètres suivants :

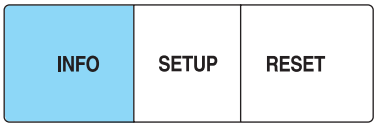

- Compteur kilométrique
- TRIP A ou TRIP B (compteur journalier A ou B);
- DISTANCE TO EMPTY (autonomie de carburant)
- AVERAGE FUEL ECONOMY (consommation moyenne de carburant)
- AVERAGE SPEED (vitesse moyenne)
- Compas
- TRIP ELAPSED DRIVE TIME 1 ou 2 (temps écoulé depuis le départ 1 ou 2).

Compteur kilométrique et compteur journalier

Consultez la section *Indicateurs* du chapitre *Tableau de bord*.

Autonomie de carburant (DTE)

La sélection de cette fonction dans le menu INFO vous indique le nombre approximatif de kilomètres (milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite. Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

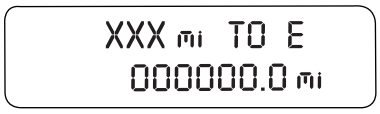

La fonction DTE (autonomie de carburant) indiquera « LOW FUEL LEVEL » (bas niveau de carburant) lorsque la quantité de carburant ne permet de parcourir qu'environ 80 km (50 mi). Si vous réinitialisez cet avertissement, le message réapparaît dans les 10 minutes.

L'autonomie de carburant est calculée à l'aide de la consommation moyenne de carburant, basée sur les 800 derniers kilomètres (500 derniers milles) parcourus. Cette valeur n'est pas la même que la consommation moyenne de carburant affichée. La consommation de carburant moyenne courante est réinitialisée à la valeur par défaut établie à l'usine si la batterie est débranchée.

Consommation moyenne de carburant (AFE)

Sélectionnez cette fonction dans le menu INFO pour afficher la consommation moyenne de carburant en milles au gallon ou en litres aux 100 km.

Si vous calculez votre consommation moyenne en divisant le nombre de litres consommés aux 100 kilomètres de conduite (milles de conduite par gallon US consommé), le résultat obtenu peut être différent de la consommation moyenne affichée pour les raisons suivantes :

- Votre véhicule n'était pas sur une surface parfaitement plane lors du remplissage.
- Les seuils d'arrêt automatique des distributeurs d'essence diffèrent d'une station-service à l'autre.
- Les procédures varient d'un remplissage à l'autre.
- Les valeurs affichées sont arrondies au dixième de litre ou de gallon US.

1. Pour obtenir une consommation moyenne stabilisée, conduisez le véhicule sur au moins 8 km (5 mi) en mettant le programmateur de vitesse en fonction.

2. Notez la consommation moyenne sur autoroute pour pouvoir vous y référer plus tard.

Pour obtenir une lecture de consommation précise sur autoroute, il est important d'appuyer sur la touche RESET (réinitialisation) pendant deux secondes pour mettre la fonction à zéro après le réglage du programmateur de vitesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez la section *Renseignements sur le carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Vitesse moyenne

Sélectionnez cette fonction du menu INFO pour afficher « AVERAGE SPEED » (vitesse moyenne) et maintenez enfoncée la touche RESET

(réinitialisation) pendant deux secondes pour réinitialiser cette fonction. Votre vitesse moyenne restera affichée jusqu'à ce que vous mainteniez de nouveau enfoncée la touche RESET (réinitialisation) pendant deux secondes.

Affichage du compas

Sélectionnez cette fonction à partir du menu INFO. Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le compas et le compteur kilométrique soient affichés. (Ne choisissez pas Trip, DTE, ou AFE. Aucun affichage ne doit apparaître dans la partie supérieure de l'écran).

La direction indiquée par le compas peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio de forte puissance. La lecture du compas peut être également modifiée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques sur ou dans le véhicule, ou près de celui-ci.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent le cap relevé par le compas, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la section *Réglage de la déclinaison et étalonnage du compas*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la section *Réglage de la déclinaison et étalonnage du compas*.

Réglage de la déclinaison et étalonnage du compas

Procédez à ce réglage dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension.

Pour obtenir un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques (système de chauffage-climatisation, essuie-glace, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Tournez le commutateur d'allumage en position RUN (contact).

2. Faites démarrer le moteur.

3. Appuyez sur la touche INFO à plusieurs reprises, jusqu'à ce que le compas et le compteur kilométrique soient affichés. (Ne choisissez pas Trip, DTE, ou AFE. Aucun affichage ne doit apparaître dans la partie supérieure de l'écran).

NOTA : Si le compas affiche « CAL 000000.0 mi » au lieu des renseignements sur le cap, il devra être étalonné. Conduisez lentement le véhicule en cercles (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu'à ce que la mention « CAL » soit remplacée par l'affichage du cap. L'étalonnage peut nécessiter jusqu'à trois cercles complets.

4. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.

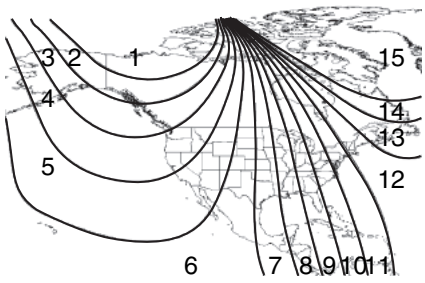

5. Appuyez sur la touche RESET jusqu'à ce que le réglage actuel de la zone apparaisse à l'écran de l'afficheur multimessage.

6. Relâchez la touche RESET, puis enfoncez-la légèrement de nouveau.

7. Appuyez sur la touche SETUP (configuration) à plusieurs reprises jusqu'à ce que le réglage de la zone correspondant à votre situation géographique apparaisse sur l'afficheur multimessage. Pour sortir du mode de réglage de la zone, appuyez sur la touche RESET, puis relâchez-la.

8. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour amorcer la fonction d'étalonnage du compas.

9. Conduisez lentement le véhicule en cercles (à une vitesse inférieure à 5 km/h [3 mi/h]) jusqu'à ce que la mention « CIRCLE SLOWLY TO CALIBRATE » (conduire lentement en cercles pour étalonner) soit remplacée par la mention

« CALIBRATION COMPLETED » (étalonnage terminé). L'étalonnage peut demander jusqu'à trois tours complets.

10. L'étalonnage du compas est terminé.

Temps écoulé depuis le départ

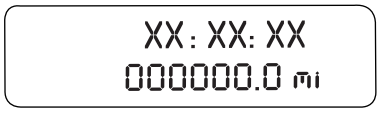

Choisissez cette fonction au menu INFO pour afficher un chronomètre.

Pour utiliser la fonction « TRIP ELAPSED DRIVE TIME » (temps écoulé depuis le départ), procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et relâchez-la pour mettre le chronomètre en marche.

2. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et relâchez-la pour arrêter temporairement le chronomètre.

3. Appuyez et maintenez la touche RESET enfoncée pendant deux secondes pour réinitialiser le chronomètre.

Touche SETUP (configuration)

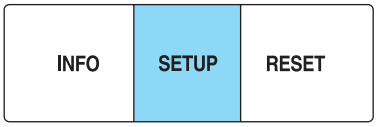

Appuyez sur cette touche pour afficher les réglages suivants :

- SYSTEM CHECK (vérification des circuits)
- UNITS (ENG/METRIC) (unités anglo-saxonnes ou métriques)
- LANGUAGE (langue)
- EASY ENTRY/EXIT SEAT (recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

SYSTEM CHECK (vérification des circuits)

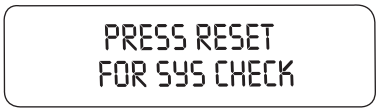

Lorsque vous choisissez cette fonction du menu SETUP (configuration), l'afficheur multimessage montre tour à tour à l'écran chaque circuit surveillé. Pour chacun de ces circuits, l'afficheur multimessage affiche soit le message de bon fonctionnement « OK », soit un message d'avertissement d'une durée de deux à quatre secondes.

Une pression sur la touche RESET (réinitialisation) provoque l'affichage de chacun des circuits surveillés.

Les messages sont affichés dans l'ordre suivant :

1. DOORS CLOSED (portes fermées)
2. ENGINE TEMPERATURE (température du moteur)
3. OIL PRESSURE (pression de l'huile moteur)
4. BRAKE FLUID LEVEL (niveau de liquide de frein)
5. EXTERIOR LAMPS (éclairage extérieur)
6. FUEL LEVEL (niveau de carburant)
7. DISTANCE TO EMPTY (autonomie de carburant)

UNITS (ENG/METRIC) (unités anglo-saxonnes ou métriques)

1. Choisissez cette fonction du menu SETUP (configuration) pour afficher les unités utilisées.

2. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour alterner entre les unités métriques et anglo-saxonnes.

LANGUAGE (langue)

1. Choisissez cette fonction du menu SETUP (configuration) pour voir la langue d'affichage courante.

2. Vous pouvez faire défiler à l'affichage les choix de langues disponibles en appuyant sur la touche RESET (réinitialisation).

3. Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) et maintenez-la enfoncée pour choisir une des langues.

EASY ENTRY/EXIT SEAT (recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie)

Cette fonction déplace automatiquement le siège conducteur vers l'arrière pour faciliter la sortie du véhicule.

1. À partir de la commande SETUP, affichez la position de réglage courant dans le but de mettre en fonction ou hors fonction le recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.

2. Appuyez sur la touche RESET pour activer ou désactiver le recul automatique du siège à l'entrée et à la sortie.

Messages d'avertissement

Les messages d'avertissement vous informent de la possibilité de problèmes ou d'anomalies dans le fonctionnement des circuits de votre véhicule.

Dans le cas où plusieurs messages d'avertissement s'appliqueraient en même temps, l'afficheur multimessage les affichera à tour de rôle durant plusieurs secondes chacun.

S'il n'existe aucun autre avertissement, l'afficheur multimessage indique la dernière fonction choisie. Cette caractéristique vous permet d'utiliser toutes les ressources de l'afficheur multimessage après avoir pris connaissance de l'avertissement et l'avoir effacé au moyen de la touche RESET (réinitialisation).

Les messages d'avertissement effacés sont classés en trois catégories :

- Certains restent affichés jusqu'à ce que l'une des situations change.
- Certains sont affichés de nouveau après 10 minutes.
- Certains ne sont réaffichés qu'une fois que le contact a été coupé puis rétabli.

Il s'agit d'un rappel que les conditions qui ont provoqué la mise en garde existent toujours.

Avertissements	État
DRIVER DOOR AJAR (porte du conducteur mal fermée)	L'avertissement PLEASE CLOSE DOOR (veuillez fermer la porte) s'affiche et ne peut être effacé.
PASSENGER DOOR AJAR (porte passager ouverte)	
REAR LEFT DOOR AJAR (porte arrière gauche mal fermée)	
REAR RIGHT DOOR AJAR (porte arrière droite mal fermée)	
PARK BRAKE ENGAGED (frein de stationnement serré)	RELEASE PARK BRAKE (desserrer le frein de stationnement) s'affiche.
LOW FUEL LEVEL (niveau d'essence bas)	Cet avertissement est réaffiché après dix minutes.
CHECK BRAKE SYSTEM (vérifier le circuit de freinage)	

Avertissements	État
LOW BRAKE FLUID (bas niveau de liquide de frein)	L'avertissement s'affiche de nouveau lorsque l'on tourne la clé de contact de la position OFF/LOCK (arrêt-antivol) à la position RUN (contact).
TRUNK AJAR (coffre à bagages mal fermé)	
COMPASS ERROR (erreur de compas)	
CHECK LEFT HEADLAMP (vérifier le phare gauche) (selon l'équipement)	
CHECK RIGHT HEADLAMP (vérifier le phare droit) (selon l'équipement)	
CHECK LF TURN LAMP (vérifier le clignotant avant gauche)	
CHECK RF TURN LAMP (vérifier le clignotant avant droit)	
CHECK LR TURN LAMP (vérifier le clignotant arrière gauche)	
CHECK RR TURN LAMP (vérifier le clignotant arrière droit)	
INTEGRATED KEY PROGRAMMING STATUS (état de programmation des clés intégrées)	Nombre maximal de clés intégrées dépassé

DRIVER DOOR AJAR (porte du conducteur mal fermée). Ce message s'affiche lorsque la porte conducteur est mal fermée.

PASSENGER DOOR AJAR (porte passager ouverte). Ce message s'affiche lorsque la porte passager est mal fermée.

REAR LEFT DOOR AJAR (porte arrière gauche mal fermée). Ce message s'affiche lorsque la porte arrière gauche est mal fermée.

REAR RIGHT DOOR AJAR (porte arrière droite mal fermée). Ce message s'affiche lorsque la porte arrière droite est mal fermée.

PARK BRAKE ENGAGED (frein de stationnement serré). Ce message s'affiche lorsque le frein de stationnement est serré. Si ce message d'avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

CHECK BRAKE SYSTEM (vérifier le circuit de freinage). Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

LOW BRAKE FLUID (bas niveau de liquide de frein). Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement. Consultez la section *Réservoir de liquide de frein* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

TRUNK AJAR (coffre à bagages mal fermé). Ce message apparaît lorsque le coffre n'est pas complètement fermé.

COMPASS ERROR (erreur de compas). Ce message s'affiche en cas d'anomalie du compas. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

CHECK LEFT OR RIGHT HEADLAMPS (vérifier le phare gauche ou droit) (selon l'équipement). Ce message est affiché lorsque les phares sont allumés et qu'au moins une ampoule de feu de croisement est grillée. Cet avertissement ne s'affiche pas pour les ampoules à décharge à haute intensité (en option). Vérifiez les feux dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée. Consultez la section *Remplacement des ampoules de clignotants* du chapitre *Éclairage et phares*.

CHECK LF OR RF TURN LAMPS (vérifier les clignotants avant gauche et droit). Ce message est affiché lorsque les clignotants sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée. Consultez la section *Remplacement des ampoules de clignotants* du chapitre *Éclairage et phares*.

CHECK LR OR RR TURN LAMPS (vérifier les clignotants arrière gauche et droit). Ce message s'affiche lorsque les clignotants arrière sont activés et qu'au moins une ampoule est grillée. Vérifiez les clignotants dès que possible et faites remplacer l'ampoule grillée. Consultez la section *Remplacement des ampoules de clignotants* du chapitre *Éclairage et phares*.

INTEGRATED KEY PROGRAMMING STATUS (état de programmation des clés intégrées). Ce message s'affiche lorsque l'on essaie de programmer une cinquième clé intégrée pour le système d'entrée sans clé à télécommande. Pour obtenir davantage d'information sur les clés intégrées, consultez le chapitre *Serrures et sécurité* du présent manuel.

COMMANDE INTÉRIEURE DU COFFRE

Appuyez sur la commande intérieure d'ouverture du coffre située sur la planche de bord, à gauche du volant.

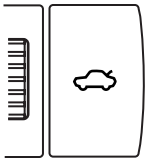

CLÉS

Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact et comme des télécommandes d'entrée sans clé.

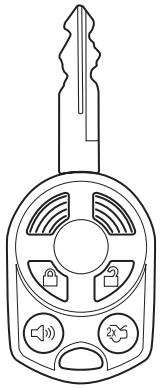

Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous perdez les clés à télécommande intégrée qui vous ont été remises par votre concessionnaire, vous pouvez en obtenir des copies de remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également vous procurer, au besoin, des clés standard SecuriLock® sans fonction de télécommande auprès de votre concessionnaire autorisé.

Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

Pour obtenir davantage d'information sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Le système antidémarrage SecuriLock®*, plus loin dans le présent chapitre.

NOTA : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette adhésive de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est conseillé de conserver cette étiquette en lieu sûr pour consultation future, par exemple à l'intérieur de la couverture avant du présent *Guide du propriétaire.*

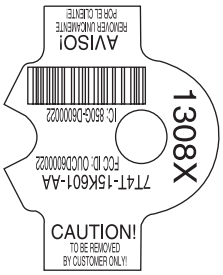

CONSEILS D'UTILISATION DES CLÉS À TÉLÉCOMMANDE INTÉGRÉE

Pour éviter d'actionner par inadvertance les fonctions d'entrée à distance du véhicule, il est conseillé de manier de façon appropriée les clés à télécommande intégrée lors du démarrage et de l'arrêt du véhicule.

Lorsque vous introduisez les clés à télécommande intégrée dans le commutateur d'allumage, placez votre pouce sur la zone d'appui du pouce de la clé à télécommande intégrée et votre index sur le logo se trouvant de l'autre côté de la clé.

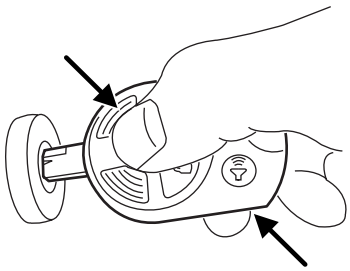

Pour disposer de plus de force pour tourner la clé à télécommande intégrée dans le commutateur d'allumage, vous pouvez déplacer légèrement votre pouce vers l'extérieur de la clé, à proximité de la touche .

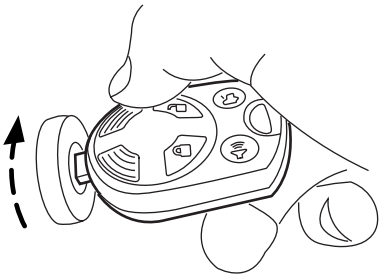

De la même façon, lorsque vous tournez la clé à télécommande intégrée vers la position LOCK (antivol) (1) du commutateur d'allumage, vous pouvez exercer une pression sur le bord inférieur de la clé, à proximité de la touche .

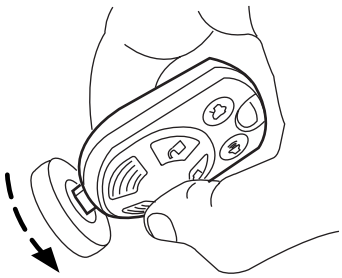

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES

- Appuyez sur la commande pour déverrouiller toutes les portes.
- Appuyez sur la commande pour verrouiller toutes les portes.

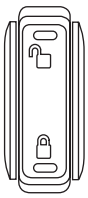

Serrures intelligentes

Cette fonction a pour objet de vous empêcher de vous retrouver à l'extérieur de votre véhicule alors que les portes sont verrouillées et que la clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez l'une des portes avant et que vous verrouillez le véhicule à l'aide de la commande de verrouillage électrique des portes située sur le panneau de garniture d'une des portes passager ou conducteur, toutes les portes se verrouillent puis se déverrouillent automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

Le véhicule peut être verrouillé, même lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, en appuyant sur la touche de verrouillage manuel de la porte, en verrouillant la porte du conducteur avec une clé ou à l'aide de la touche de verrouillage située sur la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée.

Si les deux portes avant sont fermées, le véhicule peut être verrouillé par n'importe laquelle de ces méthodes, que la clé soit dans le commutateur d'allumage ou non.

Neutralisation du verrouillage-déverrouillage électrique des portes

Par mesure de lutte contre le vol, vous pouvez désactiver les commandes de verrouillage électrique des portes et la commande intérieure d'ouverture du coffre 20 secondes après que vous ayez tourné la clé de contact en position LOCK (antivol) (1) et que vous avez verrouillé votre véhicule au moyen :

- de la partie système d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée;
- du clavier d'entrée sans clé;
- de la commande de verrouillage électrique de la porte du conducteur (**NOTA :** La porte du conducteur doit être ouverte, puis refermée).

Les commandes de verrouillage électrique se réactivent dès que l'un des événements suivants se produit :

- déverrouillage au moyen du clavier d'entrée sans clé;
- déverrouillage au moyen de la partie télécommande de la clé à télécommande intégrée;
- ouverture d'une porte depuis l'intérieur du véhicule;
- rotation de la clé dans le commutateur d'allumage en position RUN (contact) (3).

NOTA : Cette fonction est désactivée par défaut. Il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction en suivant les étapes ci-après :

Avant de démarrer, vérifiez que le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1) et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez trente secondes avant de recommencer.

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la en position RUN (contact) (3).

2. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1).

4. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Appuyez deux fois sur la commande électrique du déverrouillage des portes située sur le panneau de porte dans un délai de cinq secondes. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer la désactivation de la fonction. Il retentit brièvement une autre fois, puis plus longuement, pour confirmer l'activation de la fonction.

7. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer la fin de la programmation.

Répétez cette procédure pour activer ou désactiver cette fonction.

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact) (3);
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule;
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 m/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte a été ouverte, puis refermée alors que le commutateur d'allumage était à la position RUN (contact) (3) et que le véhicule se déplaçait à 15 km/h (9 m/h) ou moins; et
- la vitesse du véhicule remonte pour atteindre plus de 20 km/h (12 m/h).

Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est en position RUN (contact) (3), toutes les portes sont fermées et le véhicule se déplace à plus de 20 km/h (12 m/h);
- le véhicule s'immobilise et le commutateur d'allumage est tourné à la position LOCK (antivol) (1) ou ACC (accessoires) (2); et
- la porte du conducteur est ouverte durant les 10 minutes suivant cette rotation du commutateur d'allumage vers la position LOCK (antivol) (1) ou ACC (accessoires) (2).

NOTA : Les portes ne se déverrouillent pas si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Activation-désactivation du verrouillage automatique

Votre véhicule vous a été livré avec la fonction de verrouillage automatique activée. Il existe trois moyens d'activer ou de désactiver cette fonction :

- demander à son concessionnaire;
- exécuter un déverrouillage-verrouillage électrique;
- utiliser le clavier.

NOTA : La fonction de verrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de déverrouillage automatique.

Méthode de verrouillage et de déverrouillage de porte à commande électrique

Avant de démarrer, vérifiez que le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1) et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez trente secondes avant de recommencer.

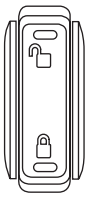

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la en position RUN (contact) (3).
2. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
3. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1).
4. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
5. Remettez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
6. Pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique, appuyez sur la commande de déverrouillage, puis sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique, ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1). L'avertisseur sonore retentira une seule fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode de verrouillage automatique à l'aide du clavier de l'entrée sans clé

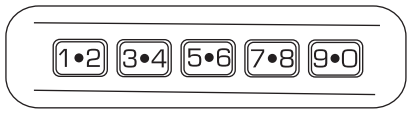

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1).
2. Fermez toutes les portes.
3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.

4. Appuyez sur la touche 3 • 4. Tout en maintenant la touche 3 • 4 enfoncée, appuyez sur la touche 7 • 8.

5. Relâchez la touche 7 • 8.

6. Relâchez la touche 3 • 4.

Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le verrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

Activation-désactivation du déverrouillage automatique

Votre véhicule vous a été livré avec la fonction de déverrouillage automatique activée. Il existe trois moyens d'activer ou de désactiver cette fonction :

- demander à son concessionnaire;
- exécuter un déverrouillage-verrouillage électrique;
- utiliser le clavier.

NOTA : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode de verrouillage et de déverrouillage de porte à commande électrique

Avant de démarrer, vérifiez que le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1) et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les opérations de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez trente secondes avant de recommencer.

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la en position RUN (contact) (3).

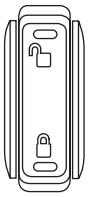

2. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1).

4. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.

7. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1). L'avertisseur sonore retentira une seule fois pour indiquer que la procédure est terminée.

Méthode de verrouillage automatique à l'aide du clavier de l'entrée sans clé

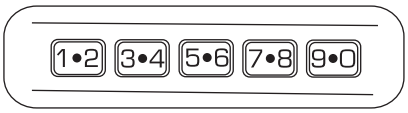

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1).

2. Fermez toutes les portes.

3. Entrez le code d'entrée à cinq chiffres établi en usine.

4. Appuyez sur la touche 3 • 4. Tout en maintenant la touche 3 • 4 enfoncée, appuyez sur la touche 7 • 8. Continuez à maintenir la touche 3 • 4 enfoncée et appuyez une deuxième fois sur la touche 7 • 8, puis relâchez-la.

5. Relâchez la touche 3 • 4.

Un **retentissement bref d'avertisseur sonore** vous avertit que le verrouillage automatique est désactivé, alors qu'un retentissement bref d'avertisseur sonore suivi par un retentissement plus long vous avertit qu'il est mis en fonction.

SÉCURITÉ ENFANTS

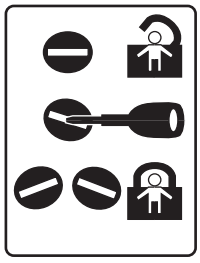

- Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur.
- Elles peuvent cependant être ouvertes de l'extérieur si elles ne sont pas verrouillées.

Les verrous sécurité enfants se trouvent sur le rebord arrière de chacune des portes arrière. Ils doivent être activés séparément. Le fait d'activer le verrou d'une porte n'activera pas automatiquement celui de l'autre.

- Insérez la clé et tournez-la en position de verrouillage (clé inclinée) pour engager les dispositifs de sécurité enfants.
- Insérez la clé et tournez-la à la position de déverrouillage (clé en position horizontale) pour désengager les dispositifs de sécurité enfants.

OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DE L'INTÉRIEUR

Votre véhicule est muni d'une poignée mécanique d'ouverture du coffre à bagages à partir de l'intérieur qui permet à toute personne qui se trouve enfermée par mégarde de sortir du coffre à bagages.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée de déverrouillage.

Pour ouvrir le coffre à partir de l'intérieur, tirez sur la poignée lumineuse en « T » située dans le coffre et poussez le couvercle vers le haut. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brillera pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Cette poignée en « T » se trouve sur le couvercle du coffre à bagages ou à l'intérieur du coffre à bagages, près des feux arrière.

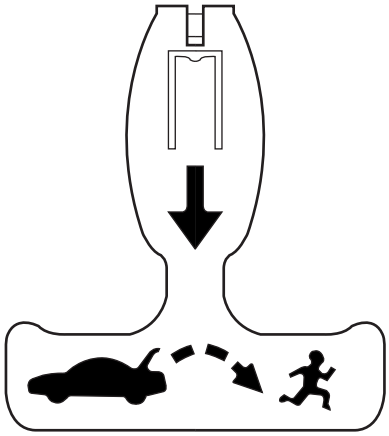

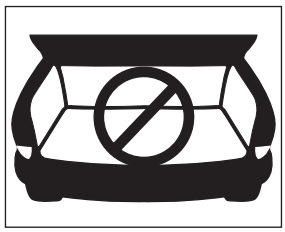

Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.

Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet de :

- déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- ouvrir le coffre à distance;
- déclencher l'alarme de détresse;
- armer et désarmer le système antivol périphérique;
- allumer l'éclairage à l'entrée.

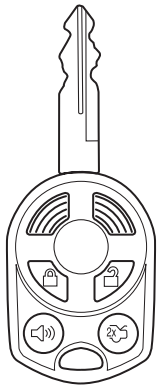

La télécommande de verrouillage et de déverrouillage fonctionne dans toutes les positions du contacteur d'allumage sauf lorsque la clé est maintenue en position START (démarrage) (4). L'alarme de détresse ne fonctionne que lorsque le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1).

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire pour faciliter la correction du problème.

Déverrouillage des portes, déverrouillage en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche pour déverrouiller la porte du conducteur. **NOTA :** L'éclairage intérieur s'allumera.

2. Appuyez de nouveau brièvement sur la touche dans les cinq secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes.

La télécommande d'entrée sans clé active la fonction d'éclairage à l'entrée. L'éclairage s'active pendant 25 secondes ou jusqu'à ce que le contact soit mis en position RUN (contact) (3).

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé à l'aide du rhéostat d'éclairage, ou
- si l'une des portes est ouverte.

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 30 minutes après que le commutateur d'allumage ait été tourné à la position LOCK (antivol) (1).

Le déverrouillage en deux étapes peut être désactivé et réactivé en appuyant simultanément sur les touches et de la clé à télécommande intégrée durant quatre secondes (la désactivation du déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule simultanément). Les clignotants s'allument deux fois pour confirmer que le déverrouillage en deux étapes a été activé ou désactivé.

Ouverture des glaces avant et du toit ouvrant transparent (selon l'équipement)

Maintenez la touche enfoncée pendant plus de deux secondes pour amorcer l'ouverture des glaces et du toit ouvrant transparent (selon l'équipement).

- La touche peut alors être relâchée afin que les glaces et le toit ouvrant transparent s'ouvrent complètement. **NOTA :** Si le toit ouvrant transparent se trouve en phase de ventilation, il se déplacera en position de pleine ventilation.
- Si tout autre touche de la télécommande est enfoncée en cours d'ouverture, les glaces et le toit ouvrant transparent s'immobiliseront.

NOTA : La clé de contact doit être en position LOCK (antivol) (1) et la fonction de temporisation des accessoires désactivée pour que cette fonction soit disponible.

Verrouillage des portes

1. Appuyez sur la touche et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'activeront.

2. Appuyez de nouveau sur la touche pendant moins de trois secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. **NOTA :** Les portes se verrouillent alors de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument une fois si toutes les portes et le hayon sont bien fermés.

NOTA : Si l'une des portes, le hayon ou le capot (sur les véhicules dotés d'une alarme antivol à détection périmétrique) n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les feux ne clignotent pas.

Déclenchement de l'alarme de détresse personnelle

Maintenez la touche enfoncée pendant une seconde et demie pour activer l'alarme. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent pendant une durée maximale de trois minutes. L'alarme s'arrête d'elle-même après environ trois minutes; elle peut aussi être désactivée en appuyant brièvement sur la touche ou en mettant le contact.

NOTA : L'alarme de détresse ne fonctionne que lorsque la clé de contact est en position LOCK (antivol) (1).

Ouverture du coffre à bagages

Appuyez deux fois sur la touche en moins de trois secondes pour ouvrir le coffre.

- Assurez-vous que le coffre est bien fermé avant de prendre la route. Sinon, il pourrait s'ouvrir et bloquer la vue arrière du conducteur. Des objets pourraient aussi s'en échapper.

Siège à réglage mémorisé (selon l'équipement)

La clé à télécommande intégrée vous permet de rappeler le réglage du siège et du rétroviseur à réglage mémorisé.

Appuyez sur la touche pour déplacer automatiquement le siège ou le rétroviseur à la position désirée. **NOTA :** Le siège ne se déplacera pas à sa position finale si la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage et que la fonction de recul automatique du siège est activée.

Activation de la fonction de rappel des réglages mémorisés

Pour activer cette fonction, procédez comme suit :

1. Placez le siège, les rétroviseurs et la pédale à la position voulue.

2. Appuyez sur la touche SET (réglage) située sur le panneau de la porte du conducteur.

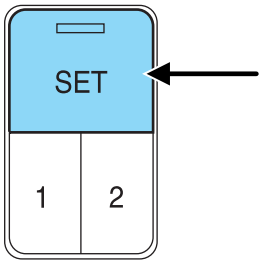

3. Dans les cinq secondes, appuyez sur la touche 1 ou 2 du panneau de porte du conducteur pour associer ces réglages à la position du conducteur 1 ou du conducteur 2.

4. Appuyez de nouveau sur la touche SET (réglage).

5. Dans les cinq secondes, appuyez sur la touche correspondante de la clé à télécommande intégrée

Désactivation de la fonction de rappel des réglages mémorisés

Pour désactiver cette fonction, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche SET située sur le panneau de la porte du conducteur.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche de la clé à télécommande intégrée que vous désirez désactiver, puis appuyez de nouveau sur la touche SET (réglage) du panneau de porte côté conducteur.

3. Répétez cette opération pour une autre clé à télécommande intégrée si vous le voulez.

Remplacement de la pile

La clé à télécommande intégrée est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Insérez une petite pièce de monnaie dans la fente de la clé à télécommande intégrée, à proximité de l'anneau, et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

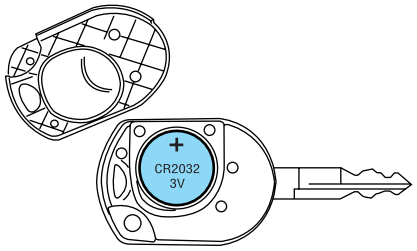

2. N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

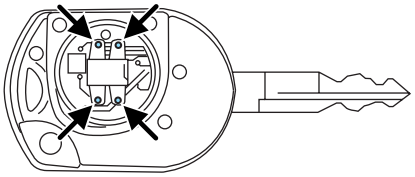

3. Retirez la pile. **NOTA :** Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

4. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

NOTA : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la clé à télécommande intégrée devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une, ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez la rubrique *Programmation des clés de rechange* de la section *Le système antidémarrage SecuriLock®*, dans le présent chapitre. **NOTA :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée ou le clavier d'entrée sans clé sont utilisés pour déverrouiller une porte.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est mis à la position RUN (contact) (3);
- si l'on appuie sur la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée;

- si le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé;
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage périmétrique à l'entrée

Avec le système de clé à télécommande intégrée, les éléments suivants s'allument lorsque l'on appuie sur la touche (déverrouillage) de la télécommande :

- phares antibrouillards;
- feux de position;
- feux arrière.

Les lampes s'éteignent automatiquement :

- si le commutateur d'allumage est tourné en position RUN (contact) (3);
- si l'on appuie sur la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée;
- si le véhicule est verrouillé au moyen du clavier d'entrée sans clé;
- après 25 secondes d'éclairage.

NOTA : Sur certains véhicules, l'éclairage périmétrique ne s'allume pas lorsque la lumière naturelle est suffisante.

Activation-désactivation de l'éclairage périmétrique à l'entrée

Vous pouvez demander à votre concessionnaire autorisé d'activer ou de désactiver cette fonction.

Vous pouvez aussi effectuer la séquence de verrouillage électrique des portes ci-après pour activer ou désactiver la fonction d'éclairage périmétrique. **NOTA :** Avant de démarrer, vérifiez que le commutateur d'allumage est en position LOCK (antivol) (1) et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les opérations de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez trente secondes avant de recommencer.

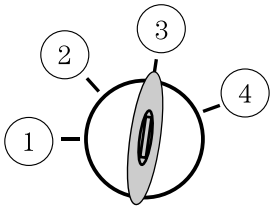

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la en position RUN (contact) (3).

2. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

3. Tournez le commutateur d'allumage de la position RUN (contact) (3) à la position LOCK (antivol) (1).

4. Appuyez trois fois sur la touche de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.

5. Remettez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3). L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.

6. Appuyez deux fois en cinq secondes sur la commande de déverrouillage électrique des portes. **NOTA :** L'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer la désactivation de l'éclairage périmétrique. L'avertisseur sonore retentit une fois brièvement et une fois plus longuement pour confirmer l'activation de l'éclairage périmétrique.

7. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (arrêt) (1) pour mettre fin à la procédure. **NOTA :** L'avertisseur sonore retentit une fois pour confirmer que l'opération est terminée.

Éclairage à la sortie

- Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que l'on retire la clé du commutateur d'allumage, les plafonniers intérieurs (ainsi que les lampes des rétroviseurs extérieurs dirigées vers le sol, selon l'équipement du véhicule) s'allument.

Les lampes s'éteignent lorsque toutes les portes sont fermées et

- après que 25 secondes se sont écoulées ou
- que la clé a été insérée dans le commutateur d'allumage.

Protection antidécharge de la batterie

La protection antidécharge de la batterie éteindra l'éclairage intérieur 30 minutes après que le contact a été mis en position LOCK (antivol) (1).

- Si les plafonniers ont été allumés à l'aide du rhéostat d'éclairage du tableau de bord, la protection antidécharge de la batterie l'éteint

30 minutes après que le commutateur d'allumage ait été tourné à la position LOCK (antivol) (1).

- Si les lampes d'accueil ont été allumées à la suite de l'ouverture d'une des portes du véhicule, la protection antidécharge de la batterie les éteint 10 minutes après que le commutateur d'allumage ait été tourné à la position LOCK (antivol) (1).
- La protection antidécharge de la batterie éteint les phares 10 minutes après que le commutateur d'allumage ait été tourné à la position LOCK (antivol) (1).

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À CLAVIER

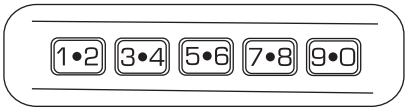

Vous pouvez utiliser le clavier de votre système d'entrée sans clé pour :

- verrouiller ou déverrouiller les portes sans utiliser de clé;
- ouvrir le coffre à bagages;
- rappeler les réglages mémorisés des sièges et des rétroviseurs (selon l'équipement).

Vous pouvez utiliser le clavier avec le code d'entrée à cinq chiffres programmé en usine. Ce code est inscrit sur la carte du propriétaire placée dans la boîte à gants; il vous a été fourni par votre concessionnaire. Vous pouvez également créer jusqu'à trois codes personnalisés, toujours à cinq chiffres.

Lorsque vous vous servez du clavier, appuyez au centre des touches pour établir un bon contact.

Programmation d'un code personnalisé d'entrée et association du clavier avec les sièges et les rétroviseurs à réglages mémorisés (selon l'équipement)

Pour programmer votre code d'entrée personnalisé :

1. Composez le code établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1 • 2 du clavier.

3. Composez votre code d'entrée personnalisé à cinq chiffres. Il ne doit pas s'écouler un délai de plus de cinq secondes entre les chiffres lorsque vous entrez votre code personnalisé.

4. Pour associer le code d'entrée à un réglage en mémoire, entrez un sixième chiffre pour indiquer quel conducteur doit être mis en mémoire pour rappel par le code d'entrée personnel :

- Lorsqu'on appuie sur 1 • 2, les réglages du Conducteur 1 sont rappelés.
- Lorsqu'on appuie sur 3 • 4, les réglages du Conducteur 2 sont rappelés.
- Lorsqu'on appuie sur d'autres touches du clavier, ou lorsqu'on ne sélectionne aucune touche comme sixième chiffre, aucun conducteur n'est mis en mémoire et aucun rappel de la mémoire ne s'effectue.
  NOTA : Le code établi en usine ne peut pas être associé à un réglage mis en mémoire.

5. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent pour confirmer la programmation de votre code personnalisé dans le module.

Conseils :

- Ne choisissez pas un code contenant cinq fois le même chiffre.
- Ne choisissez pas cinq chiffres qui se suivent.
- Le code établi à l'usine fonctionnera même si vous programmez un code d'entrée personnalisé.

Suppression du code personnalisé

1. Entrez le code de cinq chiffres établi à l'usine.

2. Dans les cinq secondes qui suivent, appuyez sur la touche 1 • 2 du clavier, puis relâchez-la.

3. Appuyez sur la touche 1 • 2 et maintenez-la enfoncée pendant deux secondes. Ceci doit être fait dans un délai de cinq secondes après l'étape 2.

Tous les codes personnalisés sont désormais supprimés et seul le code à cinq chiffres d'origine fonctionne.

Fonction antibalayage

Si un code incorrect a été saisi à sept reprises (35 pressions consécutives sur les boutons), le clavier passe en mode antibalayage. Ce mode désactive le clavier pendant une minute et le témoin du clavier se met à clignoter.

La fonction antibalayage est désactivée :

- après une période d'inactivité du clavier d'une minute;
- en appuyant sur la touche (déverrouillage) de la partie système d'entrée de votre clé à télécommande intégrée;
- si le commutateur d'allumage est tourné à la position RUN (contact) (3).

Déverrouillage et verrouillage des portes au moyen de l'entrée sans clé

Pour déverrouiller la porte du conducteur, composez le code à cinq chiffres établi à l'usine ou votre code d'entrée personnalisé. Il ne faut pas dépasser un délai de cinq secondes entre chaque chiffre pendant la saisie du code personnalisé. L'éclairage intérieur s'allume. **NOTA :** Si le déverrouillage en deux étapes est désactivé, toutes les portes se déverrouilleront. Pour en savoir plus sur le déverrouillage en deux étapes, consultez la section *Déverrouillage en deux étapes*, plus haut dans ce chapitre.

Pour déverrouiller toutes les portes, entrez le code défini en usine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche 3 • 4 dans les cinq secondes.

Pour ouvrir le coffre, entrez le code défini en usine ou votre code personnel, puis appuyez sur la touche 5 • 6 dans les cinq secondes.

Pour verrouiller toutes les portes, appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0 (la porte du conducteur fermée). Vous **n'avez pas** besoin de composer au préalable le code du clavier.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK®

Le système antidémarrage SecuriLock® est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à télécommande intégrée programmée pour votre véhicule**. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ».

Deux clés à puce à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également vous procurer, au besoin, des clés standard SecuriLock® sans fonction de télécommande auprès de votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire autorisé peut programmer vos nouvelles clés à télécommande intégrée ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation des clés à télécommande intégrée supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

NOTA : Le système antidémarrage SecuriLock® n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

NOTA : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat

de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce à télécommande intégrée lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce à télécommande intégrée, ils peuvent causer des problèmes temporaires s'ils en sont trop près lors du démarrage. Si cela se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloignés tous les objets accrochés au porte-clés de la clé à puce à télécommande intégrée.

Témoin de l'alarme antivol

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le contact est en position LOCK (antivol) (1), le témoin clignote à intervalles de deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock® fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est en position RUN (contact) (3), le témoin s'allume pendant trois secondes pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas de problème du système SecuriLock®, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position RUN (contact) (3). Si tel est le cas, le véhicule ne démarrera pas et devrait être réparé par un concessionnaire autorisé.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage est amorcé dès que le commutateur d'allumage est mis à la position LOCK (antivol) (1).

Le témoin de l'alarme antivol clignote à intervalle de deux secondes indiquant que le système antivol du véhicule est amorcé.

Neutralisation automatique

L'alarme du véhicule est neutralisée dès que l'on tourne le commutateur d'allumage en position RUN (contact) (3).

Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint. Si le témoin demeure longtemps allumé ou clignote rapidement, confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Remplacement des clés à télécommande intégrée et des clés à puce

NOTA : Votre véhicule vous est livré avec deux clés à télécommande intégrée. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce standard SecuriLock®, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce standard SecuriLock®. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. NOTA : Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

Conseils :

- N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés standard SecuriLock®.
- Vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées.
- Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage.

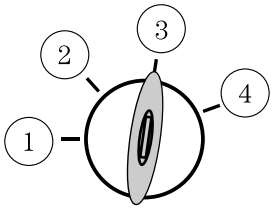

2. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Gardez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

3. Tournez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1) et retirez la première **clé à puce** du commutateur d'allumage.

4. En moins de 10 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1), insérez la seconde **clé programmée** dans le commutateur d'allumage.

5. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Gardez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.

6. Placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol) (1) et retirez-en la seconde **clé à puce** déjà programmée.

7. En moins de 20 secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol) (1) et après avoir retiré la **clé programmée**, insérez la nouvelle clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier) dans le commutateur d'allumage.

8. Tournez le commutateur d'allumage de la position LOCK (antivol) (1) à la position RUN (contact) (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position RUN (contact) (3) pendant au moins six secondes.

9. Retirez la **clé à puce** nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation s'est bien déroulée, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée). Le témoin antivol s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la programmation a échoué, la clé ne permettra pas de démarrer le moteur ou d'actionner les fonctions d'entrée sans clé à télécommande. Le

témoin d'antivol peut clignoter une fois. Attendez 20 secondes avant de recommencer les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1.

ALARME ANTIVOL À DÉTECTION PÉRIMÉTRIQUE

Le système d'alarme antivol à détection périmétrique protège votre véhicule contre les effractions.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez **TOUTES vos clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire autorisé pour faire corriger le problème.

Activation de l'alarme antivol

Lorsque le système est mis en veille, l'alarme se déclenche en cas de tentative d'effraction. Le cas échéant, les clignotants se mettent en marche et l'avertisseur sonore retentit.

Le système peut être mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol) (1) ou lorsque la clé en est retirée. La mise en veille s'effectue d'une des façons suivantes :

- Appuyez sur la touche de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.

  Lorsque vous appuyez à deux reprises dans un délai de trois secondes sur la touche de verrouillage de la partie télécommande de votre clé à télécommande intégrée, l'avertisseur sonore retentit alors brièvement une fois pour vous confirmer que toutes les portes, le capot et le coffre sont fermés. Si l'une des portes, le capot ou le coffre n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois pour vous en avertir.

- Appuyez sur la commande de verrouillage électrique de la porte du conducteur ou du passager alors que la porte correspondante est ouverte, puis fermez la porte.

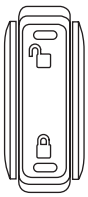

- Appuyez simultanément sur les touches 7 • 8 et 9 • 0 du clavier d'entrée sans clé pour verrouiller les portes (la porte du conducteur doit être fermée).

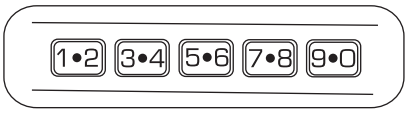

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot et le coffre sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot et le coffre sont fermés, les clignotants s'allument une fois pour confirmer le verrouillage du véhicule et marquer le début du délai de 20 secondes.

Neutralisation de l'alarme antivol

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- Déverrouillez les portes au moyen de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée.
- Déverrouillez les portes à l'aide du clavier d'entrée sans clé.
- Déverrouillez la porte du conducteur à l'aide de la clé. Tournez la clé à fond (vers l'arrière du véhicule) pour vous assurer que l'alarme est bien désactivée.
- Tournez le commutateur d'allumage en position RUN (contact) (3) à l'aide d'une clé SecuriLock® valide.
- Appuyez sur la touche d'alarme de détresse personnelle de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée. Cela permet uniquement de couper l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille.

Le fait d'appuyer sur la touche de déverrouillage de porte électrique dans un délai de 20 secondes rétablira le système d'alarme du véhicule à l'état de neutralisation.

Déclenchement de l'alarme antivol

Le système mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

- une porte, le capot ou le coffre est ouvert sans utiliser de clé ou la partie système d'entrée de la clé à télécommande intégrée;
- le commutateur d'allumage est tourné en position ON (marche) (3) au moyen d'une clé SecuriLock® non valide.

SIÈGES

NOTA :

L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Appuis-tête réglables

Les appuis-tête permettent de limiter les mouvements de la tête en cas de collision arrière. Réglez l'appui-tête de façon à ce qu'il soit placé directement derrière la tête ou aussi près que possible de cette position.

Les appuis-tête peuvent être relevés en les tirant directement vers le haut.

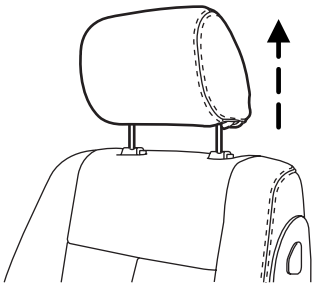

Appuyez sur le bouton pour abaisser l'appui-tête.

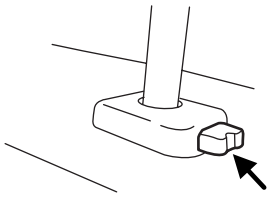

Réglage du siège avant à commande électrique

Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.

Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* pour obtenir de plus amples détails. Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie avant du coussin de siège.

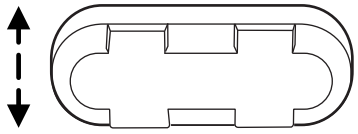

Déplacez la commande dans le sens des flèches pour augmenter ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.

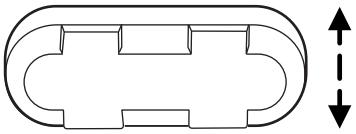

Appuyez sur la commande dans le sens des flèches pour déplacer le siège vers l'avant, l'arrière, le haut ou le bas.

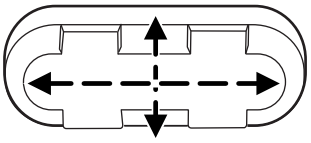

Dossier inclinable à commande électrique

Appuyez sur cette commande pour incliner le dossier du siège vers l'avant ou vers l'arrière.

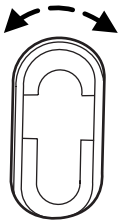

Utilisation du support lombaire à réglage électrique

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège.

Appuyez sur un côté de la commande pour augmenter la fermeté.

Appuyez sur l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté.

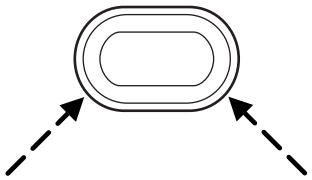

Siège et rétroviseurs à réglage mémorisé

Cette option permet de programmer le réglage automatique du siège du conducteur et des rétroviseurs extérieurs selon deux positions définies.

La commande du siège à réglage mémorisé est située sur la porte du conducteur.

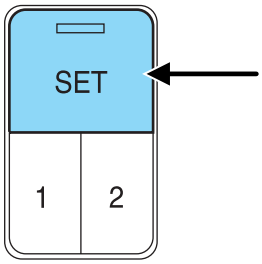

- Pour programmer la première position, placez le siège du conducteur et les rétroviseurs extérieurs à la position voulue au moyen de leurs commandes respectives. Appuyez sur la touche SET (réglage). Le témoin de la touche SET s'allume brièvement. Lorsque ce témoin s'allume, appuyez sur la touche 1.

- Mettez la deuxième position en mémoire en effectuant les mêmes opérations avec la touche 2.

Une position ne peut être rappelée que si le levier de vitesse est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique). La position du siège peut être mise en mémoire à n'importe quel moment.

Les positions mémorisées du siège sont également rappelées lorsque vous appuyez sur la touche de déverrouillage de la télécommande d'entrée sans clé lorsque celle-ci est programmée à cet effet, ou lorsque vous entrez un des codes client valides 1 ou 2 au clavier d'entrée sans clé.

Pour programmer le siège à réglage mémorisé à l'aide de la télécommande d'entrée sans clé, consultez la section *Système d'entrée sans clé* du chapitre *Serrures et sécurité*.

NOTA : Le siège ne se déplacera pas à sa position finale si la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage et que la fonction de recul automatique du siège est activée.

Fonctionnement des sièges chauffants et des sièges à régulation de température (selon l'équipement)

Les commandes des sièges à régulation de température sont situées sur le bloc de régulation électronique automatique de la température à deux zones. Consultez la section *Bloc de commande du système de chauffage et de climatisation* pour obtenir plus de détails à ce sujet.

Remplacement du filtre à air des sièges à régulation de température (selon l'équipement)

L'ensemble de sièges à régulation de température comprend des filtres à air qui doivent être changés à des intervalles réguliers. Pour de plus amples renseignements, consultez le *Guide d'entretien périodique*.

- Un filtre est situé sous chacun des sièges avant.

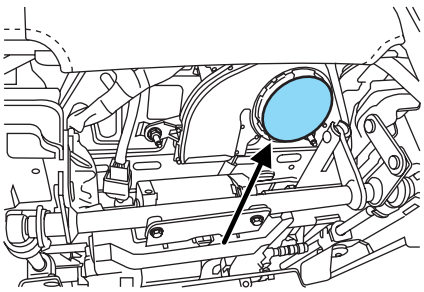

- Vous pouvez y accéder à partir du siège de la première rangée. Déplacez les sièges avant complètement vers l'arrière et vers le haut afin d'en faciliter l'accès.

Pour retirer un filtre à air :

- Retirez la clé du commutateur d'allumage.
- Poussez le bord rigide extérieur du filtre à air vers le haut et, une fois que les pattes de retenue sont libérées, faites tourner le filtre vers l'avant du véhicule.

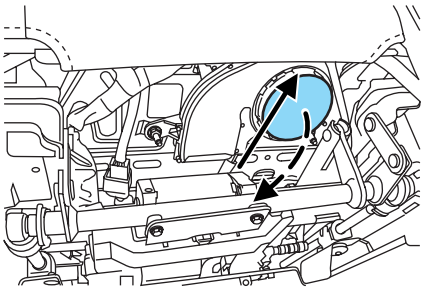

- Retirez le filtre.

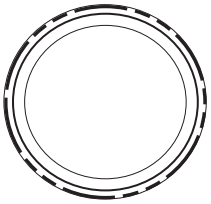

Pour installer un filtre :

- Premièrement, placez le filtre dans son boîtier en vous assurant que l'extrémité avant est au fond du boîtier. Ensuite, poussez sur le centre du bord extérieur rigide du filtre et faites-le pivoter dans le boîtier jusqu'à ce qu'il s'enclenche en position.

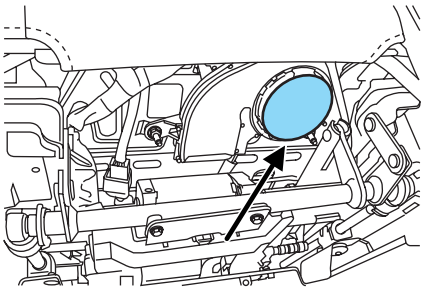

SIÈGES ARRIÈRE

Dossiers de banquette arrière divisée repliables

Il est possible de rabattre le dossier de la banquette arrière (d'un seul côté ou des deux) pour augmenter l'espace de chargement.

Pour rabattre le ou les dossiers de la banquette, tirez sur le levier de déverrouillage correspondant situé à l'intérieur du coffre.

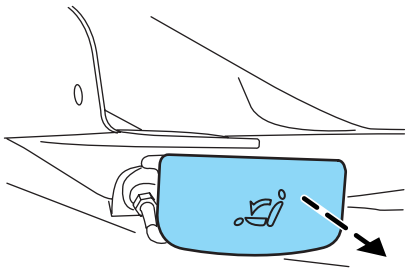

Rabattez le ou les dossiers.

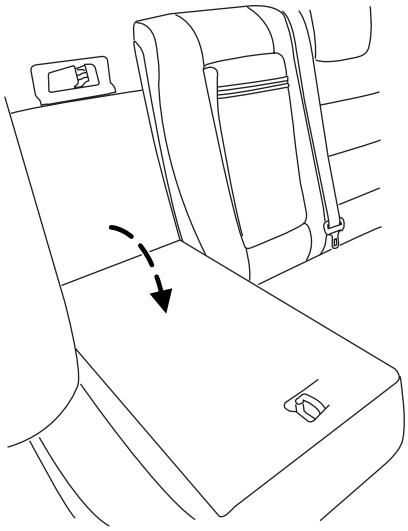

Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Veillez à ce que la ceinture de sécurité de la place centrale arrière ne soit pas coincée et reste accessible pour le passager.

Porte-gobelets montés sur le siège et compartiment de rangement dans l'accoudoir (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être doté de porte-gobelets dans l'accoudoir du siège arrière. Pour accéder aux porte-gobelets, abaissez l'accoudoir.

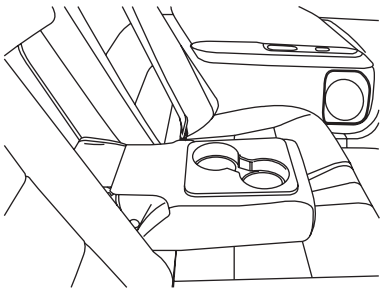

Ne placez que des gobelets en matière souple dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System™

Le Personal Safety System™ améliore la protection globale des passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité personnalisé (Personal Safety System™) de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant;
- ceintures de sécurité des places latérales avant munies de prétendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- capteur de position du siège du conducteur;
- capteur de poids du passager avant;
- témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager);
- capteur avant de gravité d'impact;

- module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération;
- témoin du système de retenue des occupants et carillon avertisseur;
- câblage électrique des sacs gonflables, détecteurs d'impact, prétendeurs de ceinture de sécurité, capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, capteur de position du siège du conducteur, capteur de poids du passager avant et témoins.

Fonctionnement du Personal Safety System™

Le Personal Safety System™ peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule en fonction de la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs de choc et de passagers fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des systèmes de retenue active les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le Personal Safety System™ a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière) à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante. Les prétendeurs sont conçus pour se déclencher en cas d'impact frontal ou quasi frontal, et d'impact latéral, si le véhicule est équipé de rideaux gonflables latéraux.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

Les sacs gonflables à deux étapes permettent d'adapter le niveau d'énergie de déploiement des sacs gonflables. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Un niveau d'énergie plus élevé est utilisé pour les impacts les plus violents. Consultez la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le

début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Il permet au Personal Safety System™ de distinguer différents degrés de collision et de modifier la stratégie de déploiement des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège conducteur

Le capteur de position du siège du conducteur permet au système de sécurité personnalisé (Personal Safety System™) de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager avant

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du déploiement. Pour certains occupants, cette situation survient parce qu'ils sont assis très près du sac gonflable. Pour d'autres occupants, cette situation survient lorsque l'occupant n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant pendant le freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

Le capteur de poids du passager avant peut automatiquement neutraliser le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral du passager. Ce capteur est conçu pour protéger les personnes menues (comme les enfants) contre le déploiement du sac gonflable avant lorsqu'elles sont

assises ou attachées sur le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations au sujet de la place assise des enfants ou de l'utilisation des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur neutralise aussi le sac gonflable avant du passager et le sac gonflable latéral du passager (selon l'équipement) lorsque le siège du passager est inoccupé et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée ou lorsqu'un enfant ou une personne menue occupe le siège du passager avant et que la ceinture de sécurité n'est pas bouclée.

Capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de boucle des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le Personal Safety System™ peut ainsi adapter le déploiement du sac gonflable et du prétendeur de ceinture de sécurité en fonction du bouclage de la ceinture de sécurité. Consultez la section *Ceintures trois points* de ce chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement la ceinture de sécurité contre le corps en cas de collisions frontales, et en cas de collisions latérales lorsque les rideaux gonflables latéraux et les sacs gonflables latéraux sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité avant

Les enrouleurs à absorption d'énergie des ceintures de sécurité latérales avant permettent à la sangle de sortir progressivement et de manière contrôlée de l'enrouleur selon le déplacement de l'occupant vers l'avant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est appliquée. Consultez la section *Ceintures de sécurité à absorption d'énergie* de ce chapitre.

Évaluation du fonctionnement du Personal Safety System™

Un témoin du tableau de bord ou un avertisseur de sécurité servent à indiquer l'état du Personal Safety System™. Consultez la section *Témoins* du chapitre *Tableau de bord*. Le Personal Safety System™ n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des systèmes de protection surveille ses circuits internes et les circuits des sacs gonflables, des capteurs d'impact,

des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de boucle de ceinture de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur et du capteur de poids du passager avant. De plus, le module de commande des systèmes de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une anomalie du système est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le Personal Safety System™ par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions relatives à la ceinture de sécurité

Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.

Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis là où ils peuvent être correctement retenus.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants seront fort probablement gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.

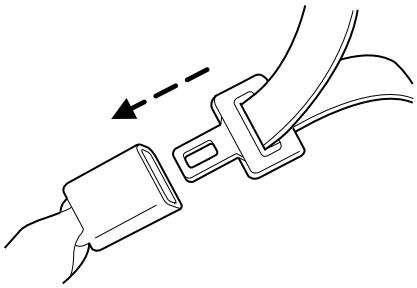

2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

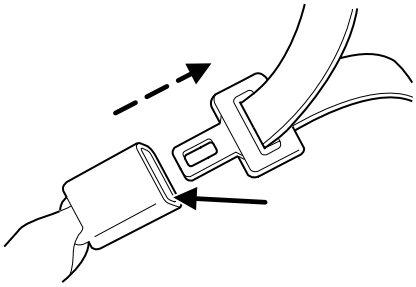

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule sont de type à trois points.

Lorsque la ceinture à trois points est bouclée, elle s'adapte aux mouvements du corps. Cependant, en cas de freinage ou de virage brusque, ou en cas de collision à une vitesse supérieure à 8 km/h (5 mi/h), la ceinture de sécurité se bloque pour réduire la propulsion de l'occupant vers l'avant.

Ceinture de sécurité à absorption d'énergie – Places latérales avant

- Les sièges avant de votre véhicule sont munis de ceintures de sécurité à absorption d'énergie. Ces ceintures sont conçues pour réduire davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Cette ceinture de sécurité est munie d'un enrouleur conçu pour détendre progressivement la sangle. Ceci permet d'amortir le choc exercé sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

En cas de collision, les risques de blessures graves sont accrus si vous négligez d'inspecter et de remplacer au besoin les ceintures de sécurité et leurs enrouleurs.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. Toutes les ceintures trois points des passagers sont munies d'un enrouleur bifonction dont le fonctionnement est expliqué ci-dessous.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

Mode de blocage automatique

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.

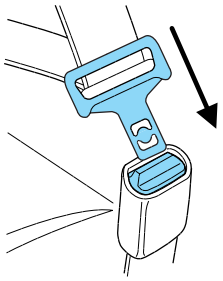

- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.

- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Dans cette position, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Après une collision, Ford recommande de faire inspecter toutes les ceintures de sécurité des passagers et le matériel de fixation par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer de l'efficacité de l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant. Les ceintures de sécurité doivent être inspectées par un concessionnaire autorisé et remplacées si des dommages ou des anomalies sont notées. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves seront plus grands en cas de collision.

Pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence), débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager de droite avant sont munies de prétendeurs de ceinture de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité serre fermement la ceinture de sécurité contre le corps au début de l'impact.

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant, y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur, doivent être remplacés en cas de collision ayant entraîné le déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges ou des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) et le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Régleur de hauteur de ceinture de sécurité

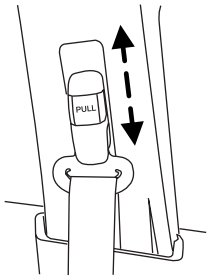

Les sièges latéraux avant de votre véhicule sont équipés de ceintures de sécurité réglables en hauteur. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

Pour ce faire, tirez sur le bouton central du régleur et faites glisser ce dernier vers le bas ou vers le haut. Relâchez le bouton et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

Placez le régleur de hauteur de sorte que le baudrier se trouve au milieu de l'épaule. Si le baudrier est mal réglé, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures accrus en cas de collision.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, vous pouvez ajouter une rallonge de 20 cm (8 po) (numéro de pièce 611C22). Vous pouvez obtenir une telle rallonge chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifiez périodiquement toutes les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles ne sont pas endommagées. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Tous les systèmes de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs

coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de ceinture sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs et les boucles de verrouillage pour siège d'enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Si vous négligez de remplacer les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, des risques de blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage* pour obtenir de plus amples détails au sujet de l'entretien des ceintures de sécurité souillées.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture du conducteur n'était pas bouclée au moment où le contact a été établi...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon avertisseur cesse de retentir.
La ceinture du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder™

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder™ s'ajoute au système d'avertissement des ceintures de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Le dispositif de rappel BeltMinder™ utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif de rappel BeltMinder™ lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

La fonction de rappel BeltMinder™ contrôle le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif de rappel BeltMinder™ ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel BeltMinder™.

Lorsque le dispositif de rappel BeltMinder™ est activé, le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Le dispositif de rappel BeltMinder™ utilise deux différents carillons. Pendant la première minute, le carillon retentit une fois par seconde. Les autres carillons retentissent deux fois à la seconde lorsque le système est activé.

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant ont été bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel BeltMinder™ ne se déclenche pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	La fonction de rappel BeltMinder™ se déclenche – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, pendant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule se déplace à une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et si une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	La fonction de rappel BeltMinder™ se déclenche – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, pendant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Les raisons suivantes sont les plus fréquentes pour ne pas porter la ceinture de sécurité (statistiques américaines) :

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	**Environ 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité Ford sont conçues pour être confortables. Si elles ne le sont pas, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	**Justement l'une des principales causes d'accident.** La fonction BeltMinder™ vous rappelle de prendre le temps de boucler votre ceinture.
« Les ceintures de sécurité ne sont pas efficaces. »	Les **ceintures de sécurité**, lorsqu'elles sont convenablement utilisées, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures**, et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons...	Songez que...
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées du véhicule risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE « CHOISIT PAS SON ACCIDENT ».

Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une plaque de fixation dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif BeltMinder™ de retentir. Vous pourriez ainsi entraver le fonctionnement des sacs gonflables du véhicule.

Désactivation temporaire

Si le conducteur ou le passager avant boucle, puis déboucle rapidement sa ceinture, la fonction BeltMinder™ de cette place est désactivée jusqu'à la coupure du contact. La fonction de rappel BeltMinder™ est réactivée avant la coupure du contact si l'occupant boucle sa ceinture et la garde bouclée pendant environ 30 secondes. Aucune confirmation n'est fournie pour cette désactivation temporaire.

Désactivation ou activation du dispositif de rappel BeltMinder™

Les fonctions de rappel BeltMinder™ du conducteur et du passager avant doivent être désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel BeltMinder™.

NOTA : Les fonctions de rappel BeltMinder™ du conducteur et du passager avant doivent être désactivées ou activées indépendamment. Les deux ne peuvent être désactivées ou activées au cours du même cycle d'allumage.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions BeltMinder™ du conducteur et du passager avant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- la boîte de vitesses est en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
- le levier sélecteur est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.

Bien que le véhicule permette de désactiver le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder™, ce dispositif est conçu pour améliorer les probabilités que votre ceinture soit bien bouclée et de survivre à un accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif BeltMinder™ activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessure, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel BeltMinder™ en conduisant.

1. Mettez le contact. (NE METTEZ PAS LE MOTEUR EN MARCHE.)

2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (une minute environ).

- L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.

3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité neuf fois, à vitesse modérée, en finissant avec la ceinture débouclée. (L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 50 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.)

- Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

4. Dans les 10 secondes après l'illumination du témoin, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité à vitesse modérée.

- La fonction de rappel BeltMinder™ est désactivée pour cette place, si elle était active. En guise de confirmation, le témoin des ceintures de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
- La fonction de rappel BeltMinder™ est réactivée pour cette place, si elle était désactivée. En guise de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.

SYSTÈMES DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

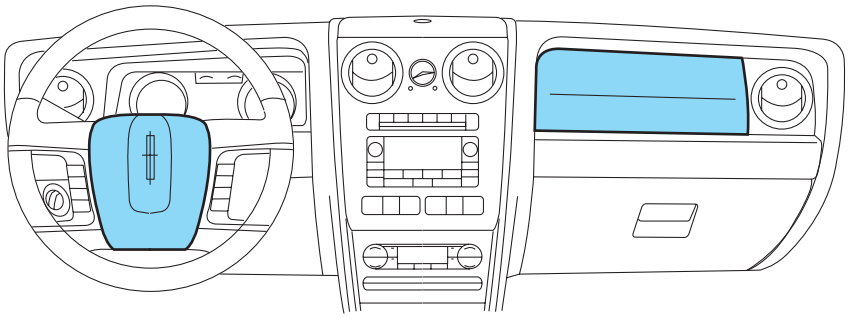

Mises en garde importantes au sujet des systèmes de protection supplémentaires

Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni en douceur et le risque de subir des blessures par un sac qui se gonfle augmente à proximité du couvercle du module de sac gonflable.

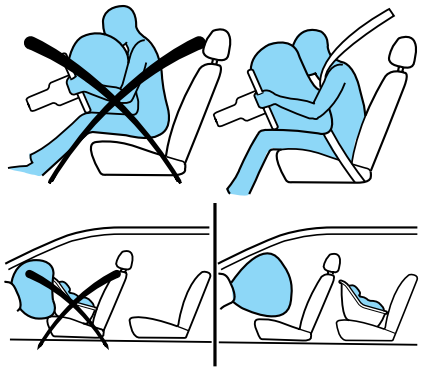

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire (SRS).

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.

La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable.

Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.

Procédez comme suit pour établir une distance convenable entre vous et le sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Ne placez rien sur le module ou à proximité du module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier les systèmes de protection supplémentaires ou leurs fusibles. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent entraver le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

Enfants et sacs gonflables

Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.

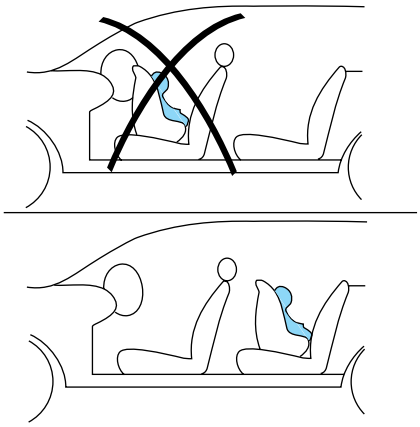

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Fonctionnement des prétendeurs de ceinture de sécurité et des sacs gonflables

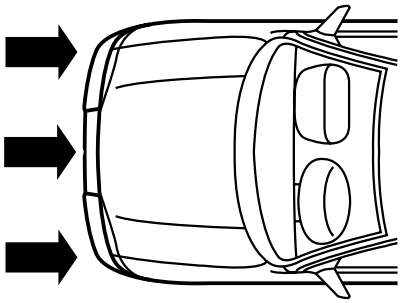

L'activation des prétendeurs de ceinture de sécurité et des sacs gonflables a lieu lorsque les capteurs enregistrent une décélération longitudinale suffisante pour fermer un circuit électrique, déclenchant alors le fonctionnement des prétendeurs et le déploiement des sacs gonflables.

Le fait que les prétendeurs et les sacs gonflables n'entrent pas en fonction lors d'une collision n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, mais non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de soude) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes,

particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

Après s'être déployé, **le sac gonflable ne peut pas fonctionner à nouveau et doit être remplacé immédiatement.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les systèmes de retenue supplémentaire comportent les éléments suivants :

- un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant le sac et le générateur de gaz);
- des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges (selon l'équipement). Consultez la section *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* plus loin dans ce chapitre;
- des prétendeurs de ceinture de sécurité;
- un ou plusieurs capteurs d'impact et de décélération;
- un témoin de sacs gonflables et un carillon;
- le câblage électrique qui relie ces différents éléments;
- des sacs gonflables latéraux. Consultez la section *Sacs gonflables latéraux* plus loin dans le présent chapitre;
- un capteur de poids du passager avant. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant*, plus loin dans le présent chapitre;
- un témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager). Consultez la section *Capteur de poids du passager avant*, plus loin dans le présent chapitre.

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes, le circuit électrique des sacs gonflables (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique du système, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique auxiliaire des sacs gonflables, les générateurs de gaz des sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de poids du passager avant

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est vide ou lorsque des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;
- le capteur détecte la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée.

Dans le cas des véhicules munis de sacs gonflables latéraux, le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable latéral du passager si :

- le siège est inoccupé et la ceinture est débouclée;
- un enfant ou une personne menue occupe le siège du passager avant et l'enfant ou la personne menue n'a pas bouclé sa ceinture.

Le capteur de poids du passager est relié à un témoin « Passenger airbag off » ou « pass airbag off » (neutralisation du sac gonflable du passager) qui s'allume pour indiquer que le sac gonflable frontal du passager avant est neutralisé. Ce témoin est situé dans la partie centrale du tableau de bord, au-dessus des commandes de chauffage-climatisation.

NOTA : Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne bien.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable avant du passager avant, le témoin s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et si le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable frontal du passager avant (déploiement possible), le témoin s'éteint ou reste éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

Occupant	Témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager)	Sac gonflable du passager
Siège vide	Éteint	Désactivé
Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur	Allumé	Désactivé
Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou non	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus comme il se doit.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peuvent réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

Objets	Témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager)	Sac gonflable du passager
Petit (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau)	Éteint	Désactivé
Moyen (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein)	Allumé	Désactivé
Siège inoccupé, objet de petite ou moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée	Allumé	Désactivé

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifier les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement);
- objets suspendus sur le dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement);
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence de marchandises avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Pour réduire le risque de blessures graves :
Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager.
Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement).
Observez le témoin PASS AIRBAG OFF (neutralisation du sac gonflable du passager) pour savoir si l'état du sac gonflable est approprié.
Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut exister une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford, au numéro indiqué à la section *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire*, si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour pouvoir accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection complémentaires est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- le témoin des sacs gonflables (le même témoin pour les sacs gonflables avant et les sacs gonflables latéraux) clignote ou reste allumé;

- le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier les systèmes de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux montés dans le siège

Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège et qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même les SRS, leurs fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un SRS.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (incluant les sacs gonflables latéraux).

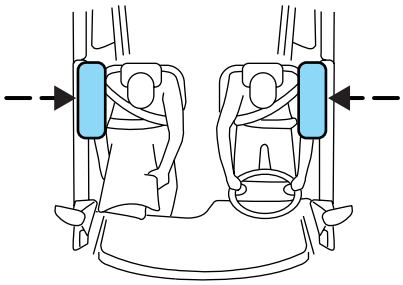

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

- un sac gonflable en nylon avec générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant;
- le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux capteurs d'impact qui se trouvent sous les sièges avant du côté de la porte, près du plancher.

Les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur du dossier des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac

gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Si le capteur de poids du passager avant détecte que le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager avant est désactivé. Le sac gonflable est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

Une fois déployé, **un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège).** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

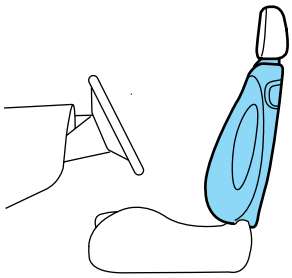

Évaluation du fonctionnement du système

Les SRS comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des systèmes de protection supplémentaires latéraux est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin (le même que celui pour le système des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas dès que le contact est établi à l'allumage.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier dès que possible les SRS par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux

Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon et qui pourraient nuire au déploiement du sac gonflable latéral. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

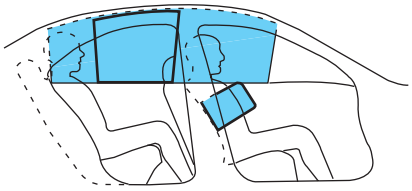

Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable latéral.

N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser puisqu'il se déploie à partir du siège.

Ne tentez pas de réparer ni de modifier le système de sacs gonflables latéraux, ses fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière, ou la garniture de pavillon sur un véhicule ainsi équipé. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

Pour réduire le risque de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des sacs gonflables.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

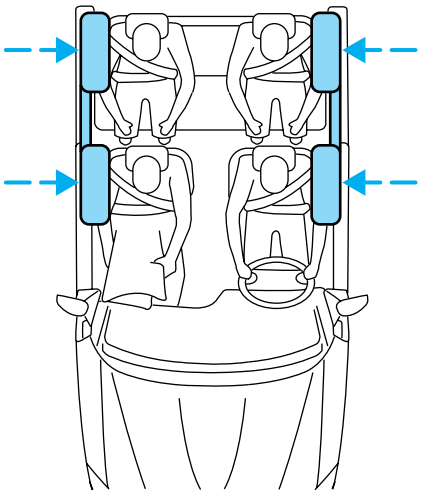

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (incluant les sacs gonflables latéraux).

Le circuit des sacs gonflables latéraux comprend les éléments suivants :

- un sac gonflable doté d'un générateur de gaz caché sous la doublure du pavillon et au-dessus des portes;
- la doublure du pavillon au-dessus des portes est conçue pour s'ouvrir afin de permettre le déploiement du sac gonflable;

- le même témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant;
- deux capteurs d'impact qui se trouvent sous les sièges avant du côté de la porte, près du plancher;
- deux capteurs d'impact situés à la base du pied arrière, au-dessus du logement de roue.

Les sacs gonflables et les sacs gonflables latéraux peuvent, de concert avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont fixés à la carrosserie au-dessus des sièges avant et du deuxième rang. Lors de certaines collisions latérales, le sac gonflable et le sac gonflable latéral monté dans le siège situés du côté de la collision se déploient, sauf que le capteur de poids du passager désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège du passager est inoccupé et que la ceinture n'est pas bouclée. Le sac gonflable est conçu pour se déployer entre la glace latérale et l'occupant pour accroître la protection au niveau de la tête en cas de collision latérale. Le sac gonflable latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour entraîner la fermeture d'un circuit électrique par les capteurs, déclenchant ainsi le déploiement des sacs gonflables et des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges.

Si les sacs gonflables et les sacs gonflables latéraux montés dans les sièges ne se sont pas déployés lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le système est défectueux, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Le déploiement des sacs gonflables latéraux n'est prévu qu'en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage, ou de collision frontale ou arrière, à moins que le choc ne soit assez violent pour provoquer une importante décélération latérale.

Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.

Après s'être déployé, **un sac gonflable ne peut pas être réutilisé. Les sacs gonflables latéraux (y compris la garniture des pieds avant, milieu, arrière et la doublure de pavillon) doivent être inspectés et remplacés au besoin par un concessionnaire autorisé.** Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

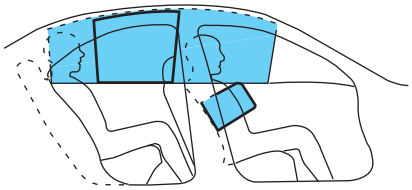

Évaluation du fonctionnement du système

Les SRS comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des systèmes de protection supplémentaires latéraux est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :

- Le témoin (le même que celui pour le système des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas dès que le contact est établi à l'allumage.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier dès que possible les SRS par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Comment se défaire des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Consultez votre concessionnaire autorisé. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

Au Canada et aux États-Unis, les lois rendent obligatoire l'emploi de dispositifs de retenue pour enfant. Si vous transportez dans votre véhicule des enfants âgés de 4 ans ou moins pesant jusqu'à 18 kg (40 lb), vous devez les asseoir dans des sièges conçus spécialement pour eux. Les lois de plusieurs juridictions exigent l'utilisation de rehausseurs approuvés pour les enfants de moins de huit ans. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule. Dans la mesure du possible, faites asseoir les enfants de moins de douze ans sur la banquette arrière de votre véhicule. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.

Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Respectez soigneusement les directives et avertissements du fabricant accompagnant le siège d'enfant ou le porte-bébé dont vous équipez votre véhicule.

Enfants et ceintures de sécurité

Si la taille de l'enfant le permet, il est recommandé de l'attacher dans un siège d'enfant. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant (selon les prescriptions du fabricant du siège), il doit toujours être attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Si le baudrier de la ceinture peut être positionné de façon à ne pas reposer sur le visage ou sur le cou, attachez l'enfant avec la ceinture trois points. Le fait de déplacer l'enfant vers le centre du véhicule peut aider à mieux régler le baudrier.

Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Rehausseur pour enfant

Les enfants deviennent trop grands pour les sièges d'enfant transformables lorsqu'ils atteignent 18 kg (40 lb) ou qu'ils ont environ quatre ans. Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, ces enfants sont encore trop petits pour que la ceinture trois points se règle correctement, ce qui peut augmenter les risques de blessures graves en cas de collision.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Ford recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur offre un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe sur ses hanches et que ses genoux se plient plus confortablement. Le rehausseur améliore aussi la position du baudrier et le confort. Tentez de garder la ceinture près du milieu de l'épaule.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. En général, la ceinture trois points se règle correctement lorsqu'ils atteignent environ 36 kg (80 lb) (soit de 8 à 12 ans).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du siège sans être affaissé?

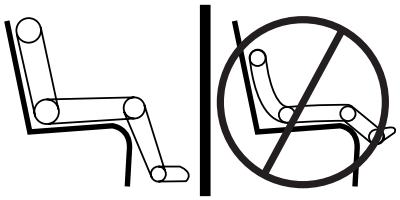

- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Types de rehausseur

Il existe deux types de rehausseur :

- Sans dossier.

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez celui-ci et utilisez la ceinture trois points. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points.

- Avec dossier.

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.

Les deux types peuvent être utilisés à une place assise dotée d'une ceinture trois points si votre enfant pèse plus de 18 kg (40 lb).

La taille et la forme des sièges d'enfant et des rehausseurs varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule.

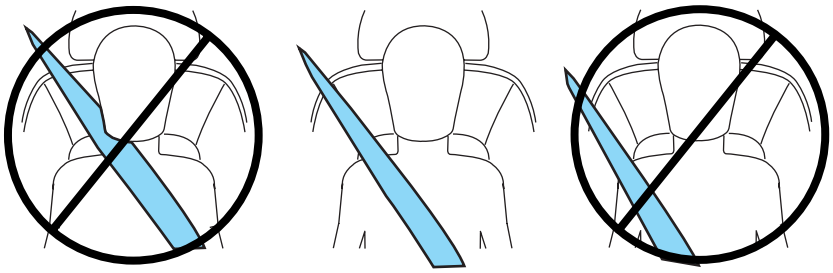

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est recommandé d'utiliser un rehausseur avec une ceinture trois points sur un siège arrière, qui représente la place la plus sûre pour un enfant.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le baudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

Ne faites jamais passer le baudrier sous le bras de l'enfant ou derrière son dos, ce qui annule toute protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

SIÈGES D'ENFANT

Siège d'enfant ou porte-bébé

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant. Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

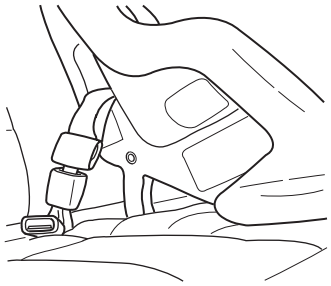

- Lisez et respectez les directives de la section *Systèmes de retenue supplémentaires* du présent chapitre.
- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Consultez la section *Mode de blocage automatique*.
- Il est conseillé d'utiliser les points d'ancrage inférieurs LATCH pour les enfants pesant jusqu'à 22 kg (48 lb) qui prennent place dans un dispositif de retenue pour enfant. Les ancrages supérieurs peuvent être utilisés pour retenir des enfants pesant jusqu'à 27 kg (60 lb) qui prennent place dans un système de retenue pour enfant et pour retenir la partie supérieure du torse des enfants pesant jusqu'à 36 kg (80 lb) à l'aide d'un harnais de torse supérieur et d'un rehausseur.

Ford recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Installez le siège d'enfant à une place assise munie de boucles de verrouillage et d'ancrages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sangles de retenue supérieures et les ancrages, consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les points d'ancrage, consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage* du présent chapitre.

Respectez toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.

Ne placez jamais un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Pose d'un siège d'enfant en utilisant la ceinture trois points

Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'AVANT sur le siège passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

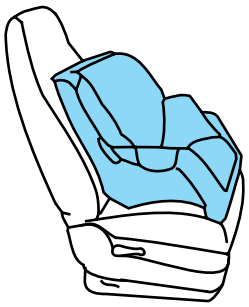

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

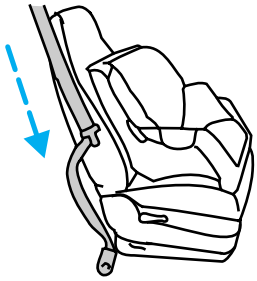

3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

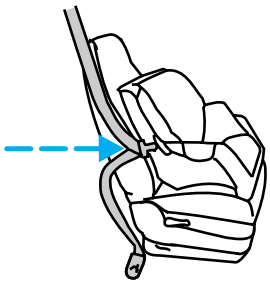

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

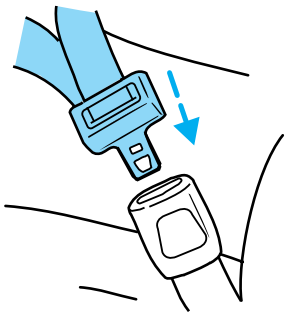

5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée. Un déclic doit se faire entendre.

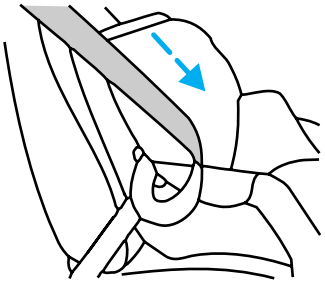

6. Laissez la sangle se rétracter. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Tirez sur la ceinture sous-abdominale en travers du siège d'enfant vers la boucle, et tirez le baudrier vers le haut, tout en appuyant sur le siège d'enfant avec le genou.

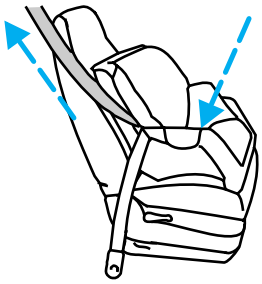

8. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour la tendre.

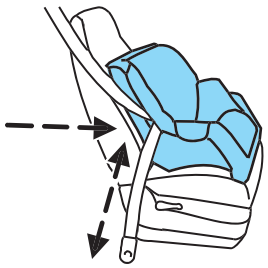

9. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour vérifier cette condition, empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 cm (1 po).

10. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 2 à 9.

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

La plupart des nouveaux sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui passe par-dessus le dossier du siège et se fixe à un point d'ancrage. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège que vous voulez utiliser pour obtenir des renseignements à ce sujet.

La banquette arrière de votre véhicule est dotée de points d'ancrage pour sangle de retenue qui se trouvent derrière la banquette, aux emplacements indiqués dans l'illustration ci-après.

Les pattes d'ancrage de votre véhicule sont situées sous un couvercle sur lequel figure le symbole des pattes d'ancrage (affiché avec le titre).

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

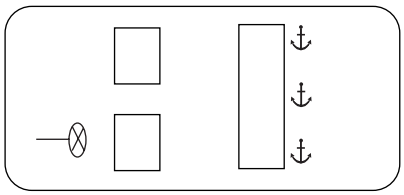

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

1. Placez le siège d'enfant sur le coussin de siège.
2. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.
Si votre véhicule est équipé d'appuie-tête réglables, faites passer la sangle de retenue sous l'appuie-tête, entre les deux tiges. Sinon, faites passer la sangle du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.
3. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

4. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.

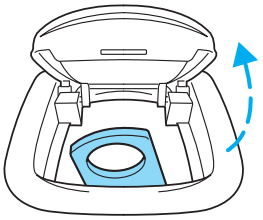

5. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

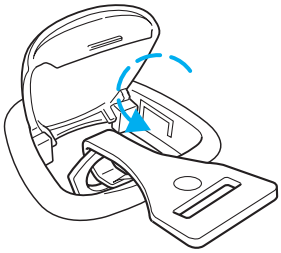

Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

6. Fixez le siège d'enfant solidement au moyen des points d'ancrage pour siège d'enfant ou des ceintures de sécurité du véhicule. Suivez les directives expliquées dans ce chapitre.
7. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue doit également être fixée à la patte d'ancrage correspondante. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* dans le présent chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.

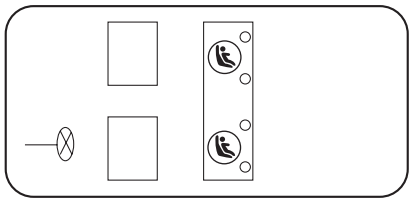

Les points d'ancrage situés au centre de la banquette arrière sont plus éloignés l'un de l'autre que les points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant situés aux autres places assises. Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant équipé de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles pour boucles de verrouillage (munis de fixations sur la sangle) peuvent être installés à cette place uniquement si les instructions du siège d'enfant indiquent que ce siège d'enfant peut être arrimé à des points d'ancrage éloignés d'une distance pouvant atteindre 500 millimètres (20 pouces). Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.

Ne fixez jamais deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

Les points d'ancrage inférieurs destinés à l'installation d'un siège d'enfant sont situés dans la partie postérieure de la banquette arrière, entre le coussin du siège et le dossier. Les points d'ancrage se trouvent sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège.

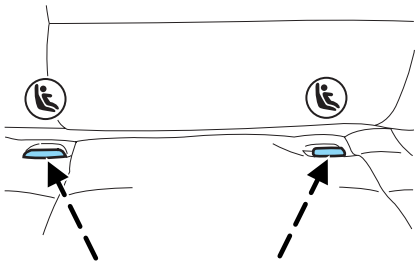

Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage. Essayez de le faire bouger d'un côté et de l'autre et tirez-le aussi vers l'avant pour vous assurer qu'il est convenablement retenu par les boucles de verrouillage.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

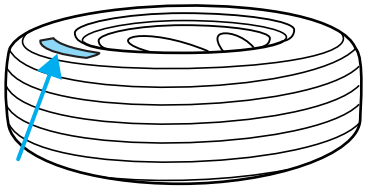

Les véhicules neufs sont équipés de pneus sur lesquels est inscrit un indice de qualité. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus ne concernent que les pneus neufs montés sur les voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours gagne-place ou temporaires, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po) ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation-Indices de qualité des pneus : Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 1/2) moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine 109. Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.

L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 psi (37 psi [2,5 bars] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

- **Charge additionnelle :** Pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 psi (43 psi [2,9 bars] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **psi :** Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid :** La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.

Utilisez un manomètre pour vérifier la pression des pneus, y compris le pneu de secours (selon l'équipement), au moins une fois par mois et

avant de longs trajets. Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pilier central ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression de gonflage est habituellement plus élevée que la pression à froid recommandée par les fabricants, laquelle est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Un écart de température de 6 °C (10 °F) peut modifier la pression de

7 kPa (1 psi). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être sous-gonflé de manière significative.

NOTA : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve d'un des pneus, enfoncez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

NOTA : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Recontrôlez la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

NOTA : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas des mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant la mini-roue de secours de type T*) : rangez la roue et maintenez-la à une pression de 4,15 bars (60 psi). Dans le cas de pneus classiques et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente)* : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) comme l'indique l'étiquette d'homologation de sécurité ou l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

Inspection des pneus

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Assurez-vous qu'il n'y a aucune perforation ni coupure qui risquerait de causer une fuite, et effectuez les réparations qui s'imposent. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

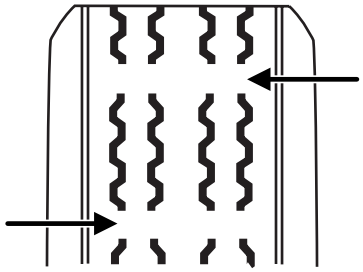

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de

roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.

Âge
Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).
En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.
Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^{e} semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^{e} semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Ne remplacez les pneus et les jantes que par des pièces de la même taille et du même type (tels que pneus P-metric versus LT-metric ou pneus quatre saisons versus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes, consultez votre concessionnaire Ford à cet effet. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé.

Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.
Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 20 psi la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Demeurez à au moins 3,66 mètres (12 pieds) de l'ensemble pneu et roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit.

Pour une pression de montage de plus de 20 psi supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus.
Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance en demeurant à au moins 3,66 mètres (12 pi) de l'ensemble pneu et roue.

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.
Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne faites pas** patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.
Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les

pneus. Si votre véhicule semble se déporter d'un côté lorsque vous conduisez, la géométrie des roues peut être faussée. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.
Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux dotés d'une suspension arrière indépendante (selon l'équipement) devront peut-être faire l'objet d'un réglage de la géométrie au niveau des quatre roues.
De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

Permutation des pneus

La permutation des pneus aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique* remis avec votre véhicule assure une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie optimale des pneus. Sauf indication contraire, effectuez la permutation des pneus tous les 8 000 km (5 000 mi) environ.

- Véhicules à traction avant et à transmission intégrale (pneus avant au haut du schéma)

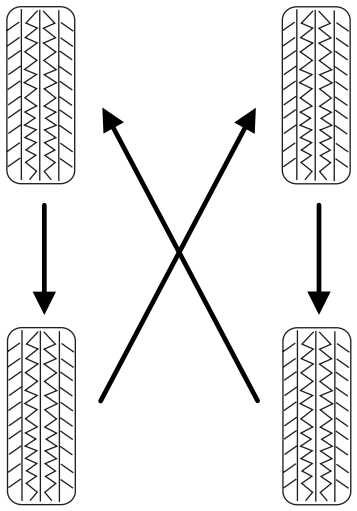

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

NOTA : Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant la permutation des pneus.

NOTA : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de celles fournies en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

NOTA : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

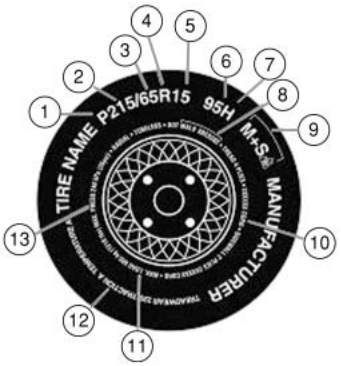

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

1. **P :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

NOTA : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de la European Tire and Rim Technical Organization (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.

3. **65 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

4. **R :** Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

6. **95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre *Guide du propriétaire pourrait contenir ces renseignements.* Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

NOTA : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

NOTA : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse - km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)
NOTA : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.	

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^{e} semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^{e} semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
AT : tout-terrain ou
AS : toutes saisons.

10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.

12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P » :

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.

2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (psi) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (psi) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »

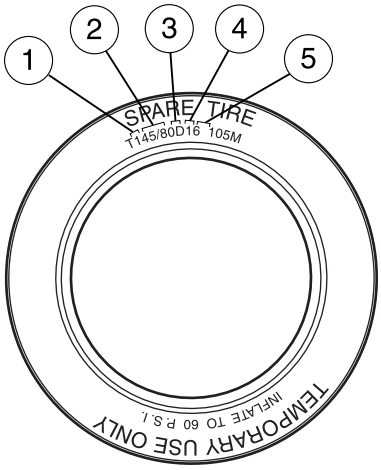

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après :

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

NOTA : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné.

1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.

3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Reportez-vous à la description et au graphique pour la charge utile à la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

Votre véhicule est équipé d'origine avec des pneus quatre saisons qui offrent une excellente qualité d'adhérence, de tenue de route et de freinage en toutes saisons. Toutefois, si vous roulez dans des régions où la chaussée est enneigée ou glacée une bonne partie de l'année, vous pouvez monter des pneus neige.

Si vous décidez de poser ce type de pneus, leurs dimensions, leur construction et leur charge nominale doivent être identiques à celles des pneus d'origine indiquée sur la plaque de renseignements sur les pneus. De plus, les pneus neige doivent être montés aux quatre roues. La pose de pneus de dimensions et de construction différentes sur un même véhicule peut réduire sa tenue de route et son freinage, et mener à une perte de maîtrise.

N'utilisez pas de chaînes ou de câbles à neige sur ce véhicule, car ils pourraient l'endommager et causer une perte de maîtrise du véhicule.

CHARGEMENT DU VÉHICULE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants afin de déterminer d'après l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation du véhicule la capacité de charge de ce dernier :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, des bagages ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

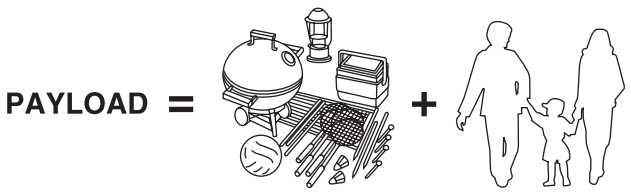

Charge utile – La charge utile est le poids combiné des bagages et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DE LA CHARGE NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX kg OU XXX lb** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.

La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la capacité de chargement (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :

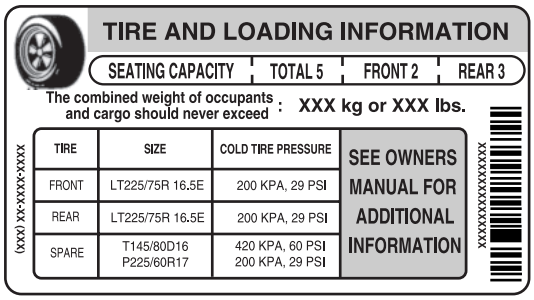

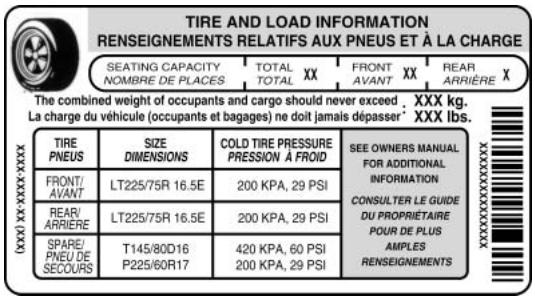

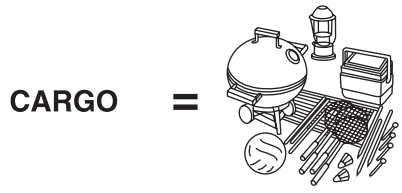

Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes**

sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.

Un dépassement du poids maximal autorisé à l'essieu indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

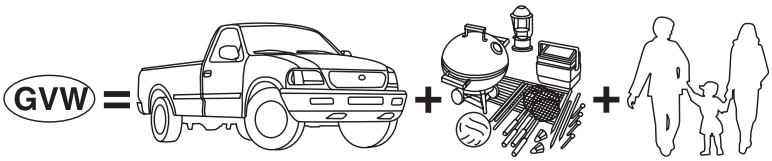

PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de sa charge et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et la charge). **Le PTAC est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTR ne doit jamais excéder le PTAC.**

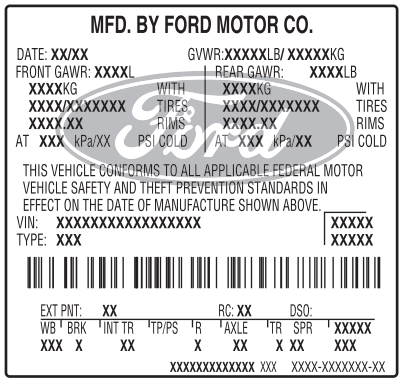

Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé sur essieu précisés sur l'étiquette d'homologation de sécurité.

N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Le montage de pneus avec des limites de charge plus élevées que les pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.

Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour l'équipement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg. En unités impériales (1 400 lb – 750 lb [5 × 150 lb] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné des bagages et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité calculée à l'étape 4.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule avec une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour la charge et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf ? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (5 × 99) - (5 × 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 kg. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (5 x 220) – (5 x 30) = 1 400 – 1 100 – 150 = 150 lb.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule avec une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour les marchandises et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : 635 kg - (2 × 99) - (12 × 45) = 635 - 198 - 540 = -103 kg. Non, la capacité de charge n'est pas suffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (2 × 220) – (12 × 100) = 1 400 – 440 – 1 200 = – 240 lb. Vous devez réduire le poids total d'au moins 105 kg (230 livres). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

  635 kg – (2 × 99) – (9 × 45) = 635 – 198 – 405 = 32 kg. La capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : 1 400 – (2 × 220) – (9 × 100) = 1 400 – 440 – 900 = 60 lb.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Ne tirez jamais de remorque avec ce véhicule. Votre véhicule ne possède pas l'équipement requis pour effectuer des remorquages. Les concessionnaires autorisés n'offrent pas d'ensemble de remorquage pour votre véhicule.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Consultez les directives correspondant au groupe motopropulseur de votre véhicule pour remorquer votre véhicule lors d'un voyage (p. ex., derrière un véhicule de loisir ou un camion).

En cas de panne, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Conduite*.

Ces directives ont pour but d'éviter que la boîte de vitesses de votre véhicule ne soit endommagée par le manque de lubrification.

Véhicules à traction avant (FWD) :

Ne remorquez pas votre véhicule à traction avant avec les roues d'entraînement avant au sol car cela pourrait endommager la boîte-pont. Il est recommandé de remorquer votre véhicule alors que les deux roues avant reposent sur un chariot porte-roues ou sur une remorque prévue à cet effet.

Véhicules à traction intégrale (AWD) :

Ne remorquez pas votre véhicule à traction intégrale alors que les roues avant ou arrière touchent au sol, car cela pourrait endommager le véhicule ou la boîte-pont. Il est recommandé de remorquer le véhicule sur une remorque prévue à cet effet.

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

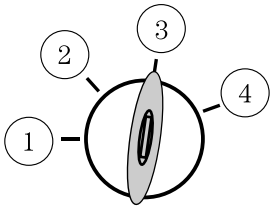

1. La position LOCK (antivol) verrouille le levier de la boîte-pont automatique et vous permet de retirer la clé. Cette position éteint également le moteur et tous les accessoires électriques, sans verrouiller le volant. Pour verrouiller le volant, retirez la clé puis tournez le volant.

2. La position ACC (accessoires) permet le fonctionnement de certains accessoires électriques, comme la radio, avec le moteur arrêté. Cette position déverrouille également le volant.

3. La position RUN (contact) met tous les circuits électriques sous tension et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.

4. La position START (démarrage) permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Démarrage du véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur. Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage* dans le présent chapitre.

Pour éviter tout dommage potentiel à la boîte de vitesses lorsque la température est extrêmement froide (inférieure à -30 °C [-20 °F]), il est recommandé de réchauffer le véhicule à sa température normale de fonctionnement avant de conduire le véhicule à des vitesses supérieures à 80 km/h (50 mi/h). La température normale de fonctionnement est habituellement atteinte après 10 minutes de conduite à vitesse moyenne ou de ralenti.

Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue*.

2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.

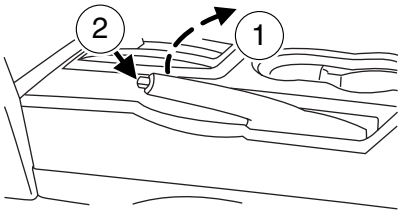

- Assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement).

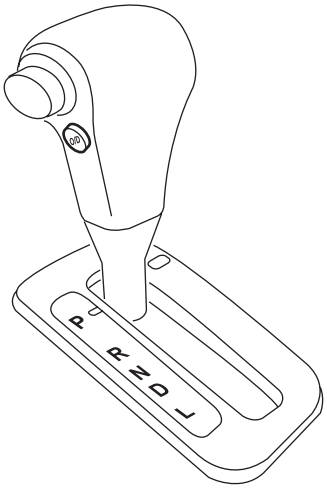

3. Tournez la clé à la position RUN (contact) (3) sans atteindre la position START (démarrage) (4).

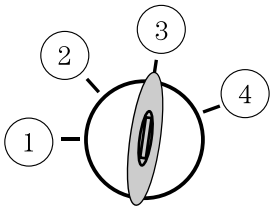

Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

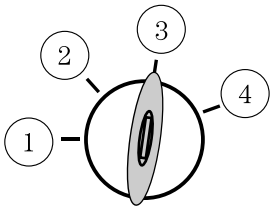

1. Tournez la clé à la position RUN (contact) (3) sans atteindre la position START (démarrage) (4).
2. Tournez la clé à la position START (démarrage) (4), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé du moteur risque d'endommager le démarreur.

NOTA : Si le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, tournez la clé de contact à la position LOCK (antivol), attendez 10 secondes, puis essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau. Ceci permettra de lancer le moteur tout en coupant l'injection d'essence, dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Précautions contre les gaz d'échappement

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner au ralenti alors que votre véhicule est arrêté pendant une longue période de temps, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation de façon à laisser pénétrer de l'air frais dans l'habitacle.

CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et génère une réponse rapide du dispositif de chauffage et de dégivrage de l'habitacle. L'utilisation d'un chauffe-moteur est fortement recommandée si vous habitez une région où la température peut être inférieure à -23 °C (-10 °F). Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, branchez le chauffe-moteur au moins trois heures avant de faire démarrer votre véhicule. Vous pouvez brancher le chauffe-moteur le soir pour faciliter le démarrage le lendemain matin.

Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoin du circuit de freinage* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.

Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Votre véhicule est équipé de freins antiblocage. Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins. La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte une possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, et compense cette tendance. Pendant le freinage avec un système de freinage antiblocage, vous pouvez remarquer des bruits provenant du moteur de pompe des freins antiblocage et des pulsations dans la pédale de frein. Ces pulsations ou ces bruits mécaniques sont normaux. En outre, le système de freinage antiblocage effectue un autodiagnostic lorsque vous mettez le moteur en marche et commencez à rouler. Vous pourriez entendre un bref bruit mécanique pendant cette vérification. Ceci est normal.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (contact). Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le freinage antiblocage est désactivé et que le témoin de freinage antiblocage est allumé, vous pouvez toujours utiliser le freinage standard. (Si le témoin de frein s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.)

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Si vous devez faire un freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein sans la relâcher. Ne freinez pas par petits coups successifs, car l'efficacité des freins antiblocage s'en trouverait réduite et la distance d'arrêt requise pour le véhicule serait accrue. Le freinage antiblocage entrera immédiatement en fonction pour permettre de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage d'urgence ou de conduite sur chaussée glissante. Toutefois, la fonction de freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage ni le temps requis pour freiner.

Frein de stationnement

Pour serrer le frein de stationnement (1), tirez le levier le plus possible vers le haut.

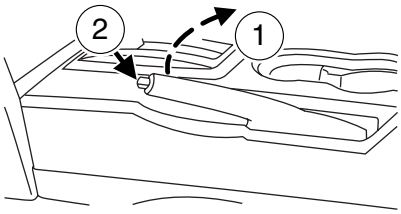

Le témoin de frein s'allumera et demeurera allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

Pour desserrer le frein de stationnement, maintenez le bouton (2) enfoncé, tirez légèrement le levier vers le haut, puis abaissez-le.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est fermement engagé en position de stationnement (P).

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

FONCTION ANTIPATINAGE TRACTION CONTROL™

Le système Traction Control™ contribue à renforcer la tenue de route et la manœuvrabilité de votre véhicule, en particulier sur des chaussées glissantes comme des routes verglacées, enneigées ou non goudronnées. Le dispositif permet à votre véhicule de mieux utiliser l'adhérence dont il dispose dans de telles conditions.

Lorsque le dispositif antipatinage Traction Control™ est activé, le témoin du dispositif antipatinage s'allume. Il se peut que vous entendiez un bruit de moteur électrique en provenance du compartiment moteur, et le moteur peut augmenter moins rapidement en régime lorsque vous enfoncez l'accélérateur. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

Des manœuvres brusques, quelles que soient les conditions routières, peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule et augmenter les risques de blessures graves et de dommages matériels. L'activation du dispositif Traction Control™ est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, conséquemment, les risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. En cas de problème grave en cours de conduite, RALENTISSEZ.

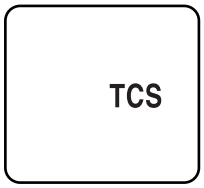

Le commutateur du dispositif antipatinage Traction Control™ se trouve sur le tableau de bord. Le dispositif antipatinage se met automatiquement en fonction chaque fois que le commutateur d'allumage passe de la position OFF (arrêt) à la position ON (contact). Vous devriez normalement laisser le système antipatinage Traction Control™ activé.

Si votre véhicule est immobilisé par la neige ou la glace, ou si vous roulez sur une chaussée très glissante, il est préférable de désactiver le dispositif antipatinage Traction Control™ en appuyant sur l'interrupteur au tableau de bord. La désactivation du dispositif antipatinage Traction Control™ peut laisser les roues patiner normalement et ainsi faciliter le mouvement de va-et-vient qui permet de dégager le véhicule. Lorsque le dispositif antipatinage Traction Control™ est désactivé, un témoin s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le dispositif soit réactivé ou que le contact soit coupé et rétabli.

Si une défectuosité du dispositif antipatinage est détectée, le témoin du dispositif s'allume, l'interrupteur correspondant ne fonctionne pas et vous devez confier votre véhicule à un concessionnaire autorisé.

DIRECTION

Pour éviter d'endommager le système de direction assistée :

- Ne maintenez jamais le volant en position de braquage maximal (jusqu'à ce qu'il bloque) pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne.
- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée est bas (en dessous du repère MIN du réservoir).
- La direction émet un certain bruit de fonctionnement, ce qui est normal. Si ce bruit est excessif, vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de vous adresser à votre concessionnaire autorisé.
- Un effort important ou changeant au volant peut être causé par un niveau de liquide insuffisant dans le réservoir de la pompe de direction assistée. Vérifiez le niveau de liquide dans le réservoir de la pompe de direction assistée avant de consulter votre concessionnaire autorisé.
- Ne dépassez pas le repère MAX du réservoir de la pompe de direction assistée, ce qui pourrait occasionner une fuite au réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant peut être tourné, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- pneu mal gonflé;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- éléments de la direction desserrés ou usés;

- alignement inadéquat de la direction.

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

Direction à assistance variable en fonction de la vitesse

Votre véhicule est équipé d'une direction à assistance variable en fonction de la vitesse. À haute vitesse, l'assistance est moindre pour améliorer la sensibilité de la direction. À basse vitesse, la manœuvrabilité est meilleure.

Si l'effort requis pour manœuvrer la direction de votre véhicule change alors que vous maintenez une vitesse constante, faites vérifier la direction assistée par votre concessionnaire autorisé.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Verrouillage du levier sélecteur

Ce véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse qui empêche celui-ci d'être dégagé de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas dégager le levier de vitesse de la position P (stationnement) lorsque le contact est établi à l'allumage et que la pédale de frein est enfoncée :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position LOCK (antivol), puis retirez-la.
2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil semblable, retirez le couvercle protecteur du trou d'accès au dispositif d'interverrouillage sur la console. Insérez un tournevis ou un outil similaire pour débloquer le dispositif d'interverrouillage.
3. Faites démarrer le moteur.

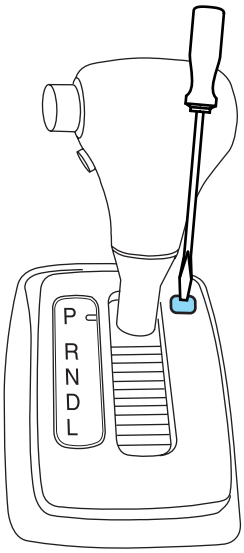

Si vous devez avoir recours à la méthode ci-dessus pour déverrouiller le levier sélecteur, il est possible que le fusible de ce circuit soit grillé ou que les feux de freinage soient défectueux. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

Positions du levier de vitesse d'une boîte-pont automatique à six rapports

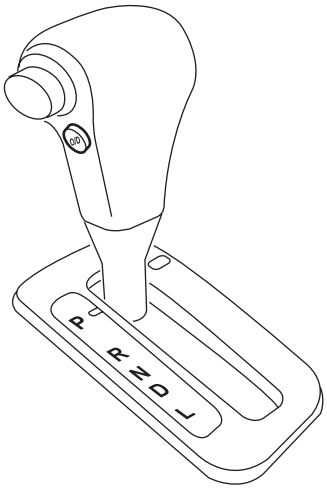

Stationnement (P)
Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.
Pour engager un rapport de vitesse :
- Appuyez sur la pédale de frein.
- Engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses en position P (stationnement) :
- Immobilisez totalement votre véhicule.
- Déplacez le levier sélecteur et placez-le en position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Marche arrière (R)
Lorsque le levier sélecteur est en position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est en position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

Marche avant automatique (D) avec surmultipliée

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte-pont fait varier les rapports de la première à la sixième vitesse.

Marche avant automatique (D) sans surmultipliée

La surmultipliée peut être neutralisée en appuyant sur le bouton d'annulation de la surmultipliée sur le côté du levier de vitesse.

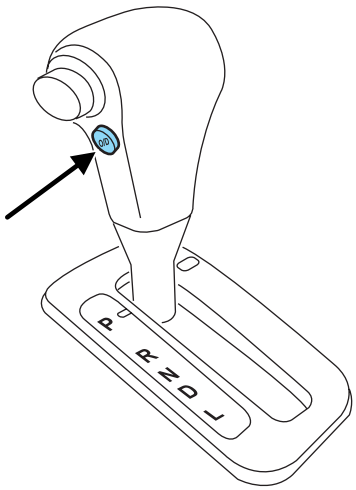

- Cette position permet d'utiliser tous les rapports de marche avant (1 à 4), sauf la surmultipliée.
- Le frein moteur est disponible.
- Cette position doit être utilisée lorsque les conditions routières occasionnent des changements de vitesse trop fréquents entre la surmultipliée et les autres rapports. Exemples : la circulation en ville, les régions montagneuses, les charges lourdes, le remorquage et l'utilisation du frein moteur.
- Le témoin O/D OFF (annulation de la surmultipliée) est allumé au tableau de bord.

O/D OFF

- Pour retourner au mode de surmultipliée, appuyez sur le contacteur d'annulation de la surmultipliée. Le témoin O/D OFF (annulation de la surmultipliée) est éteint au tableau de bord.
- Le mode de surmultipliée revient automatiquement en fonction chaque fois que le contact est coupé.

Basse vitesse (L)

Cette position fournit plus de puissance de frein moteur que la position D (marche avant) quand la pédale d'accélération est relâchée.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

TRANSMISSION INTÉGRALE (AWD) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'un système à transmission intégrale permanente. Avec l'option de transmission intégrale, la puissance est fournie aux roues avant et distribuée aux roues arrière selon les besoins. Le système à transmission intégrale est activé en tout temps et ne nécessite aucune action du conducteur.

Tous les composants du système à traction intégrale sont scellés à vie et ne nécessitent aucun entretien.

Si votre véhicule est équipé d'une transmission intégrale, ne remplacez jamais une des roues d'origine par une roue de secours de dimension différente. Une roue de secours de taille différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence importante entre les roues avant et les roues arrière pourrait entraîner la désactivation de la transmission intégrale et le retour au mode traction avant par défaut.

NOTA : Votre véhicule à transmission intégrale n'est pas conçu pour une utilisation hors route. La transmission intégrale donne à votre véhicule certaines possibilités limitées pour la conduite hors route, à condition que la surface soit plane, exempte d'obstacles et qu'elle présente des conditions de conduite semblables à celles que l'on trouve sur route. La conduite de votre véhicule dans des conditions différentes pourrait imposer un stress excessif au véhicule qui risquerait de causer des dommages non couverts par votre garantie.

Conduite tout terrain avec les véhicules à transmission intégrale

Les véhicules à transmission intégrale sont spécialement conçus pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils présentent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Lorsque vous roulez doucement hors route par temps très chaud, utilisez en priorité le premier rapport (L). L'utilisation du premier rapport (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent affecter la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.
- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles comme des balises réfléchissantes et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle d'autrui doivent constituer votre première préoccupation.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

Si votre véhicule est équipé du dispositif Traction Control™, il peut être utile de mettre celui-ci hors fonction pour permettre de balancer le véhicule d'avant en arrière.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez la clé en position LOCK (antivol) et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans les situations inévitables où une manœuvre brusque du volant s'impose, évitez les excès inutiles, c'est-à-dire ne réagissez que juste assez pour éviter le problème. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, éviter de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.
- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Systèmes à transmission intégrale (selon l'équipement)

La transmission intégrale utilise les quatre roues pour déplacer le véhicule. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui vous permet de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Si votre véhicule est doté d'une boîte de vitesses automatique : lorsque vous conduisez lentement dans le sable profond par une température ambiante très élevée, utilisez le premier rapport (L) autant que possible. L'utilisation du premier rapport (L) permet de refroidir davantage le moteur et la boîte de vitesses.

En conditions rigoureuses, le climatiseur pourrait s'arrêter puis redémarrer plusieurs fois pour éviter de surchauffer le moteur.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait jouer contre vous. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Évitez de rouler dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes de roue (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions) (si possible) et procédez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à transmission intégrale peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les

roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Si le moteur ou la boîte de vitesses est submergé dans l'eau, vérifiez le niveau des liquides et vidangez-les au besoin.

La conduite en eau profonde peut endommager le moteur ou la boîte de vitesses.

Si les ponts avant et arrière sont immergés dans l'eau, leur lubrifiant et le lubrifiant du groupe de transfert de puissance doivent être vérifiés et vidangés au besoin.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les roues et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés. Ford s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire perpendiculairement à la pente ou de tourner sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

Si le moteur cale, ne tentez pas de tourner pour redescendre en marche avant car le véhicule pourrait se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

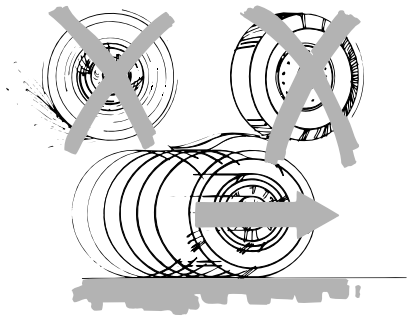

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Votre véhicule est doté de freins antiblocage qui vous permettent d'exercer une pression continue sur la pédale. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

NOTA : Un patinage excessif des pneus peut endommager la boîte-pont.

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à transmission intégrale est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à transmission intégrale peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à transmission intégrale ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme c'est le

cas pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. Dans des situations d'arrêt d'urgence, freinez de façon constante. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues (ABS), ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Ford vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre ce dernier plus susceptible de renverser en cas de perte de contrôle. Ford vous recommande de prendre des précautions supplémentaires avec un chargement en hauteur ou des accessoires (comme une échelle ou une galerie porte-bagages).

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente des composants du châssis du véhicule est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

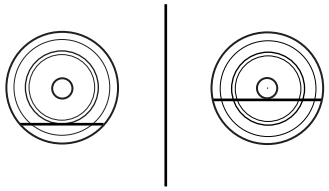

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).

Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait

pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer de sérieux dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en appliquant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

SERVICE DE DÉPANNAGE

Comment faire appel au service de dépannage

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service, indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf, est disponible :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- durant la période de votre Garantie limitée de véhicule neuf de cinq ans ou 100 000 kilomètres (60 000 milles), selon la première échéance, pour les véhicules Ford, et de six ans ou 110 000 kilomètres (70 000 milles) pour les véhicules Lincoln.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- la pose d'un pneu de rechange suite à une crevaison (sauf pour le Ford GT qui est équipé d'un nécessaire de gonflage);
- les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie;
- un service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 L (2,0 gallons US) d'essence ou 18,9 L (5 gallons US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche; la livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois;
- treuillage – disponible jusqu'à 30 mètres (100 pieds) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule);
- remorquage – véhicules admissibles par Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé dans un rayon de 56 km (35 milles) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire Ford ou Lincoln autorisé le plus près. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire Ford ou Lincoln situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ce dernier devra acquitter la somme exigée pour toute distance excédant 56 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 100 $ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

Les clients canadiens doivent consulter le Guide du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements sur :

- la durée de couverture;
- les quantités de carburant exactes;
- le remorquage du véhicule en panne;
- le remboursement de dépenses d'un voyage d'urgence;
- la planification de voyages.

Utilisation du service de dépannage

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Aux États-Unis, cette carte se trouve dans le porte-documents du Guide du propriétaire dans la boîte à gants. Au Canada, elle se trouve dans le *Guide du propriétaire*, dans la boîte à gants.

Les clients de Ford qui résident aux États-Unis et qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 241-3673. Les clients de Lincoln doivent téléphoner au 1 800 521-4140.

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du Service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Si vous devez faire vous-même le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford vous remboursera un montant raisonnable. Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les clients de Ford des États-Unis doivent téléphoner au 1 800 241-3673 et les clients de Lincoln doivent téléphoner au 1 800 521-4140.

Les clients canadiens qui requièrent des renseignements relatifs au remboursement doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

Prolongement de la couverture de base offerte par le Service de dépannage

Si vous résidez aux États-Unis, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage par l'intermédiaire du Club Auto Ford, en vous adressant à votre concessionnaire autorisé.

Au Canada, vous pouvez prolonger la durée de couverture offerte par le Service de dépannage avant l'expiration de votre couverture de garantie de base du Service de dépannage. Pour obtenir plus d'informations et vous inscrire, téléphonez au 1 877 294-2582 ou visitez notre site Web à www.ford.ca.

COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la planche de bord, près de la radio. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

Enfoncez la commande des feux de détresse pour activer tous les feux de détresse avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

NOTA : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce dispositif empêche la pompe électrique d'envoyer du carburant au moteur lorsque votre véhicule subit une secousse brutale.

Si, après un accident, le moteur de votre véhicule est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

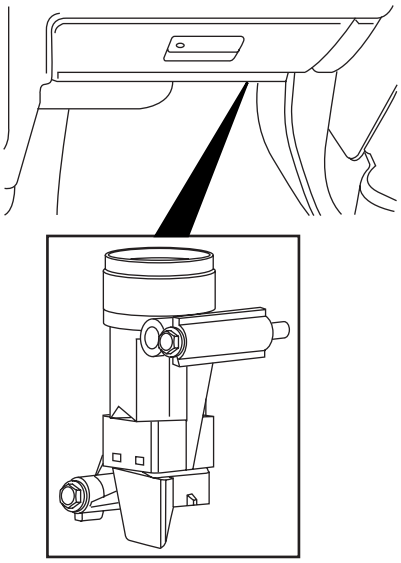

L'interrupteur automatique de la pompe d'alimentation se trouve dans l'espace pour les jambes du passager avant, dans le coin supérieur droit.

Pour réinitialiser l'interrupteur :

1. Tournez la clé de contact en position LOCK (antivol) (1).
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si aucune trace de fuite n'est présente, réinitialisez l'interrupteur en enfonçant le bouton de réinitialisation.
4. Tournez la clé de contact en position RUN (contact) (3).
5. Attendez quelques secondes puis ramenez la clé à la position LOCK (antivol) (1).
6. Vérifiez de nouveau la présence de fuites.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

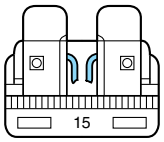

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Vous pouvez identifier ce problème en regardant à l'intérieur du fusible pour remarquer la présence d'un fil métallique rompu. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

NOTA : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	—	—
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	—	—	Bleu	—	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	—	Noir

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé en dessous et à gauche du volant, à proximité de la pédale de frein. Pour accéder aux fusibles, retirez le couvercle du porte-fusibles.

Pour retirer un fusible, utilisez l'extracteur qui se trouve sur le couvercle du porte-fusibles.

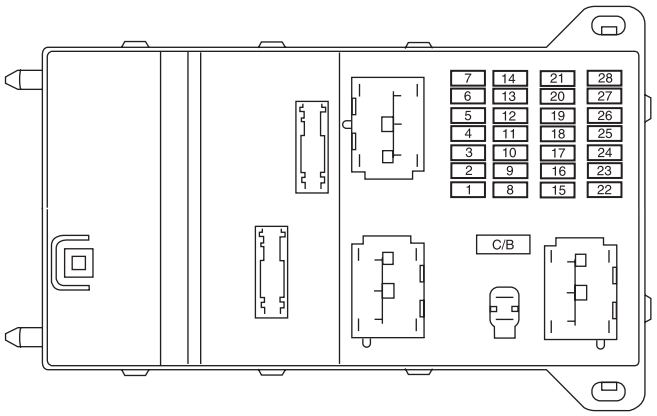

Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
1	10 A	Phares de recul, rétroviseur à électrochrome
2	20 A	Avertisseurs sonores
3	15 A	Protection antidécharge de la batterie : éclairage intérieur, lampes dirigées vers le sol, éclairage du coffre, éclairage de la boîte à gants, glaces à commande électrique arrière
4	15 A	Feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation
5	—	Inutilisé
6	—	Inutilisé
7	—	Inutilisé
8	30 A	Dégivreur de lunette arrière
9	10 A	Rétroviseurs chauffants

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
10	30 A	Bobine de relais du démarreur, module de commande du groupe motopropulseur
11	15 A	Feux de route
12	7,5 A	Temporisation des accessoires : casques d'écoute de la radio, toit ouvrant transparent, glaces avant à commande électrique, rétroviseurs à électrochrome
13	7,5 A	Tableau de bord, montre analogique, bloc de commande de chauffage-climatisation
14	15 A	Pompe de lave-glace
15	20 A	Allume-cigare
16	15 A	Actionneur des serrures de portes, électrovanne de verrouillage à distance du coffre à bagage
17	—	Inutilisé
18	20 A	Casques radio, connecteur OBD II
19	—	Inutilisé
20	7,5 A	Rétroviseurs électriques, module de la radio satellite, transmission intégrale
21	7,5 A	Feux stop, troisième feu stop central auxiliaire
22	7,5 A	Chaîne audio
23	7,5 A	Relais d'essuie-glace, circuit logique du tableau de bord
24	7,5 A	Capteur de poids du passager avant, témoin de neutralisation du sac gonflable du passager

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
25	7,5 A	Module de commande des systèmes de protection
26	7,5 A	Émetteur d'antidémarrage, solénoïde d'interverrouillage du levier sélecteur, contacteur de la pédale de frein, module de la boîte de vitesses automatique
27	7,5 A	Tableau de bord, bloc de commande du chauffage et de la climatisation
28	10 A	Freinage antiblocage, antipatinage, sièges chauffants, compas
C/B :	Disjoncteur 30 A	Toit ouvrant transparent, temporisation des accessoires (fusible 12 de la boîte de jonction secondaire, glaces arrière à commande électrique)

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.

Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la section *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

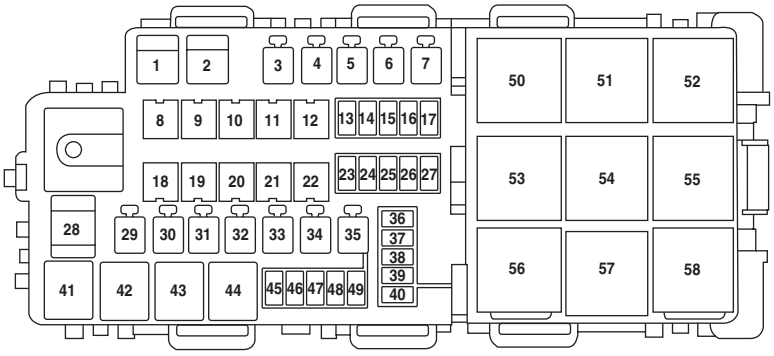

Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	60 A***	Alimentation électrique du boîtier de raccordement électronique (fusibles 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, C/B)
2	60 A***	Alimentation du boîtier de raccordement électronique (fusibles 1, 2, 4, 10, 11)
3	40 A**	Alimentation du groupe propulseur, bobine du relais du module de commande du groupe motopropulseur
4	40 A**	Ventilateur
5	—	Inutilisé
6	40 A**	Dégivreur de lunette arrière, rétroviseurs chauffants
7	—	Inutilisé

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
8	40 A**	Pompe des freins antiblocage
9	20 A**	Essuie-glace
10	30 A**	Soupapes des freins antiblocage
11	30 A**	Sièges chauffants, chauffage-refroidissement du siège du passager
12	30 A**	Chauffage-refroidissement du siège du conducteur
13	—	Inutilisé
14	15 A*	Commutateur d'allumage
15	10 A*	Logique du module des réglages mémorisés
16	15 A*	Boîte de vitesses
17	10 A*	Détection d'alternateur
18	—	Inutilisé
19	40 A**	Alimentation du circuit logique du boîtier de raccordement électronique (appareils transistorisés)
20	20 A**	Amplificateur THXII nº 1
21	20 A**	Amplificateur THXII nº 2
22	20 A**	Prise de courant de la console
23	10 A*	Mémoire d'anomalie du module de commande du groupe motopropulseur, FNR5 et électrovalve de mise à l'air libre du filtre à charbon actif
24	15 A*	Phares antibrouillards
25	10 A*	Embrayage de compresseur du climatiseur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
26	15 A*	Feu de croisement gauche à décharge à haute intensité
27	15 A*	Feu de croisement droit à décharge à haute intensité
28	80 A***	Motoventilateur de refroidissement du moteur
29	—	Inutilisé
30	30 A**	Relais de la pompe d'alimentation et des injecteurs
31	30 A**	Siège à réglage électrique côté passager
32	30 A**	Siège à réglage électrique côté conducteur
33	20 A**	Toit ouvrant transparent
34	30 A**	Glace à commande électrique intelligente du conducteur
35	30 A**	Glace à commande électrique intelligente du passager
36	1 A*	Diode du module de commande du groupe motopropulseur
37	—	Inutilisé
38	—	Inutilisé
39	—	Inutilisé
40	—	Inutilisé
41	Relais	Relais des phares antibrouillards
42	Relais	Relais d'arrêt des essuie-glaces
43	Relais	Relais de l'embrayage du climatiseur
44	—	Inutilisé
45	—	Inutilisé
46	15 A*	Injecteurs

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
47	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur classe B
48	15 A*	Bobine intégrée à la bougie
49	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur classe C
50	Relais ISO complet	Relais du feu de croisement à décharge à haute intensité gauche
51	Relais ISO complet	Relais du feu de croisement à décharge à haute intensité droit
52	Relais ISO complet	Relais du ventilateur
53	—	Inutilisé
54	Relais ISO complet	Relais de la pompe d'alimentation et des injecteurs
55	Relais ISO complet	Relais de marche des essuie-glaces
56	—	Inutilisé
57	Relais ISO complet	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
58	—	Inutilisé
*Fusibles ordinaires **Fusibles A1 ***Fusibles A3		

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si vous faites une crevaison pendant que vous conduisez :

- Ne freinez pas brusquement.
- Réduisez graduellement votre vitesse.
- Tenez fermement le volant.
- Déplacez-vous lentement vers un endroit sûr en bordure de la route.

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours conventionnelle dont un ou plusieurs des éléments suivants diffèrent de ceux des autres roues : type, marque, taille, indice de vitesse et sculptures de la bande de roulement. Si c'est le cas, cette roue de secours différente est tout de même conforme aux charges maximales prévues pour votre véhicule (PMAE et PTAC).

L'utilisation d'agents de scellement pour les pneus peut endommager les pneus de votre véhicule.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente

Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Temporary Use Only » (usage temporaire seulement).

2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY » (Pneu et jante pour usage temporaire seulement).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;

- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux.

Pour un véhicule à quatre roues motrices, la conduite en mode 4 roues motrices avec une roue de secours temporaire en cas d'urgence seulement n'est pas recommandée. Si vous devez passer en mode 4 roues motrices, ne dépassez pas une vitesse de 16 km/h (10 mi/h) sur une distance de 80 km (50 mi).

3. **Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut aussi faire attention aux points suivants :

- la traction d'une remorque;
- la conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping;

• la conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Remplacement d'un pneu à plat

Pour favoriser l'immobilisation du véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle changée.

Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.

Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Avant de remplacer la roue :

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Allumez les feux de détresse.
3. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
4. Serrez le frein de stationnement.
5. Coupez le contact.

Retrait de la roue de secours et du cric

1. Retirez le panneau de moquette du plancher de chargement à l'arrière du véhicule et sortez la clé à goujon et la vis longue du sac à outils.

2. Dévissez les vis maintenant la roue de secours au moyen de la clé à goujon, puis soulevez la roue de secours pour la sortir du coffre.

3. Dévissez la vis de fixation du cric (en sens contraire des aiguilles d'une montre) et sortez ce dernier du véhicule.

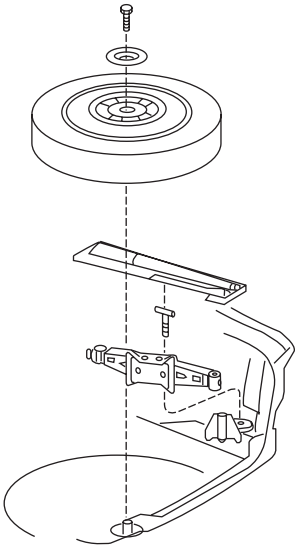

Méthode de remplacement d'une roue

NOTA : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.

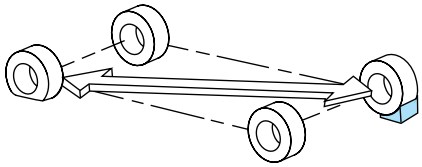

2. Retirez le cache central (selon l'équipement) de la roue. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.

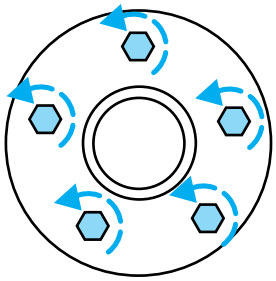

3. Placez le cric dans le repère de cric situé à côté de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.

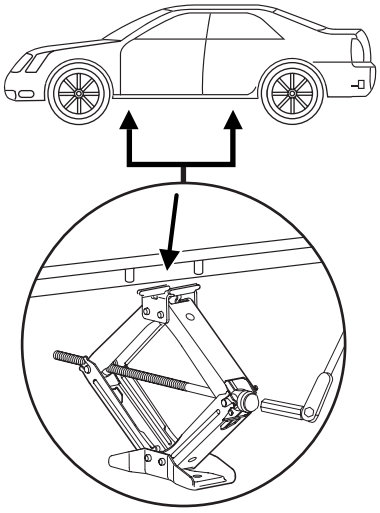

Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric N'EST destiné QU'AU remplacement d'une roue.

4. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

5. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.

6. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

7. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.

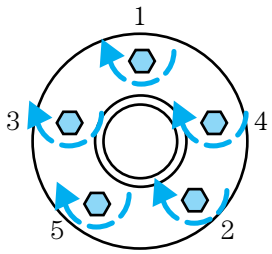

8. Retirez les blocs qui retiennent les roues.

Rangement de la roue et du cric

1. Repliez complètement le cric et replacez-le dans la zone de rangement prévue à cet effet dans le coffre.
2. Revissez la vis de fixation du cric pour arrimer celui-ci.
3. Placez la roue dans le compartiment de rangement du coffre.
4. Replacez la plaque de couverture et la vis.

- Lorsque vous rangez une roue dont le pneu est crevé, retournez la plaque de couverture par dessus et utilisez la vis longue.
- Lorsque vous rangez la roue de secours temporaire, replacez la plaque de couverture et utilisez la vis courte.

5. Serrez la vis au moyen de la clé à goujon.
6. Rangez la clé à goujon et la vis dans le sac à outils et placez le tout sur le cric.
7. Replacez le panneau de moquette sur le plancher de chargement.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple indiqué 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N.m
M12 x 1,5	100	135
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.		

Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu n'interfère avec les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

DÉMARRAGE-SECOURS

Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.**

2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.

3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas.** Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.

4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.

5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

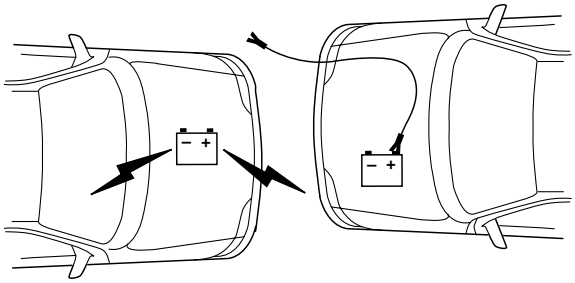

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

NOTA : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.

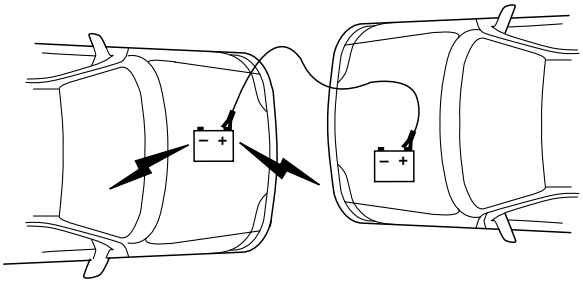

2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

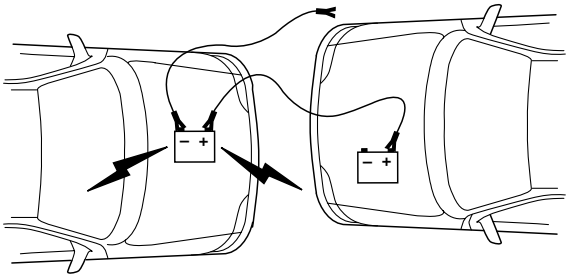

3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

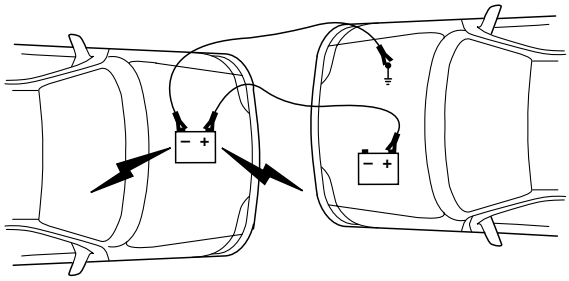

4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant. **N'utilisez pas** les canalisations de carburant, le couvercle de soupapes ou le collecteur d'admission du moteur comme points de *mise à la masse*.

Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.

2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

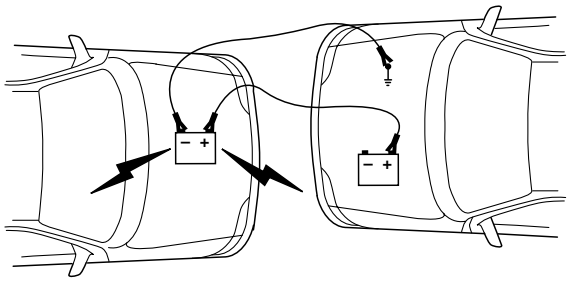

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique *à la masse*.

NOTA : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.

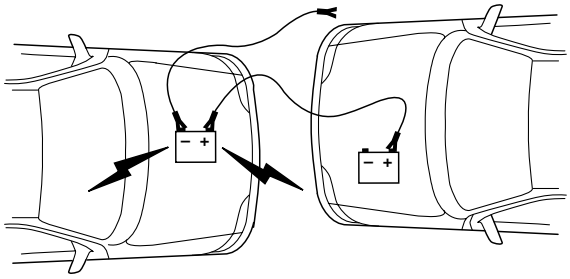

2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.

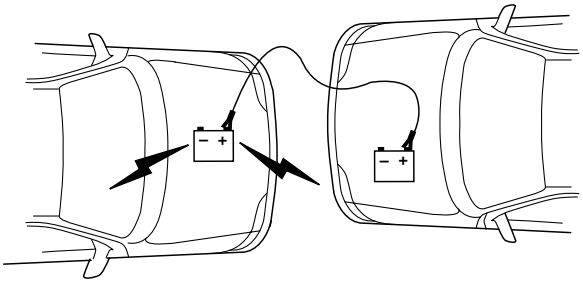

3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.

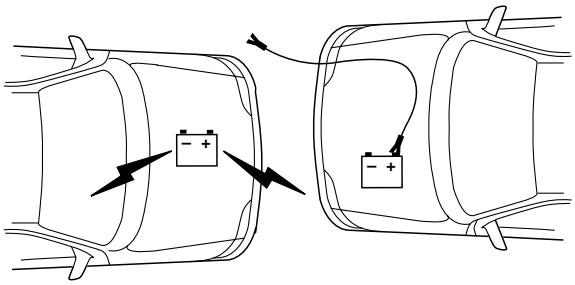

4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de *réapprendre* ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE

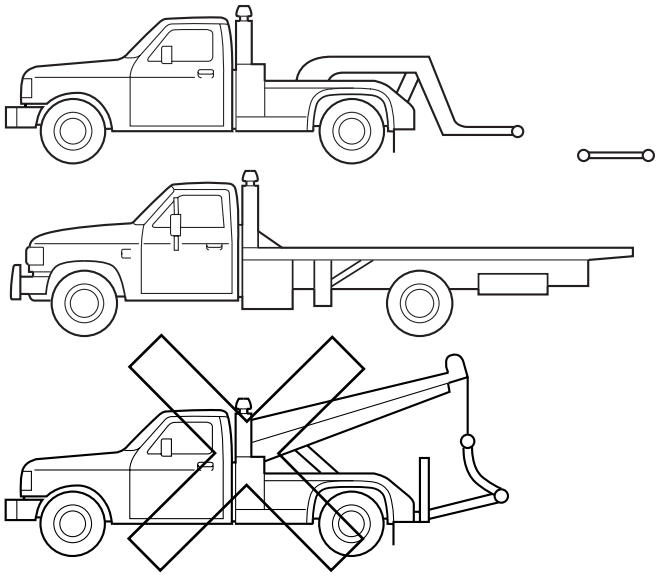

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Si votre véhicule doit être remorqué au moyen d'un lève-roues, les roues non soulevées doivent être placées sur un chariot porte-roues pour éviter d'endommager le véhicule.

Placez un chiffon sur le câble de levage sous le bouclier lorsque vous embarquez ou débarquez un véhicule sur une dépanneuse à plateau pour prévenir les dommages à la surface du bouclier.

Dépannage

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN

À domicile

Rendez vous avec votre véhicule Lincoln chez un concessionnaire autorisé pour faire effectuer les réparations couvertes par la garantie. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue. Veuillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé. Dès lors, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé. Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces reconditionnées ou autres pièces autorisées par Ford.

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.

2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.

3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés au sujet des politiques et des procédures de Ford du Canada, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Lincoln au 1 800 521-4140.

À l'extérieur

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Ford, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire autorisé n'est en mesure de vous en accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites ci-dessus pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Assistance à la clientèle

Aux États-Unis :

Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121 États-Unis
1 800 392-3673 (FORD)
(appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1 800 232-5952)
www.customersaskford.com

Au Canada :
Centre de relations avec la clientèle
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 565-3673 (FORD)
www.ford.ca

Si vous êtes en déplacement lorsqu'une intervention s'impose sur votre véhicule Lincoln, ou si vous avez besoin de plus d'assistance que votre concessionnaire n'est en mesure de vous en accorder, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford après avoir suivi les étapes décrites ci-dessus pour obtenir les coordonnées d'un concessionnaire autorisé qui pourra vous aider.

Aux États-Unis :
Ford Motor Company
Customer Relationship Center
P.O. Box 6248
Dearborn, Michigan 48121 États-Unis
1 800 521-4140
(appareil de télécommunications pour malentendants [ATME] :
1 800 232-5952)
www.customersaskford.com

Au Canada :
Lincoln Centre
Ford du Canada Limitée
C.P. 2000
Oakville (Ontario) L6J 5E4
1 800 387-9333
www.lincolncanada.com

Pour faciliter l'obtention de services pour votre véhicule Lincoln, veuillez avoir sous la main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Lincoln Centre :

- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- le nom du concessionnaire autorisé et la ville où se situent ses installations;
- l'année-modèle et la marque de votre véhicule;
- la date d'achat de votre véhicule;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule;
- le numéro d'identification du véhicule (NIV).

Assistance supplémentaire

Si vous désirez toujours formuler une plainte relative à la garantie, vous pouvez communiquer avec le programme AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB) (États-Unis seulement).

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États américains, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures sérieuses ont été effectuées; OU

2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU

3. Le véhicule ne peut être utilisé à cause de la réparation de non-conformités pendant une période de plus de 30 jours (pas nécessairement consécutifs).

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company
16800, Executive Plaza Drive
Mail Drop 3NE-B
Dearborn, Michigan 48126, ÉTATS-UNIS

PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB) (É.-U. SEULEMENT)

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. L'expérience démontre que nos clients ont très souvent réussi à obtenir satisfaction en suivant la procédure en trois étapes énoncée sur la première page du Guide de garantie. Si toutefois cette procédure ne résout pas votre préoccupation au titre de la garantie, vous pouvez être admissible au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – médiation et arbitrage. Le BBB tente d'abord de résoudre votre question ou préoccupation par la médiation. La médiation est un processus où un représentant du BBB communique avec les parties et explore des options de règlement. Si la médiation s'avère infructueuse, les clients ayant des demandes admissibles peuvent participer au processus d'arbitrage AUTO LINE du BBB. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience. Vous n'êtes pas lié par la décision, mais vous pouvez

l'accepter. Si vous acceptez la décision du programme AUTO LINE du BBB, Ford doit aussi accepter la décision. Si l'arbitre tranche en votre faveur et que vous acceptez la décision, un représentant du programme AUTO LINE du BBB communiquera avec vous pour s'assurer que Ford se plie rapidement à la décision. Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de quarante jours après la soumission de votre demande au BBB.

Pour soumettre une demande de règlement au programme BBB AUTO LINE, vous devrez mentionner votre nom et votre adresse, des renseignements généraux au sujet de votre véhicule neuf, des renseignements sur vos préoccupations au sujet de la garantie et toute étape prise pour résoudre ces préoccupations. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir. Vous devrez joindre une preuve de propriété du véhicule, signer le formulaire et le renvoyer au BBB. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec le programme AUTO LINE du BBB au 1 800 955-5100 ou en écrivant à l'adresse :

BBB AUTO LINE
4200 Wilson Boulevard, Suite 800
Arlington, Virginia 22203–1833

NOTA : Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford Canada participe à un programme de médiation et d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC est un moyen simple et relativement rapide de résoudre les litiges quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des

dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Leurs décisions sont rapides, équitables et définitives, car elles lient le plaignant et Ford Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et provinces. Pour obtenir plus de détails, sans frais ni obligation, appelez directement le PAVAC au 1 800 207-0685.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ FORD

Vous pouvez obtenir une protection accrue pour votre nouvelle voiture ou camionnette en vous procurant la couverture du Programme d'entretien prolongé Ford (PEP Ford). Il comporte :

- des privilèges durant la période de garantie, selon le programme auquel vous souscrivez (tels que : le remboursement des frais de location d'un véhicule, la couverture de certains éléments d'entretien et pièces d'usure);
- la couverture des frais de réparation du véhicule lorsque la garantie pare-chocs à pare-chocs arrive à échéance.

Vous pouvez acheter un Programme d'entretien prolongé Ford auprès de tout concessionnaire autorisé. Plusieurs programmes couvrent des périodes, des franchises et des kilométrages qui peuvent être combinés pour s'adapter à vos besoins de conduite. Le Programme d'entretien prolongé Ford offre également des privilèges de remboursement en cas de remorquage ou de location de véhicule.

Lorsque vous souscrivez au Programme d'entretien prolongé Ford, vous pouvez rouler en toute quiétude partout au Canada et aux États-Unis, grâce à la protection qui vous est assurée par plus de 4 600 concessionnaires autorisés.

Même si vous n'avez pas souscrit au Programme d'entretien prolongé Ford à l'achat de votre véhicule, vous y êtes peut-être encore admissible. Ces renseignements étant susceptibles de changement, consultez votre concessionnaire autorisé ou visitez le site Web du Programme à l'adresse www.ford-esp.com pour connaître tous les détails sur les options de la couverture du Programme d'entretien prolongé Ford.

POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront

vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford Canada et Ford Motor Company déclinent toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux États-Unis.

Si une intervention s'impose sur votre véhicule quand vous voyagez ou résidez en Amérique centrale, dans les Antilles ou au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, écrivez ou téléphonez à :

FORD MOTOR COMPANY
FORD EXPORT OPERATIONS
1555 Fairlane Drive
Fairlane Business Park #3
Allen Park, Michigan 48101
U.S.A.
Téléphone : (313) 594-4857
Télécopieur : (313) 390-0804

Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'extérieur des États-Unis ou du Canada, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse au Service des exportations de Ford Motor Company.

Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.

COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm inc. à :

HELM, INCORPORATED
P.O. Box 07150
Detroit, Michigan 48207 ÉTATS-UNIS

ou par téléphone :

appelez sans frais au 1 (800) 782-4356 pour recevoir un catalogue gratuit des publications offertes,

du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm inc. sur le Web à l'adresse www.helminc.com.

(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)

Pour obtenir une copie du Guide du propriétaire en français

Vous pouvez obtenir un Guide du propriétaire en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en écrivant à l'adresse :
Ford du Canada Limitée
Service des publications techniques CHQ202
The Canadian Road
C.P. 2000
Oakville (Ontario) Canada
L6J 5E4

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1 888 327–4236 (ATS : 1 800 424–9153). Vous pouvez également visiter le site Web *http://www.safercar.gov* ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
NHTSA
400 Seventh Street, SW
Washington, D.C. 20590, ÉTATS-UNIS

Le site Web *http://www.safercar.gov* permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous croyez que votre véhicule a un défaut qui pourrait causer un accident ou des blessures graves, voire mortelles, communiquez immédiatement avec Transports Canada, en composant sans frais le : 1 800 333–0510.

Nettoyage

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre comme le Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A), offert chez votre concessionnaire autorisé.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage auto et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer le tachage par eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

Éléments extérieurs chromés

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un produit à pH neutre tel que le Shampooing Motorcraft superfin (ZC-3-A).
- Utilisez du nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- **N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique qui rayent les surfaces chromées.**

LUSTRAGE

L'application aux six mois d'un enduit protecteur Motorcraft (ZC-45) contribue à réduire les égratignures légères et les dommages à la peinture.

- Lavez d'abord le véhicule.
- N'utilisez pas de cires qui contiennent un abrasif. Utilisez la cire liquide Motorcraft Premium (ZC-53-A), offerte chez votre concessionnaire autorisé, ou un produit de qualité équivalente.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible auprès de votre concessionnaire autorisé. Notez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) et demandez à votre concessionnaire autorisé la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

- Traitez-les une fois par semaine avec le Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37-A) disponible auprès de votre concessionnaire autorisé. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge; rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.

- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42), disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

MOTEUR

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud.
- Pulvérisez le Shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft (ZC-20) sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression.
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.

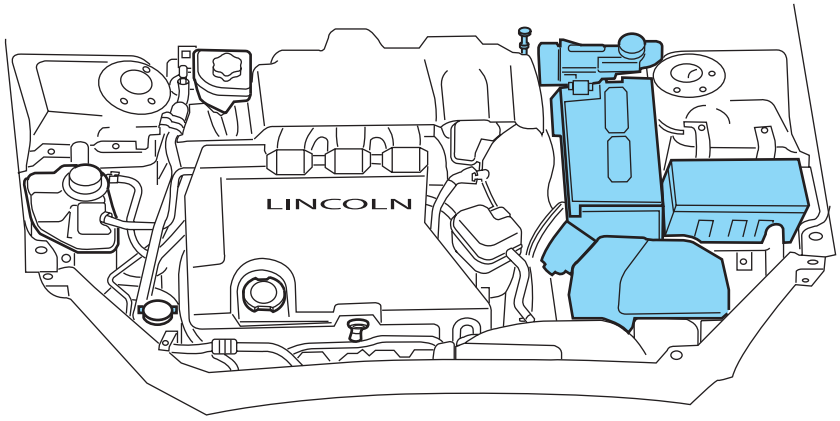

- **Moteur V6 3.5L**
- Ne lavez ou ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Vous pouvez vous procurer ces articles chez votre concessionnaire autorisé.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3-A).
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42).
- Dans le cas des lentilles de phare en plastique, utilisez le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft (ZC-23).

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre les produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ces contaminants peuvent causer un bruit de raclement ou de sifflement des balais d'essuie-glace et des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft (ZC-23), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou du Concentré de liquide lave-glace Motorcraft Premium (ZC-32–A) offert chez votre concessionnaire autorisé. Ce liquide de nettoyage contient une solution spéciale ajoutée à de l'alcool, qui est destinée à éliminer la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide

d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

N'utilisez pas d'objets tranchants, tels qu'une lame de rasoir, pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour retirer des autocollants puisque vous pourriez ainsi endommager la grille chauffante du dégivreur de lunette arrière.

PLANCHE DE BORD ET PAROI VITRÉE DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez le tableau de bord avec un chiffon humide, puis avec un chiffon propre et sec ou utilisez le nettoyant pour tableau de bord et vinyle Motorcraft (ZC-38-A).

- Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou la planche de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.

GARNITURES INTÉRIEURES

- Nettoyez les garnitures intérieures avec un chiffon humide, puis essuyez-les avec un chiffon propre et sec. Vous pouvez aussi utiliser le nettoyant pour tableau de bord et vinyle Motorcraft (ZC-38-A).
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres, car ils pourraient endommager le fini du panneau de garnissage.

HABITACLE

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft (ZC-54).

- S'il y a de la graisse ou du goudron sur le tissu, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant Motorcraft (ZC-14).
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.

N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer la garniture du sac gonflable latéral (selon l'équipement). Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

SIÈGES GARNIS DE CUIR

Les surfaces des sièges en cuir de votre véhicule sont recouvertes d'un enduit protecteur transparent.

- Pour les nettoyer, utilisez un chiffon doux et le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe Motorcraft (ZC-11-A). Séchez avec un chiffon doux.
- Pour contribuer à préserver la souplesse et la couleur du cuir, utilisez le Nécessaire de nettoyage pour cuir de luxe Motorcraft (ZC-11-D), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée de l'enduit protecteur transparent.

NOTA : Dans certains cas, un transfert de couleur ou de teinture peut se produire si vos vêtements mouillés entrent en contact avec les surfaces en cuir. Dans ce cas, il faut nettoyer le cuir sans tarder pour éviter que les taches demeurent de façon permanente.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN FORD ET LINCOLN

Votre concessionnaire autorisé Ford offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft (ZC-42)

Nécessaire d'entretien automobile Motorcraft (ZC-26)

Produit de nettoyage pour voiture Motorcraft (Canada seulement) (CXC-21)

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft (ZC-15)

Lustrant verni spécial Motorcraft (ZC-8-A)

Protège-vinyle spécial Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-40-A)

Nettoyant pour tableau de bord et vinyle Motorcraft (ZC-38–A)

Nettoyant pour cuir et vinyle spécial Motorcraft (États-Unis seulement) (ZC-11–A)

Shampooing superfin Motorcraft (ZC-3–A)

Chiffon à épousseter Motorcraft (ZC-24)

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft (É.-U. seulement) (ZC-20)

Shampooing pour moteurs Motorcraft (Canada seulement) (CXC-66-A)

Concentré de lavage et de cirage en une étape Motorcraft (ZC-6-A)

Enduit protecteur de peinture Motorcraft (ZC-45)

Concentré de lavage pour voitures Motorcraft Premium (É.-U. seulement) (ZC-17-B)

Nettoie-vitres Premium Motorcraft (Canada seulement) (CXC-100)

Cire liquide Motorcraft Premium (ZC-53-A)

Lave-glace concentré Motorcraft Premium (ZC-32-A)

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft (ZC-54)

Détachant Motorcraft (É.-U. seulement) (ZC-14)

Détachant lustreur pour pneus Motorcraft (ZC-28)

Triple-net Motorcraft (É.-U. seulement) (ZC-13)
Nettoie-vitres Motorcraft Ultra-Clear en aérosol (ZC-23)
Nettoyant pour vinyle Motorcraft (Canada seulement) (CXC-93)
Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft (ZC-37–A)

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si votre véhicule requiert les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez votre *Guide de garantie – Guide du propriétaire* pour déterminer quelles sont les pièces et les interventions qui bénéficient d'une couverture.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position de stationnement (P).
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues pour éviter le déplacement inopiné du véhicule.

Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement).
2. Bloquez les roues.

Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

OUVERTURE DU CAPOT

1. À l'intérieur du véhicule, tirez sur la manette d'ouverture du capot située sous le tableau de bord, près de la colonne de direction.

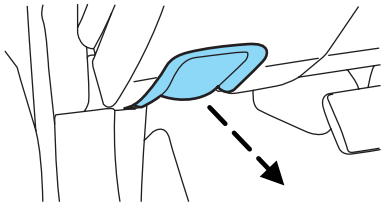

2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

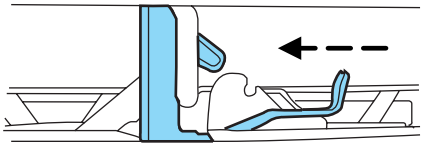

3. Soulevez le capot et maintenez-le à l'aide de la béquille.

IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur V6 3.5L

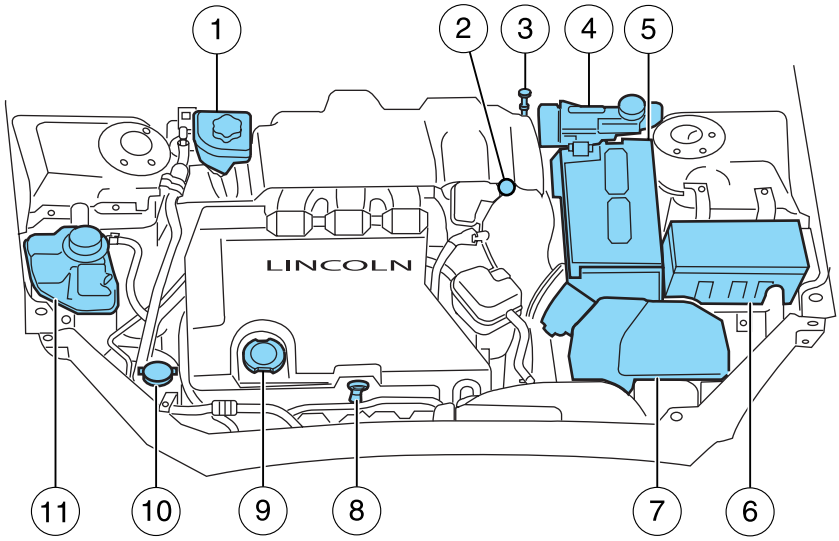

1. Réservoir de liquide de la direction assistée
2. Soupape de purge du liquide de refroidissement
3. Jauge d'huile de la boîte de vitesses
4. Réservoir de liquide de frein
5. Batterie
6. Boîtier de distribution électrique
7. Filtre à air
8. Jauge d'huile moteur
9. Bouchon de remplissage d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace
11. Réservoir du liquide de refroidissement

LIQUIDE LAVE-GLACE

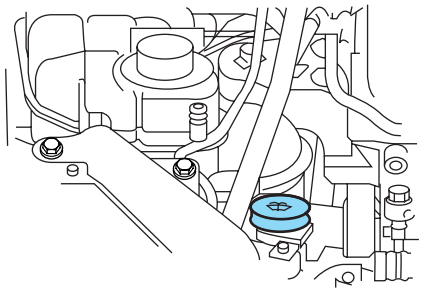

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.

Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme à la norme Ford WSB-M8B16-A2. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire crisser les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

Si vous utilisez votre véhicule par des températures inférieures à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

NOTA : Ne versez jamais de liquide lave-glace dans le réservoir de liquide de refroidissement. L'ajout de liquide lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dommages au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

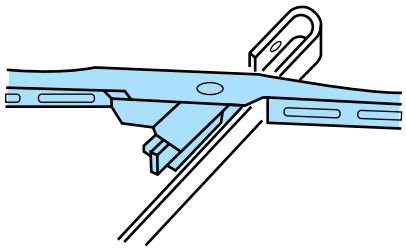

1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Poussez manuellement l'agrafe pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.

2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Vous pouvez améliorer l'efficacité des balais en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.

2. Coupez le contact et attendez quelques minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.

3. Serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est bien placé en position de stationnement (P).

4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.

5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

- Moteur V6 3.5L

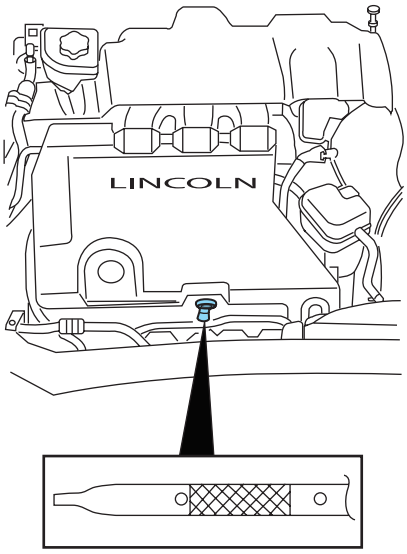

6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

- Un niveau d'huile qui se situe **dans cette plage** est acceptable. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**

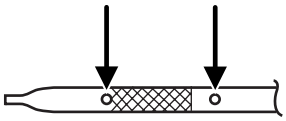

- Si le niveau d'huile se trouve **sous ce repère,** vous devez **ajouter de l'huile** pour que le niveau atteigne la plage de fonctionnement normale.

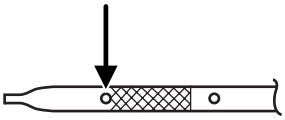

- Moteur V6 3.5L

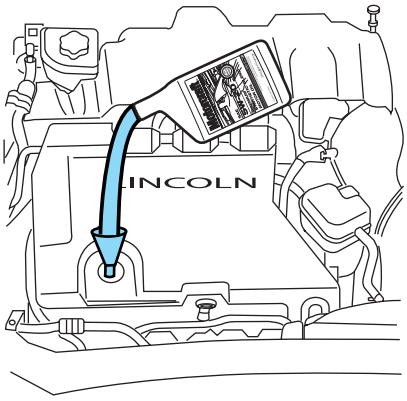

- Rétablissez le niveau d'huile du moteur si nécessaire. Consultez la section *Ajout d'huile moteur* dans le présent chapitre.
- **N'ajoutez pas trop d'huile dans le moteur. Si le niveau d'huile dépasse ce repère, le moteur risque d'être endommagé.** S'il y a trop d'huile dans le moteur, demandez à un concessionnaire autorisé de rétablir le niveau d'huile.

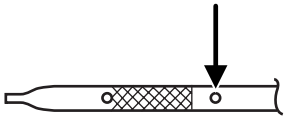

7. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose au fond du tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale de fonctionnement, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau ne dépasse pas la plage normale de fonctionnement sur la jauge d'huile.
4. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose au fond du tube.
5. Installez le bouchon de remplissage d'huile moteur correctement, en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit serré.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

Recherchez cette étiquette d'homologation.

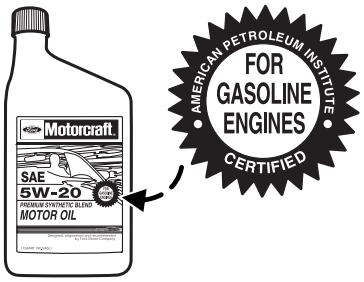

Utilisez de l'huile moteur SAE 5W-20.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Afin de maintenir la validité de la garantie sur le moteur, utilisez de l'huile moteur Motorcraft SAE 5W-20 ou une huile moteur SAE 5W-20 équivalente et conforme à la norme Ford WSS-M2C930-A. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule**.

N'ajoutez pas d'additifs supplémentaires à l'huile moteur, ni de nettoyants ou de produits de traitement. Ces produits sont inutiles et peuvent entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique.*

Les filtres à huile Ford montés à l'usine et ceux de deuxième monte (Motorcraft) sont conçus pour assurer au moteur une protection supérieure et une durée de vie prolongée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres recommandés par Ford peut provoquer des bruits du moteur au démarrage ou des cognements.

Pour la protection du moteur de votre véhicule, nous recommandons l'utilisation de filtres Motorcraft (ou toute autre marque conforme aux normes Ford).

BATTERIE

La batterie sans entretien Motorcraft de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

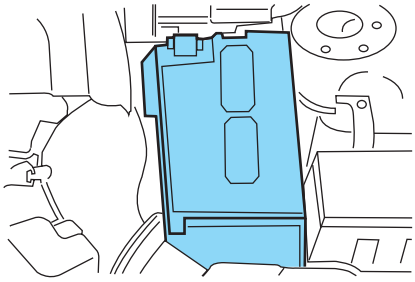

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.

Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. **Lavez vos mains après avoir manipulé de telles pièces.**

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Desserrez le frein de stationnement. Avec votre pied sur la pédale de frein et la climatisation en fonction, mettez le véhicule en marche avant automatique (D) et laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
7. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réacquisition.

- Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réacquisition éventuelle.**

Si la batterie a été débranchée ou si une nouvelle batterie a été installée, la montre et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées une fois la batterie rebranchée.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

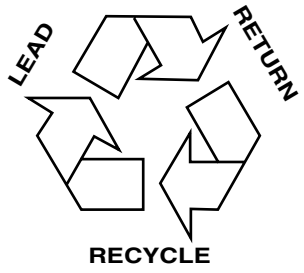

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue à un mélange à parts égales d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36 °C (-34 °F). La concentration du liquide de refroidissement peut être vérifiée à l'aide d'un densimètre ou d'un pèse-antigel (comme le pèse-acide–antigel Rotunda, 014-R1060). Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid) ou dans la plage « COLD FILL RANGE » (plage de niveau à froid) du vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau procure :**

- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **un fonctionnement adéquat des jauges calibrées.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

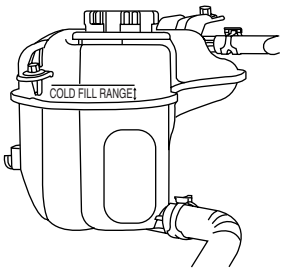

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid) ou être dans la plage de niveau à froid « COLD FILL RANGE » indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.
- Lisez attentivement la section *Précautions à prendre lors d'une intervention* du présent chapitre.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

NOTA : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié.

N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.

Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **Ajoutez du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold ou un liquide équivalent conforme à la norme Ford WSS-M97B51-A1.** Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

NOTA : L'utilisation de pastilles antifuite de circuit de refroidissement Motorcraft ou d'un produit équivalent conforme à la norme Ford WSS-M99B37-B6 peut assombrir la couleur du liquide de refroidissement Motorcraft Premium Gold qui passe du jaune au havane doré.

- **N'ajoutez pas de liquide de refroidissement longue durée de couleur orange, comme le liquide de refroidissement Motorcraft Specialty de couleur orange, conforme à la norme Ford WSS-M97B44-D, au liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.** Le fait d'ajouter du liquide de refroidissement Motorcraft Specialty de couleur orange ou tout liquide de refroidissement longue durée de couleur orange au liquide de refroidissement mis en usine peut altérer la protection contre la corrosion.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique opaque). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.

3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.

4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

- Soupape de purge du liquide de refroidissement du moteur 3.5L

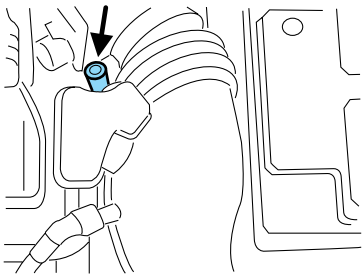

5. Ouvrez la soupape de purge du liquide de refroidissement.

6. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié (voir précédemment) jusqu'à la plage de niveau à froid « COLD FILL RANGE » ou jusqu'au repère « FULL COLD » (niveau maximum à froid).

7. Fermez la soupape de purge, puis réinstallez le bouchon sur le réservoir de liquide de refroidissement. Tournez le bouchon jusqu'à ce qu'il soit fermement installé pour prévenir toute fuite de liquide de refroidissement.

Vérifiez la concentration de liquide de refroidissement après tout ajout. Consultez la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur*. Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à –36 °C [–34 °F]), vidangez une partie du liquide de refroidissement et rétablissez la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Ford NE recommande PAS l'utilisation de liquide de refroidissement recyclé sur les véhicules équipés à l'origine de liquide de refroidissement Premium Gold Motorcraft, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.

La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section Caractéristiques et contenances des produits d'entretien de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid (moins de -36 °C [-34 °F]) :

- **Il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %.**
- **Ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %.**
- **Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.**
- **Consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de**

liquide utilisée dans votre véhicule le protégera du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **Il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %.**
- **N'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %.**
- **Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la corrosion du moteur et peut endommager le moteur.**
- **Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur.**
- **Consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protégera aux températures par lesquelles vous conduisez.**

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe :

- le thermomètre du liquide de refroidissement passe dans la plage « H » (chaud);
- le symbole s'allume;
- le symbole s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est doté d'un filtre à carburant permanent intégré au réservoir de carburant. Aucun entretien périodique ni remplacement ne sont nécessaires.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.

L'essence peut contenir du benzène, lequel est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Ne fumez pas et évitez les flammes et les étincelles au moment de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin,

même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.

- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.
- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Ravitaillement

Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures :

- Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.
- Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.
- Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.
- Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.
- Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.
- Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).
- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en un quart de tour.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.
2. Tournez avec précaution le bouchon du réservoir d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.
3. Tirez pour enlever le bouchon du tuyau de remplissage.
4. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les onglets du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.

5. Tournez le bouchon d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'au moins un déclic se fasse entendre.

Si le témoin s'allume et demeure allumé lorsque le moteur tourne, il se peut que le bouchon du réservoir de carburant soit mal vissé. Coupez le contact, enlevez le bouchon, alignez-le adéquatement, puis installez-le de nouveau.

Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'emploi d'un bouchon autre qu'un bouchon d'origine Ford ou Motorcraft peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.

Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. Votre véhicule n'est pas conçu pour être alimenté par des carburants E85 mélangés avec au plus 85 % d'éthanol. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule. N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol. Son usage peut endommager des éléments essentiels du circuit d'alimentation.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse. Des études ont démontré que ces additifs peuvent entraîner la détérioration prématurée des dispositifs antipollution de votre véhicule. Au Canada, les supercarburants contiennent généralement une plus grande quantité d'additifs métalliques que le carburant ordinaire. Nous recommandons donc l'utilisation d'un carburant ordinaire. Au Canada, plusieurs carburants contiennent des

additifs métalliques, mais des carburants sans additifs sont également disponibles; consultez votre marchand local à cet effet.

Les réparations occasionnées par l'emploi d'un carburant non approprié peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Indice d'octane recommandé

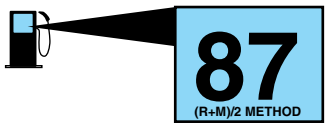

Votre véhicule a été conçu pour utiliser du carburant « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Ford déconseille l'utilisation de l'essence à indice d'octane de 86 ou moins vendue comme carburant « ordinaire » dans certaines régions en haute altitude.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.

Qualité du carburant

En présence de difficultés au démarrage, d'un régime de ralenti irrégulier ou d'hésitation à l'accélération, essayez une autre marque de carburant sans plomb. Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant régulier sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants, qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre véhicule et la meilleure protection contre la pollution atmosphérique. Il est recommandé d'employer une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air

Ford appuie l'utilisation d'essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- Après le plein, vous devrez peut-être couper et rétablir le contact à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne pompe le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, l'ajout de quatre litres (un gallon US) de carburant suffit à redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et qu'il se trouve sur une pente abrupte, une quantité supérieure de carburant peut être nécessaire.
- Le témoin peut s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. Vous obtiendrez une mesure plus précise après 3 000 km à 5 000 km (2 000 mi à 3 000 mi).

Remplissage du réservoir

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que la jauge l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand la jauge de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand la jauge indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (arrêt) avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.
- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Faites toujours le plein de carburant du même côté de la pompe, avec le véhicule orienté dans la même direction.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

   Calcul 1 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons consommés.**

   Calcul 2 : **litres consommés × 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite - bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmateur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des

changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

Autocollant de l'EPA du pare-brise

Un autocollant de l'EPA (Agence américaine de protection de l'environnement) doit être apposé sur le pare-brise de chaque nouveau véhicule. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé si cet autocollant n'a pas été apposé sur votre véhicule. Cet autocollant a pour but de vous permettre de comparer votre consommation de carburant avec celle d'autres véhicules.

Il est important de prendre note des chiffres qui apparaissent dans la case inférieure gauche de l'autocollant apposé sur le pare-brise. Ces chiffres indiquent la consommation en L/100 km (mi/g) à laquelle vous pouvez vous attendre dans des conditions de conduite optimales. La consommation de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite et les conditions.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Des fuites, des odeurs insolites, de la fumée, une perte de puissance du moteur ou l'allumage des témoins , du circuit de charge ou de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette indique la cylindrée et fournit certaines caractéristiques nécessaires à la mise au point du moteur.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Autodiagnostics embarqués (OBD-II)

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a repéré une anomalie. Le témoin peut aussi s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.

2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.

3. Le bouchon du réservoir de carburant est peut-être mal vissé. Consultez la section *Bouchon de réservoir de carburant* du présent chapitre.

4. Conduite en eau profonde – le circuit électrique peut être humide.

Ces anomalies intermittentes peuvent être corrigées en remplissant le réservoir de carburant de bonne qualité, en serrant correctement le

bouchon du réservoir de carburant ou en laissant sécher le circuit électrique. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin reste allumé, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite prolongée lorsque le témoin est allumé peut provoquer une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation de carburant, une douceur de marche réduite du moteur et de la boîte de vitesses et, par conséquent, des réparations plus onéreuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin est allumé ou s'il ne fonctionne pas adéquatement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section Autodiagnostics embarqués (OBD-II) du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez la clé de contact à la position ON (contact) pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander

plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

15 minutes de conduite régulière sur autoroute suivie de 20 minutes de conduite avec des arrêts fréquents et au moins quatre périodes de ralenti de 30 secondes.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles requis. Si l'ajout de liquide est nécessaire, ajoutez uniquement de l'huile pour boîte de vitesses automatique MERCON®.

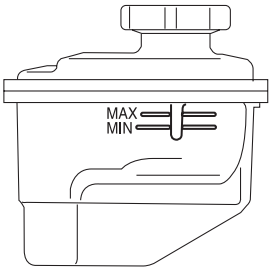

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).

2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.

3. Coupez le contact.

4. Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.

5. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve entre les repères MIN et MAX. N'oubliez pas de remettre le bouchon sur le réservoir.

LIQUIDE DE FREIN

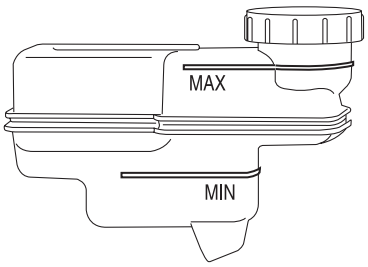

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacés. Un niveau de liquide se situant entre les repères « MIN » et « MAX » est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

HUILE POUR BOÎTE-PONT

Vérification de l'huile de boîte de vitesses automatique à six rapports

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La boîte-pont ne consomme pas d'huile. Le niveau de liquide doit toutefois être vérifié si la boîte-pont ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique à la température normale de fonctionnement de 60 à 70 °C (140 °F à 158 °F)

L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Pour l'exactitude de la vérification du niveau d'huile, il est conseillé de conduire le véhicule jusqu'à ce qu'il soit chaud, soit pendant environ 30 km (20 mi), jusqu'à ce que le thermomètre de liquide de refroidissement indique que la température de fonctionnement est normale. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, attendez environ 30 minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau.

1. Conduisez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que le thermomètre du liquide de refroidissement indique que le moteur a atteint sa température normale de fonctionnement.

2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier sélecteur dans tous les rapports. Laissez le temps à chaque rapport de la boîte de vitesses de bien s'engager (environ 10 à 15 secondes sur chaque position).

4. Placez le levier de vitesse en position P (stationnement) et laissez tourner le moteur.

5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, pour situer l'emplacement de la jauge, consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* du présent chapitre.

6. Remettez la jauge à fond dans son tube.

7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. À la température normale de fonctionnement, soit entre 60 et 70 °C (entre 140 °F et 158 °F), le niveau de liquide doit se situer dans l'intervalle « chaud » de la jauge.

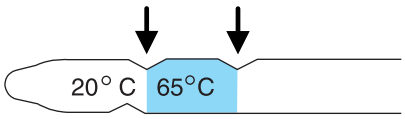

Vérification du niveau de liquide de refroidissement de la boîte de vitesses automatique à froid, entre 15 °C et 25 °C (entre 59 °F et 77 °F)

Si vous devez vérifier le niveau d'huile lorsque sa température est froide, soit entre 15 °C et 25 °C (entre 59 °F et 77 °F), utilisez l'intervalle « froid » de la jauge. Cependant, vous devrez revérifier le niveau du liquide à sa température normale de fonctionnement.

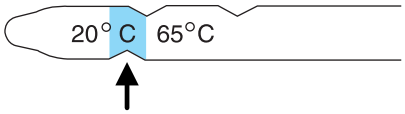

Niveau d'huile trop bas

Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'huile n'est pas du tout visible sur la jauge.

Conduire le véhicule avec un niveau d'huile inférieur au niveau recommandé peut causer la défaillance de la boîte-pont. Un niveau de remplissage insuffisant de liquide de boîte de vitesses peut entraîner des problèmes de changement ou d'engagement de vitesse et endommager la boîte-pont.

Niveau d'huile trop élevé

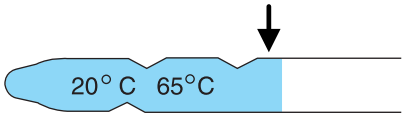

Un niveau de liquide supérieur à la plage de niveau normale de fonctionnement peut provoquer une défaillance de la boîte-pont. Un niveau de remplissage excessif de liquide de boîte de vitesses peut entraîner des problèmes de changement ou d'engagement de vitesse et endommager la boîte-pont.

Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur.

Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile utilisée est normalement indiqué sur la jauge d'huile et également dans la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* du présent chapitre.

NOTA : Une seule qualité de liquide pour boîte de vitesses automatique a été essayée et approuvée pour la boîte de vitesses automatique à six rapports : il s'agit du liquide de qualité supérieure pour boîte de vitesses automatique. L'utilisation d'un liquide de type Mercon dans la boîte de vitesses automatique à six rapports risque d'endommager celle-ci et entraînera l'annulation de la garantie.

L'emploi d'une huile pour boîte de vitesses automatique non homologuée peut endommager les éléments internes de la boîte-pont.

Au besoin, ajoutez 250 ml (1/2 chopine US) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé.

Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte-pont et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air Motorcraft préconisé. Consultez la section *Pièces de rechange Motorcraft* du présent chapitre.

Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

Remplacement du filtre à air

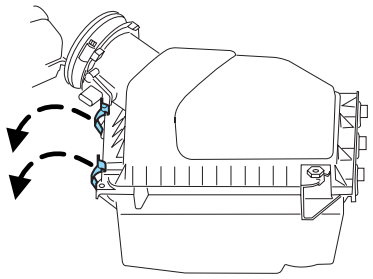

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Séparez soigneusement les deux moitiés du boîtier du filtre à air.
3. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.
4. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.
5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.

6. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.

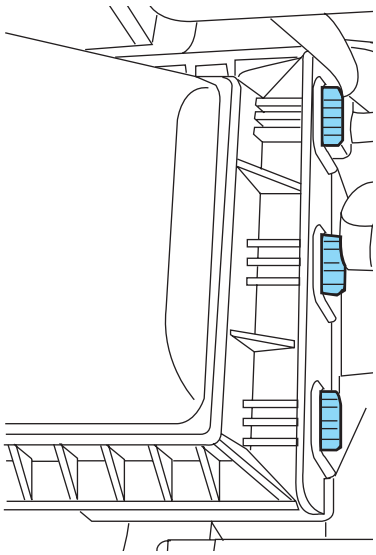

NOTA : L'emploi d'un filtre à air différent non approprié risque de provoquer de graves dommages au moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT

Composant	Moteur V6 3.5L
Filtre à air du moteur	FA-1884
Batterie	BXT-40R
Filtre à huile	FL-820-S
Clapet RGC	[1]
Bougies	[2]

[1]Le clapet RGC est un élément critique du système antipollution. Il paraît parmi les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* et est essentiel pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer le clapet RGC. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement de l'élément du clapet RGC.

Le clapet RGC de remplacement, qu'il soit de marque Motorcraft ou autre, doit être conforme à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages aux dispositifs antipollution si un clapet RGC inapproprié est utilisé.

[2]Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de changement des bougies d'allumage.

Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si des bougies inappropriées sont utilisées.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein	Remplissez le réservoir jusqu'à la plage située entre les repères MIN et MAX.	Liquide de frein à haut rendement DOT 3 Motorcraft	PM-1 ou PM-1-C / ESA-M6C25-A ou WSS-M6C62-A
Bourrelets d'étanchéité des portes	—	Lubrifiant à base de silicone en aérosol	XL-6 / ESR-M13P4-A
Serrure de porte, loquet de capot, loquet auxiliaire de capot, charnières de porte, supports de gâche, glissières de siège et charnière de trappe de carburant	—	Graisse universelle	XG-4 ou XL-5 / ESB-M1C93-B
Barillets de serrure	—	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft pour serrures	XL-1 / Aucun
Huile moteur [1]	5,2 L (5,5 pintes US)	Huile moteur mélange synthétique Premium Motorcraft SAE 5W-20 (États-Unis) Huile moteur Super Premium Motorcraft SAE 5W-20 (Canada)	XO-5W20-QSP (États-Unis) CXO-5W20–LSP12 (Canada) / WSS-M2C930-A avec étiquette d'homologation de l'API

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de refroidissement du moteur	9,2 L (9,72 pintes US)	Liquide de refroidissement du moteur Motorcraft Premium Gold (de couleur jaune)[2]	VC-7-B / WSS-M97B51-A1
Pastilles antifuite de circuit de refroidissement	—	Pastilles antifuite de circuit de refroidissement Motorcraft	VC-6 / WSS-M99B37-B6
Liquide de direction assistée	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft MERCON®	XT-2-QDX / MERCON®
Huile pour boîte de vitesses automatique	7 L (7,4 pintes US)[3]	Huile pour boîte de vitesses automatique Motorcraft Premium	XT-8-QAW / WSS-M2C924-A
Huile de différentiel arrière (transmission intégrale)	1,15 L (2,4 chopines US)	Lubrifiant pour pont arrière Premium Motorcraft SAE 80W-90	XY-80W90-QL / WSP-M2C197-A
Huile pour groupe de transfert (transmission intégrale)[4]	0,35 L (12 oz US)	Huile synthétique Motorcraft SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL / WSL-M2C192-A
Liquide lave-glace	4,5 L (4,75 pintes US)	Liquide lave-glace concentré Motorcraft Premium	ZC-32-A / WSB-M8B16-A2
Réservoir de carburant (traction avant)	66,2 L (17,5 gallons US)	—	—

Pièce	Contenance	Désignation Ford	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Réservoir de carburant (traction intégrale)	62,5 L (16,5 gallons US)	—	—

[1]L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C930-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API.

[2]Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.

[3]Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.

[4]Le groupe de transfert est lubrifié à vie avec de l'huile synthétique. La vérification des niveaux d'huile n'est requise que si vous suspectez une fuite ou lorsqu'une intervention est requise. Vidangez l'huile du groupe de transfert et ajoutez de l'huile synthétique appropriée chaque fois que le groupe a été immergé dans l'eau.

Consultez votre concessionnaire autorisé pour vérifier le niveau de l'huile ou pour remplir le groupe de transfert.

CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur V6 3.5L à double arbre à cames en tête
Cylindrée	3.5L
Carburant requis	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1–4–2–5–3–6
Écartement des électrodes	1,32 à 1,42 mm (0,052 à 0,056 po)
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie
Rapport volumétrique	10.3:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur

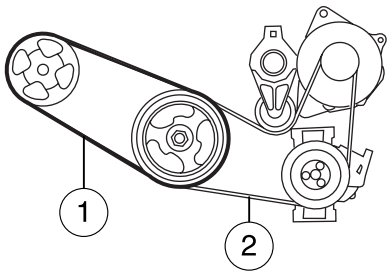

- Moteur V6 3.5L

1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.

2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

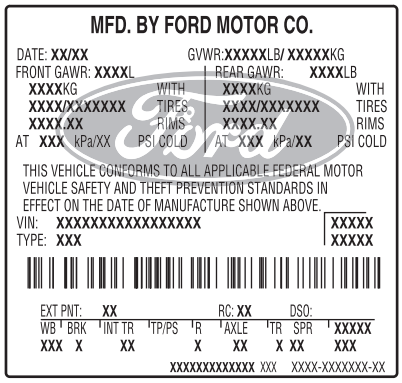

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veuillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

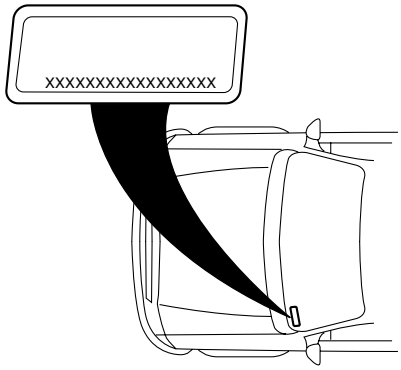

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

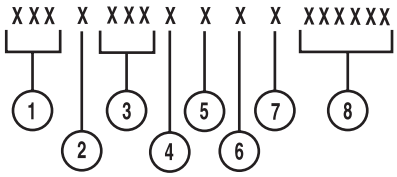

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / poids total autorisé en charge / dispositif de protection
3. Gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production

DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES – BOÎTE-PONT

Le code de la boîte de vitesses ou de la boîte-pont se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique quelle boîte de vitesses ou boîte-pont sont représentées par chaque code.

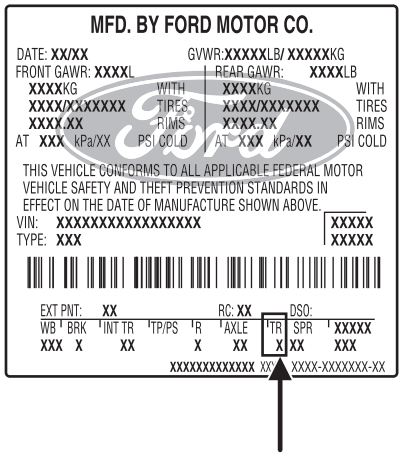

Description	Code
Boîte-pont automatique Aisin AW F21 (TR-VX)	B

Accessoires

ACCESSOIRES D'ORIGINE LINCOLN POUR VOTRE VÉHICULE

Vous pouvez vous procurer une vaste sélection d'accessoires d'origine Lincoln auprès de votre concessionnaire Lincoln ou Ford du Canada. Ces accessoires de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes aérodynamiques de votre véhicule. De plus, chaque accessoire est fabriqué à partir de matériaux de première qualité et est conforme aux normes les plus strictes de Lincoln en matière d'ingénierie et de sécurité ou dépasse ces normes. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire d'origine Lincoln, installé comme il se doit par un concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant qu'aurait endommagé l'accessoire défectueux. Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus parmi les suivantes :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance), ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles.

Vous trouverez ci-après la liste de plusieurs accessoires d'origine Lincoln. Certains accessoires ne sont pas disponibles pour tous les modèles. Pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule, adressez-vous à votre concessionnaire ou visitez notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante : www.lincolnaccessories.com.

Apparence extérieure

Pare-insectes

Embouts de tuyau d'échappement chromés

Déflecteurs

Pare-boue

Apparence intérieure

Rétroviseur avec température – compas à électrochrome

Tapis

Style de vie

Cendrier amovible/ensemble fumeur

Organisation et gestion de cargaison

Tranquillité d'esprit

Dispositif de communication mains-libres Mobile-Ease™

Dispositif de démarrage à distance

Dispositifs antivol

Antivols de jantes

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.
- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et composants électriques ou électroniques ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

Index

A

Aération de l'habitacle 194
Afficheur multimessage 79–80
  messages d'avertissement 86
  touche « EM » 85
  touche « SYSTEM CHECK » (vérification du système) 84
Ampoules 47
Antigel (voir Liquide de refroidissement) 264
Antipatinage 197
Antivol, alarme 110, 114
  activation 114
  désactivation d'une alarme déclenchée 115
Appui-tête 116
Assistance à la clientèle 211
  assistance hors des États-Unis et du Canada 242
  commande de documentation supplémentaire 244
  entretien et service après-vente 237
  programme de médiation et d'arbitrage 241
  programme d'entretien prolongé Ford 242
  service de dépannage 211
Avertisseurs (voir Témoins et carillons) 10

B

Batterie 262
  de rechange, caractéristiques 288
  démarrage-secours 229
  électrolyte, premiers soins 262
  entretien 262
  sans entretien 262
Boîte de vitesses 199
  huiles, contenances 290
Boîte de vitesses
  interverrouillage du levier sélecteur 199
Boîte de vitesses
  lubrifiant prescrit 290
Boîte de vitesses automatique
  avec surmultipliée, conduite 201
  lubrifiant, appoint 284
  lubrifiant, contenances 290
  lubrifiant prescrit 290
  lubrifiant, vérification du niveau 284
Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles) 218
Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant) 273
Bougies, caractéristiques 288, 293

C

Capot 255
Capteur de poids de l'occupant 125
Carburant 271
  additif détergent 276
  amélioration de la consommation 276
  bouchon 273
  calcul de la consommation 81, 276
  choix du carburant approprié 274
  contenance 290

cotes de consommation de l'EPA et de Transports Canada 280
filtre, caractéristiques 270, 288
indice d'octane 275, 293
Interrupteur automatique de la pompe d'alimentation 213
panne sèche 276
qualité 275
remplissage du réservoir 271, 273, 276
sécurité 271

Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue) 123, 127–132

Chaîne audio (voir Radio) 17

Chargement du véhicule 184

Chauffage
chauffage-climatisation 33, 36

Chauffe-moteur 194

Clés 91, 112
positions du commutateur d'allumage 191

Clignotants 46

Climatisation 33, 36

Coffre 99
ouverture à distance 90, 103

Commandes
colonne de direction 72
siège à commande électrique 117

Commutateur d'allumage .191, 293

Compas électronique
réglage de la déclinaison 82

Conditions particulières de conduite 203–204, 207
nappes d'eau profondes 206, 209
neige et verglas 208
sable 206

Conduite à travers des nappes d'eau 209

Conduite hors-route avec une transmission intégrale (AWD) 203

Console
au pavillon 62

Contenance des réservoirs 290

Contenances 290

Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) 282

Cric 222
positionnement 222
rangement 222

D

Défauts compromettant la sécurité, déclaration 244–245

Démarrage 191–192, 194

Démarrage
démarrage-secours 229

Démarrage-secours 229

Dépannage
démarrage-secours 229

Dépannnage 211

Direction
asservie à la vitesse 199

Direction assistée 198–199
liquide, caractéristiques 290
liquide, contenances 290

Direction assistée
liquide, vérification du niveau et appoint 283

Dispositif de retenue supplémentaire
sac gonflable latéral 149
Dispositifs antipollution 280

E

Étiquette d'homologation du véhicule 294
Écrous de roue 229
Entrée sans clé 108
Entrée sans clé
clavier 108
Entrée sans clé
programmation d'un code d'accès 108
verrouillage automatique 95
verrouillage et déverrouillage des portes 110
Entrée sans clé à télécommande 101–102
alarme de détresse personnelle 103
éclairage à l'entrée 105, 107
ouverture du coffre 103
remplacement des piles 104
télécommandes de rechange et supplémentaires 105
verrouillage et déverrouillage des portes 102–103
Entretien 254
Entretien des ceintures de sécurité 132
Essuie-glace et lave-glace 60
remplacement des balais d'essuie-glace 258
vérification du niveau et appoint 257

F

Feux
commande automatique des phares 42
éclairage intérieur 47
feux de croisement 44
feux de jour 43
phares 42
phares antibrouillards 43
planche de bord, rhéostat d'éclairage 45
remplacement des ampoules ...49
tableau de remplacement des ampoules 47
Feux de détresse 213
Feux de jour (voir Feux) 43
Filtre à air 287–288
Frein de stationnement 196
Freinage antiblocage (voir Freins) 195–196
Freins 195
antiblocage 195–196
de stationnement 196
interverrouillage du levier sélecteur 199
liquide, contenances 290
liquide prescrit 290
lubrifiant prescrit 290
témoin du freinage antiblocage (ABS) 195
vérification du niveau et appoint du liquide de frein 284
Fusibles 214–215

G

Gaz d'échappement 194

Glaces
Ouverture à l'aide du système d'entrée sans clé 102
Glaces à commande électrique
Ouverture à l'aide du système d'entrée sans clé 102
Gonflage
des pneus 170

H

Huile moteur 258
caractéristiques 290
contenances 290
filtre, caractéristiques 261, 288
huile moteur prescrite 261
jauge d'huile 258
vérification du niveau et appoint 258
vidange, avertissement de l'afficheur multimessage 258
Huile (voir Huile moteur) 258

I

Indicateur de changement de voie (voir Clignotants) 46
Indicateurs 14
Indice d'octane 275
Interrupteur automatique de pompe d'alimentation 213

J

Jauge
huile moteur 258
lubrifiant de boîte de vitesses automatique 284

K

Kilométrage (voir Consommation de carburant) ..276

L

Lève-glaces 102
à commande électrique 64
Lève-glaces à commande électrique 64
Limite de charge 184
Liquide de refroidissement
caractéristiques 290
contenances 268, 290
vérification du niveau et appoint 264
Liquide de refroidissement à protection totale 269
Liquide lave-glace 257
Lubrifiants prescrits 290

M

Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil 62
Montre 63
Moteur 293
circuit de refroidissement à protection totale 269
commande de ralenti 262
contenances 290
démarrage après une collision 213
huiles moteur prescrites 290
liquide de refroidissement 264
nettoyage 248
points d'intervention 256

N

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace 249
compartiment moteur 248
garnitures intérieures 250
intérieur 250
lavage 246
lustrage 246
pièces en plastique 249
planche de bord 250
roues 247

Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) 294

P

Phares 42
alignement 45
allumer et éteindre 42
ampoules, caractéristiques 47
commande automatique des phares 42
feux de croisement 44
feux de jour 43
feux de route 44
remplacement des ampoules ...49

Phares antibrouillards 43

Pièces Motorcraft 252, 270, 288

Pièces
(voir Pièces Motorcraft) 288

Planche de bord
éclairage intérieur et de la planche de bord 45
nettoyage 250
tableau de bord 10

Pneus 168–169, 222
entretien 173
étiquettes 183
géométrie 176
hiver et chaînes 184
indices de qualité des pneus 169
mesures de sécurité 176
permutation 177
remplacement 174, 222, 225
renseignements présents sur les flancs 178
roue de secours 223
témoin d'usure 168, 173
terminologie 169
vérification de la pression 173

Pont
lubrifiant prescrit 290

Porte-bébés (voir Sièges d'enfant) 160

Porte-gobelets 123

Prise d'alimentation 63

Prise d'entrée auxiliaire 25

Programmateur de vitesse 68

Programmateur de vitesse de croisière
(Voir Programmateur de vitesse) 68

R

Radio 17

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité 134

Réglage de la température
(voir Climatisation ou Chauffage) 33, 36

Relais 214

Remorquage 190
remorquage du véhicule 235
traction d'une remorque 190
véhicule de loisir 190

Remorquage par une dépanneuse 235
Remplacement d'un pneu 222
Renseignements au sujet de la radio satellite 28
Rétroviseurs 67
  à mémoire programmable 103
  chauffants 68
Rétroviseurs
  extérieurs à commande électrique 67
Rétroviseurs
  rétroviseur à réglage automatique 67
Rétroviseurs à commande électrique 67
Rideau gonflable latéral 152
Rodage 5

S

Sacs gonflables ..139–140, 149, 152
  côté conducteur 142, 150, 153
  côté passager 142, 150, 153
  description 140, 149, 152
  fonctionnement 142, 150, 153
  mise au rebut 155
  sièges d'enfants 141
  témoin 149, 151, 155
Sécurité enfants 99
Serrures
  portes 93
  verrouillage automatique 95
Serrures à commande électrique 93
Sièges 116
  chauffants 33
  commande de la température 120
  sièges à mémoire 103, 120
Sièges
  sièges avant 116
  sièges d'enfant 160
Sièges d'enfant 160
  ancrage au moyen d'une sangle de retenue 164
  place avant 161
Siège d'enfant
  sièges arrière 161
Support lombaire, sièges 119
Système d'entrée sans clé à télécommande
  Ouverture des glaces 102
Systèmes de retenue 123, 127–132
  capteur de poids de l'occupant 125
  entretien des ceintures de sécurité 132
  pour adultes 128–131
  pour enfants 156
  rallonge 132
  rappel de bouclage des ceintures de sécurité 134
  témoin et carillon 133
Systèmes de retenue pour enfant 156
  ceintures de sécurité pour enfant 156
Système antidémarrage Securilock 110
Système de navigation 32
Système de sécurité du pavillon 149

T

Tableau des lubrifiants prescrits 290
Télécommande sans fil Homelink® 75
Témoins et indicateurs 10
Témoins et indicateurs
freinage antiblocage (ABS) ...195
Temporisation d'alimentation des accessoires 66
Toit ouvrant 73, 102

U

Utilisation d'un téléphone cellulaire 7

V

Véhicules à quatre roues motrices
conduite tout-terrain 204
Volant
commandes 72
inclinable 61
Volant inclinable 61